

Abeilles et Fleurs



Apiculture et confinement

UNION NATIONALE DE L'APICULTURE FRANÇAISE



ACTUALITÉ SYNDICALE / Page 6

> L'UNAF signe pour que l'Europe s'engage pour la réduction des pesticides et l'agroécologie



ÉCONOMIE / Page 21

> Pendant le confinement, la filière apicole continue son activité



DOSSIER / Page 26

> Stratégie de lutte contre le moustique tigre : quels dangers pour les abeilles ?

API PRINTEMPS

DU 15 AVRIL AU 15 JUIN 2020

#NOUVEAUTÉS

#BRADERIE

#FRENCH DAYS



www.icko-apiculture.com



LES FRENCH DAYS ICKO >>> DU 29 AVRIL AU 4 MAI 2020

Découvrez en ligne notre sélection de **+ DE 120 PRODUITS** 100% fabriqués en France !
BÉNÉFICIEZ D'UNE RÉDUCTION SPÉCIALE SUR LA TOTALITÉ DE VOTRE PANIER EN
COMMANDANT UN PRODUIT MADE IN FRANCE EN LIGNE !

La pagaille



Gilles LANIO

Président de l'UNAF

Nous vivons dans un grand désordre planétaire. Nous sommes confrontés à une crise mondiale qui peut avoir des conséquences très lourdes sur le devenir de l'humanité. Cet ennemi invisible, désigné sous l'appellation barbare de Covid-19, a, en quelques mois seulement, déstabilisé toutes les têtes bien pensantes. L'ennemi est là. Il s'est propagé à une vitesse folle et, avec lui, point de négociations possibles, c'est binaire : c'est lui ou c'est nous. Au bout, il y aura un gagnant, soit nous arrivons à l'éradiquer, ce qui

semble difficile, à moindre mal le maîtriser, mais il faut pour cela devoir attendre, et l'attente est longue et bien difficile à vivre pour un certain nombre. L'homme a toujours mis en place différentes stratégies pour dominer, pour s'imposer, s'approprier tout ce qu'il convoite sur Terre. En général, cela a toujours demandé plus ou moins de temps, sauf que notre société moderne n'a plus de temps, elle fonce, elle veut toujours aller plus vite. Tout est urgent ! Dans notre monde économique, le stock, ce n'est pas bon, ça coûte, et comme l'argent gouverne tout, notre société vit au jour le jour et le stock est sur la route dans les camions, les avions, les bateaux... Pour retrouver un peu de liberté sans s'exposer au virus, il faut mettre en place toute une batterie de moyens plus ou moins efficaces. C'est à ce niveau-là que le bât blesse, les choix, les avis divergent, s'opposent. Il y a les tenants de l'économie qui veulent relancer la machine économique, la consommation, et ceux qui veulent protéger notre santé. Cette opposition est forte au niveau de chaque pays, des Etats. Chacun tire la couverture à lui... On le constate au niveau international, et l'exemple des masques résume bien à lui tout seul la situation. Le port du masque pour la population, massivement décrié en France et pendant de longues semaines par de soi-disant connaisseurs du sujet, est aujourd'hui plébiscité... Les enfants étaient présentés comme moins exposés au niveau de leur santé mais pouvant transmettre la maladie, aujourd'hui le risque de transmission les concernant serait faible. Les exemples sur ce sujet, sur les déclarations faites sur les plateaux, experts et politiques ensemble, au fil des jours et des semaines ont montré les limites de nos connaissances de cet ennemi invisible. Pour le moment, il faut surtout faire attention et ne pas croire que la fin du confinement prévue courant mai – mais prudence ! – permettra un retour à la normale. L'ennemi est toujours bien présent, bien mieux répandu qu'il y a quelques mois et nous n'avons pas le droit de nous laisser surprendre. L'attente d'un vaccin, de médicaments efficaces peuvent demander beaucoup de temps avant d'aboutir. C'est simple, tant que rien n'est assuré, il faut savoir se comporter en responsable, tout faire pour ne pas attraper la maladie et surtout ne pas la transmettre. Personne ne peut dire aujourd'hui comment ce virus va se comporter dans le temps et, au-delà des personnes qui malheureusement décèdent, nombreux sont ceux qui en garderont des séquelles.

L'abeille et le confinement

L'abeille, comme tout ce qui vit dans la nature, ne se confine pas, sauf par nécessité et cela ne se décrète pas ! Les conditions climatiques, les ressources alimentaires sont les principales causes qui peuvent faire que les abeilles sortent plus ou moins. Selon la période de l'année, ce confinement exceptionnel peut avoir un impact important sur l'évolution de la colonie. Durant l'hiver et selon les régions, les abeilles peuvent rester confinées durant plusieurs mois. Par contre, dès lors que le printemps arrive, que la température s'élève – en général cela correspond au début de

la floraison – la colonie se développe. C'est aussi à ce moment-là qu'un confinement peut arriver pour des raisons le plus souvent climatique : période de froid, de pluie importante, de canicule. Et cet arrêt, cette pause dans l'évolution croissante de la colonie, peut avoir des conséquences lourdes, comme certains ont pu le constater l'an passé avec la canicule qui a sévi dans de nombreuses régions. Au printemps, une période de confinement des colonies pour des raisons météorologiques – pluie et baisse de la température par exemple – pendant quelques jours provoque très souvent un fort essaimage dès que les conditions redeviennent favorables. Par contre, le confinement de la population humaine n'a pas d'impact sur les abeilles, du moins pas au sens que certaines personnes pourraient le penser. En effet, la récolte de miel de printemps cette année semble plutôt bonne, et c'est une bonne nouvelle, enfin, pourrait-on dire. Le résultat positif est à rechercher du côté de la météo qui a permis un développement précoce des colonies, une floraison au printemps là aussi généreuse, des températures permettant aux abeilles de récolter du nectar en abondance. Gageons que, si cela dure toute la saison, cela ferait des heureux : les apiculteurs bien sûr, mais aussi les consommateurs qui pourront dès lors apprécier une fois de plus toute la qualité et la diversité des miels de nos terroirs.

Évolution de l'agriculture

Une fois n'est pas coutume, il semblerait qu'un vent nouveau souffle quelque peu sur le monde agricole. En effet, dans de nombreuses cultures on peut voir cette année pousser de nombreuses fleurs attractives pour les abeilles et les insectes pollinisateurs. De nombreuses plantes fourragères sont semées en mélange pour nourrir le bétail, et c'est une bonne chose dès lors qu'il n'y a pas de traitement insecticide. Les pratiques commencent enfin à changer, certains agriculteurs – et notamment des jeunes, ce qui est encore mieux et encourageant – font attention et limitent l'usage des pesticides. Il n'était pas rare il y a encore peu de voir de nombreux champs brûlés au désherbant juste avant les semis de maïs, cela existe encore malheureusement, comme plusieurs apiculteurs nous l'ont fait remonter, mais on peut voir aussi de nouvelles machines préparer la terre mécaniquement. Cette nouvelle façon de travailler le sol en utilisant moins de chimie est une bonne chose et doit être encouragée. Pour avoir discuté avec de jeunes agriculteurs, ceux-ci sont conscients qu'ils doivent évoluer et beaucoup disent, en parlant des anciens : « Je ne tiens pas à finir comme tel ou tel agriculteur atteint d'une maladie grave, et puis s'il y a des têtes de mort sur les bidons que l'on utilise, ce n'est pas pour rien ». Le consommateur peut être aussi celui qui fera changer les pratiques agricoles. La période trouble, anxiogène dans laquelle nous vivons actuellement peut rebattre les cartes. De plus en plus de personnes ont été amenées à consommer, à acheter différemment du fait du confinement. Les circuits courts se sont développés, cela est bon pour la planète et pour l'emploi local. La découverte pour certains de produits frais, de proximité est une bonne chose. Il est clair que le traumatisme que notre société subit actuellement, quoiqu'il arrive, laissera des traces et restera dans les mémoires. Il nous faudra en tirer les leçons. La vie doit continuer, doit reprendre, mais de façon plus respectueuse et surtout pas en croyant que l'homme est omnipotent et au-dessus de tout. Du moins espérons-le !



PS : Compte tenu de la situation actuelle qui réduit l'activité de l'UNAF, un certain nombre de nos salariés sont aujourd'hui en télétravail, à mi-temps, à temps partiel. Merci d'en prendre note et merci de votre compréhension. Par ailleurs, la revue d'avril et celle-ci sont exceptionnellement téléchargeables sur le site de l'UNAF. Profitez-en pour la faire découvrir à vos amis !

Abonnements assurances

Important : si vous souscrivez une assurance **tout en étant abonné par un syndicat**, vous devez impérativement nous fournir le justificatif de l'abonnement.

OFFRE DE RÉABONNEMENT 2020



L'abonnement à la revue *Abeilles et Fleurs* court sur l'année civile, c'est-à-dire de janvier à décembre.

☐ **Oui**, je souhaite m'abonner à la revue *Abeilles et Fleurs*, soit 11 numéros par an. Je complète le bon ci-dessous et je le renvoie avec mon chèque bancaire ou postal à l'ordre de l'UNAF : 5 bis, rue Faÿs - 94160 Saint-Mandé.

☐ Mme ☐ Mlle ☐ M. NOM : Prénom :

Adresse :

CP : Ville : Tél.

☐ Je m'abonne pour un an, soit 11 numéros et 1 hors série 32,00 € TTC franco

☐ Je m'abonne pour un an depuis l'étranger (TVA internationale N° IBAN: FR 76 1751 5900 0008 5235 6419 261, Identification Banque Code [BIC]: CEPA FRPP 751)* 42,00 € TTC franco

Si je suis adhérent à un syndicat départemental, je contacte directement mon syndicat pour m'abonner.

(*) Joindre obligatoirement à votre règlement vos nom, prénom et adresse précise.



Abeilles et Fleurs

ASSUREZ VOS RUCHES

Offre réservée aux abonnés à la revue *Abeilles et Fleurs*



Date limite de l'abonnement à la revue et de la souscription à l'assurance pour l'année 2020 : 31 octobre 2020



☐ **Oui**, je souhaite assurer mes ruches. J'ai bien noté que l'assurance couvre la période à partir de la date de paiement jusqu'au 31 décembre de l'année en cours. L'attestation d'assurance vous sera automatiquement envoyée par Groupama sous 1 mois. Aucune facture n'est établie sauf demande expresse à l'UNAF. J'établis UN SEUL CHÈQUE (abonnement + assurance) bancaire ou postal à l'ordre de l'UNAF et je le renvoie avec le coupon rempli à : UNAF - 5 bis, rue Faÿs - 94160 Saint-Mandé.

Voici les options que je retiens :

☐ FORMULE 1

Responsabilité civile et protection juridique :

0,08 € x ruche(s)
et/ou ruchette(s)
= €

☐ FORMULE 2

Formule 1
+ incendie
+ catastrophes naturelles :

0,44 € x ruche(s) = €
0,29 € x ruchette(s) = €

☐ FORMULE 3A

Multirisques : formule 2
+ explosions + fumées + attentats
+ foudre + chutes d'aéronefs +
tempête + grêle + poids de la neige +
transport de ruches + inondations +
catastrophes naturelles + vandalisme
+ vol (franchise = 10 % du sinistre
avec un minimum de 200 €
applicable pour vols, détériorations
et actes de vandalisme) :

1,35 € x ruche(s) = €
0,84 € x ruchette(s) = €

☐ FORMULE 3B

Multirisques : formule 2
+ explosions + fumées + attentats
+ foudre + chutes d'aéronefs +
tempête + grêle + poids de la neige +
transport de ruches + inondations +
catastrophes naturelles + vandalisme
+ vol (franchise = 10 % du sinistre
avec un minimum de 200 €
applicable pour vols, détériorations
et actes de vandalisme) :

2,20 € x ruche(s) = €
1,52 € x ruchette(s) = €

☐ Redevance Eco-Emballages* : 0,05 € x ruche(s) = €

Emplacement rucher :

Si plusieurs ruchers, indiquer le n° du département :

Les formules 3A et 3B couvrent les mêmes risques, mais la formule 3B offre un meilleur remboursement à la ruche et à la ruchette.

ADHÉREZ À L'UNAF

Ouverture de l'adhésion à l'UNAF aux SYNDICATS et ASSOCIATIONS APICOLES, aux ASSOCIATIONS AYANT UN INTÉRÊT POUR L'ABEILLE OU L'APICULTURE et aux APICULTEURS INDIVIDUELS dans les départements où il n'y a pas encore de syndicats affiliés à l'UNAF. Pour davantage de précisions, contactez l'UNAF au 01 41 79 74 40.

ADHÉREZ À NOTRE

Commission Nationale Technico-Economique Scientifique Apicole



☐ **Oui**, je souhaite adhérer à la Commission Nationale Technico-Economique Scientifique Apicole. Je complète ce formulaire que j'envoie avec mon chèque à l'ordre de la CNTESA : 5 bis, rue Faÿs - 94160 Saint-Mandé.

Année 2020

NOM¹ : Prénom¹ :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél. E-mail² :

Adhésion à la CNTESA :

• Nombre de ruches³ : 25 € TTC franco

• Association, syndicat 50 € TTC franco

Signature :

(1) Nom du responsable, s'il s'agit d'associations, syndicats ou collectivités.

(2) Indispensable pour recevoir, échanger des informations, invitations et autres, en temps réel.

(3) Indispensable pour déterminer votre collège d'appartenance au sein de l'association.

Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à nous contacter au 01 41 79 74 40.

Abeilles et Fleurs

Apiculture et confinement

UNION NATIONALE DE L'APICULTURE FRANÇAISE

© Christel PEGAZET-BONNAFOUX (UNAF)

La Revue de l'Apiculture

N° 826 / Mai 2020



Actualité syndicale

- 6 « Sauvons les abeilles et les agriculteurs ! » : l'UNAF signe pour que l'Europe s'engage pour la réduction des pesticides et l'agroécologie
- 7 Et pendant ce temps-là... Dow AgroSciences fait appel de l'interdiction de deux insecticides néonicotinoïdes
- 8 Les beaux jours sont là, le frelon asiatique aussi !
- 10 En bref...
- 11 L'UNAF y était !

Courrier des lecteurs 13

Actualité infos

- 15 - Le dessin du mois : « Covid-19 »
- Les mots croisés de la reine

Economie

- 16 Pratiquer l'apiculture en temps de confinement
- 21 Pendant le confinement, la filière apicole continue son activité

Dossier

- 26 Stratégie de lutte contre le moustique tigre : quels dangers pour les abeilles ?
- 30 Historique de la lutte anti-vectorielle contre le chikungunya à La Réunion

Fiches pratiques

- 33 Pas-à-pas – La ruche divisible
- 35 Plantes mellifères – La grande consoude
- 37 La cuisine au miel : - Pastilla de canard au miel et groseilles
- Sabayon aux fraises et au miel

Savoir-faire

- 40 L'apiculture de loisir –
En mai, un seul credo : on retrousse ses manches et au travail !

Apithérapie

- 46 Les produits de la ruche en soutien de notre immunité

Biologie

- 48 Les belles histoires de l'oncle Simonpierre –
Une étude dont on n'avait peut-être pas vu l'importance

Entomologie

- 50 Ces abeilles pas comme les nôtres –
Les xylocopes ou abeilles charpentières

Apicultures du monde

- 53 La photo du mois

Internet

- 55 Sur la toile...

Syndicats 56

Petites annonces 57

Abeilles et Fleurs est l'organe de presse de l'UNAF (Union Nationale de l'Apiculture Française) : 5 bis, rue Faÿs, 94160 Saint-Mandé, tél. 01 41 79 74 40, fax : 01 41 79 74 41, e-mail : unaf@unaf-apiculture.info Internet : www.unaf-apiculture.info

Abeilles et Fleurs :

E-mail : abeilles-et-fleurs@unaf-apiculture.info
Internet : www.unaf-apiculture.info
Abeilles et Fleurs publie les actes officiels de l'Union Nationale de l'Apiculture Française (UNAF) et les communiqués des syndicats départementaux affiliés.

Comité de rédaction :

Henri Clément, Alain Roby, Jean Lacube, Joël Mercier, Jean-Marie Sirvins et Gilles Lanio.

Rédacteur : Henri CLÉMENT

Directeur de publication : Gilles LANIO

Gérant : Henri CLÉMENT

Ont collaboré à ce numéro :

Henri Clément, Gilles Lanio, Virginie Hateau, Christel Bonnafoux, Solène Bellanger, Gilles Broyer, Philippe Lequeré, Stéphane Ducuing, Jean-Claude Cot, François Payet, Gilles Fert, Thomas Silberfeld, Laurence Le Bouquin, Charles Huck, Nicolas Cardinaut, Simonpierre Delorme, Gilles Roux et Gilles Ratia.

Changement d'adresse : toute demande de changement d'adresse doit être signalée à l'UNAF le plus rapidement possible. La publication des articles originaux est réservée et doit donner lieu à autorisation pour reproduction.

© Abeilles et Fleurs-

Revue Française d'apiculture.

Les articles publiés dans la revue Abeilles et Fleurs sous une signature individuelle n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

Réalisation - impression :

Bordessoules Impressions
42, avenue de Rochefort
17400 Saint-Jean-d'Angély
Dépôt légal : Mai 2020
Commission paritaire n° 0724G79436
ISSN 1293-8874



Annonces :

Api Distribution, 25 – Apiculture.net, 9 –
Apiforme, 56 – Apimab, 45 – Bijenhof, 12 –
Culture Miel, 32 – Enolapi, 39 – Huvepharma, 54 –
Icko, 2 – Keld Brandstrup, 39 – La Carniole, 56 –
Lega, 52 – Lerouge, 39 – Maine Agrotec, 14 –
Mat-Api, 14 – Naturapi, 60 – Nicotplast, 32 –
Partner & Co, 57 – Route d'Or Apiculture, 52
et Thomas, 59.

« Sauvons les abeilles et les agriculteurs ! »

L'UNAF signe pour que l'Europe s'engage pour la réduction des pesticides et l'agroécologie



Le 31 mars, 87 organisations, dont l'UNAF, ont envoyé une lettre aux commissaires européens : M. Timmermans, vice-président exécutif du Pacte vert pour l'Europe, Mme Kyriakides, en charge de la santé et de la sécurité alimentaire, M. Wojciechowski, en charge de l'agriculture, et M. Sinkevičius, en charge de l'environnement, des océans et de la pêche. L'ensemble des signataires soutient l'initiative citoyenne européenne « Sauvons les abeilles et les agriculteurs ! ». L'objectif de ce courrier : s'assurer que le Pacte vert pour l'Europe réduise les pesticides et passe à l'agroécologie.



Le déclin important des abeilles et des pollinisateurs ainsi que l'effondrement plus général de la biodiversité, auquel nous assistons, ont, à juste titre, alarmé la communauté scientifique et le grand public. Les experts ont déclaré que le maintien du *statu quo* ne pouvait plus continuer d'être une option. Nous le savons, notre modèle de production alimentaire est une des principales causes de cet effondrement écologique. En particulier, l'utilisation massive des pesticides de synthèse qui a des conséquences importantes sur la santé humaine : maladies développées suite aux expositions directes et/ou indirectes, notamment via les résidus de pesticides présents dans les aliments et l'environnement. De plus, de par ce modèle agricole, au cours des dix dernières années, une exploitation agricole européenne disparaît en moyenne toutes les 3 minutes. Pendant des décennies, l'Union européenne (UE) a soutenu ces phénomènes avec des fonds publics comme la Politique agricole commune (PAC), des règlements, des accords commerciaux ou encore le financement d'une recherche en faveur de l'agriculture industrielle et de la production ali-

mentaire. Notre coalition demande maintenant à la Commission européenne et aux États membres d'apporter des changements significatifs en assurant les exigences de la campagne « Sauvons les abeilles et les agriculteurs ! ». Il est, en effet, plus que temps que l'Union européenne :

- Commence à éliminer progressivement les pesticides de synthèse de l'agriculture.
- Fixe des objectifs ambitieux pour restaurer la biodiversité, notamment en milieu agricole. L'agriculture et la biodiversité doivent apprendre à cohabiter en harmonie.
- Soutienne les agriculteurs dans leur transition vers une agriculture plus respectueuse de l'environnement, et la réforme de la PAC doit être faite dans ce sens.

Les signataires attendent également avec impatience la publication des stratégies « Farm for Fork » (de la ferme à la fourchette) et « Biodiversité » de l'UE. Nous espérons qu'elles seront ambitieuses, crédibles et adaptées à leurs objectifs (<https://bit.ly/34QjoXa>).



L'ICE (initiative citoyenne européenne)



L'initiative citoyenne européenne est un outil de démocratie participative qui permet aux citoyens de l'Union européenne de proposer ensemble des changements juridiques concrets à la Commission européenne du moment que celle-ci est habilitée à le faire. L'initiative « Sauvons les

abeilles et les agriculteurs ! Vers une agriculture sans pesticide de synthèse, favorable aux abeilles, pour un environnement sain » est issue d'une alliance d'organisations citoyennes et environnementales, d'associations d'apiculteurs et de simples citoyens. Ses objectifs sont clairs : amener la Commission européenne à proposer des actes juridiques pour éliminer progressivement les pesticides de synthèse d'ici 2035, pour restaurer la biodiversité et pour soutenir les agriculteurs en transition.

L'Europe est actuellement en pleine renégociation du contenu de la prochaine Politique agricole commune (PAC). Le moment est donc capital et cette ICE peut faire la différence. Nous disposons d'un an pour recueillir 1 million de signatures, dont 55 500 pour la France. Lorsque cet objectif sera atteint, la Commission devra examiner et répondre de façon argumentée à la demande.

En pratique, pour soutenir cette initiative, il vous suffit d'être un citoyen de l'UE âgé de plus 18 ans. Un certain nombre d'informations est demandé, notamment votre numéro de carte nationale d'identité ou de passeport. Ces données sont importantes et permettent de certifier de la validité des signatures. Par ailleurs, les données à caractère personnel renseignées dans le formulaire sont confidentielles et ne seront utilisées qu'aux fins de soutien de l'ICE (<https://bit.ly/2RD2Qwu>).

Communiqué de presse



Et pendant ce temps-là... Dow AgroSciences fait appel de l'interdiction de deux insecticides néonicotinoïdes

Paris, le 17 mars 2020 : en pleine crise du Coronavirus, la société Dow AgroSciences, filiale de la multinationale de sinistre mémoire DowChemical (responsable de la catastrophe de Bhopal), vient de saisir la Cour administrative d'appel de Marseille afin d'obtenir l'annulation de l'interdiction de deux insecticides à base de sulfoxaflor.

Le tribunal administratif de Nice avait, en date du 29 novembre 2019, annulé l'autorisation de mise sur le marché de deux insecticides systémiques, le « Transform » et le « Closer », grâce à une action conjointe de l'Union nationale de l'apiculture française et de l'association Agir pour l'Environnement¹.

Cette décision de Dow AgroSciences de saisir la Cour administrative d'appel de Marseille laisse l'UNAF et APE perplexe. En effet, le Gouvernement a confirmé par décret, le 30 décembre 2019, l'interdiction de deux substances phytopharmaceutiques au mode d'action proche de celui des néonicotinoïdes : le sulfoxaflor et le flupyradifurone. Celles-ci sont donc « visées par l'interdiction de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques en contenant et des semences traitées avec ces produits »².

Pour Agir pour l'Environnement et l'Union nationale de l'apiculture française, il est pour le moins scanda-

leux que cette multinationale profite de la crise sanitaire que traverse la France pour tenter d'obtenir, en catimini, la possibilité de commercialiser deux pesticides dont les effets néfastes sur les populations d'insectes pollinisateurs sont avérés.

Malgré les difficultés liées au confinement, Agir pour l'Environnement et l'Union nationale de l'apiculture française, représentées par Me Bernard Fau, vont faire en sorte de contester cet appel afin de clore définitivement les velléités de cette multinationale de mettre sur le marché ces insecticides néonicotinoïdes.

Paris, le 19 mars 2020

(1) <https://www.unaf-apiculture.info/actualites/l-unaf-revient-en-detail-sur-sa-victoire-juridique-face-a-l-anes-et-dow.html>

(2) https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?jsessionid=542653B47E7349FCC7FB07C97FB052B4.tplgfr42s_1?cidTexte=JORFTEXT000039698538&dateTexte=&oldAction=rechJO&categorieLien=id&idJO=JORFCONT000039696466

Les beaux jours sont là, le frelon asiatique aussi !

On ne présente plus le frelon asiatique *Vespa velutina*. Il a envahi aujourd'hui quasiment tout le territoire national, et une majorité des apiculteurs français sont confrontés à son action néfaste sur les ruches. Avec l'arrivée des beaux jours, l'UNAF incite, si ce n'est pas déjà fait, les apiculteurs mais aussi les citoyens et les collectivités à participer au piégeage contre les fondatrices et, ainsi, participer à la protection des abeilles mellifères et des insectes sauvages.



Le frelon asiatique a été introduit en France entre 2003 et 2005. Désormais présent sur quasiment tout le territoire, les dégâts causés par cette espèce sont bien réels et non négligeables :

- Dans les ruchers, cela va parfois bien au-delà de la prédation par prélèvement direct. Lorsqu'il y a plus de 10 frelons asiatiques devant la ruche, la colonie est condamnée. Le stress pour les abeilles est tel qu'elles ne sortent plus, la reine stoppe la ponte et, dans les cas extrêmes, la colonie peut désert.

- Pour les insectes sauvages, la prédation peut représenter les deux tiers de ses captures quand l'abeille représente le tiers.

- Pour l'homme, surtout si les nids sont au sol ou à hauteur d'homme, quelques piqûres suffisent à provoquer une hospitalisation, voire le décès.

Pour lutter contre *V. velutina*, il faut combiner plusieurs méthodes qui ne peuvent être pleinement efficaces que si une stratégie de territoire cohérente est mise en place. L'UNAF rappelle que limiter la lutte à une méthode ne suffit pas. Il est nécessaire de :

- **Piéger les fondatrices au printemps** : pour être efficace tout en préservant la biodiversité, il faut prendre en compte l'emplacement, l'entretien, le type de piège et les appâts à utiliser. Une fondatrice capturée, c'est un nid en moins et plusieurs milliers d'individus qui ne verront pas le jour. Le piégeage doit continuer jusqu'à la mi-juin. Au-delà, les reproductrices restent dans le nid et sont protégées. Pour l'apiculteur, le piège doit être suspendu entre deux ruches, ou placé dans un arbre ou un arbuste en fleur.
- **Détruire les nids** : pour réduire la pression sur les ruches en fin de saison et limiter le nombre de futures

fondatrices. Il est difficile de repérer les nids, souvent dissimulés dans les arbres. Pour l'instant, il n'existe pas de méthode de détection à 100 % efficace.

- **Protéger son rucher** : une palette de solutions existe.

Le printemps est là et les fondatrices aussi ! L'UNAF incite les collectivités mais aussi toutes les personnes avec des jardins à participer dès maintenant au piégeage de printemps. Aidez les apiculteurs à lutter contre le frelon asiatique en mettant des pièges dans vos jardins. Pour Gilles Lanio, président de l'UNAF : « En Europe, chaque État impacté par le frelon asiatique a retenu des stratégies différentes mais aucun n'a fait le choix de ne rien faire, sauf la France ! Il est

primordial qu'elle revoie sa stratégie et sa politique. » Ce combat ne doit pas être mené seul par les apiculteurs. L'UNAF insiste sur l'importance que l'Etat, les territoires et les acteurs de la protection de la biodiversité s'engagent ensemble dans cette lutte. L'UNAF demande donc :

- Qu'un audit soit commandité pour évaluer les choix de

la France en matière de lutte contre le frelon asiatique. Si l'éradication est impossible, il est possible de réduire la pression sur les ruchers et de soutenir le secteur apicole.

- De reconnaître le piégeage de printemps comme une méthode de lutte efficace contre le frelon asiatique, comme en Italie et dans les autonomies espagnoles.

- Que les autorités publiques participent à la destruction des nids, à l'image de nombreux pays d'Europe.



Retrouvez toutes les infos dans le hors-série 2020 spécial sur le frelon asiatique : https://www.unaf-apiculture.info/IMG/pdf/bulletin_de_commande_hors-serie.pdf

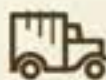
*Découvrez
+ de 4000 produits
en ligne !*



*4 bonnes raisons
de nous faire confiance*



*Des conseils d'experts
toute l'année*



*Livraison rapide domicile/relais colis
emballage soigné*



*30 jours pour changer d'avis,
satisfait ou remboursé*



*Les meilleurs produits
aux meilleurs prix*

Retrouvez-nous en magasins :

• **Au pied du Luberon, sortie A7 Cavaillon**

430, route de Cavaillon - 84460 Cheval-Blanc - 04 90 06 16 91

• **Dans le Gers, entre Auch et Agen**

33, avenue des Pyrénées - 32100 Condom - 05 62 29 32 01

04 90 06 39 91

contact@apiculture.net



En bref...

■ Conséquence du confinement : suspension et annulation d'événements tout azimut

A commencer par le débat public « Im-PACtons » sur la réforme de la Politique agricole commune (PAC) qui est repoussé à septembre. Lancé le 23 février pour une durée de trois mois, il devait permettre à chacun de s'exprimer sur la prochaine PAC en cours d'élaboration. Ce report laissera très peu de temps pour prendre en compte les résultats du débat public dans le Plan national stratégique.

Cette année devait être celle des grands rendez-vous pour la biodiversité. Les principaux sont reportés à l'année prochaine. La 15^e Convention sur la diversité biologique (CBD) ou COP15, qui fixe les trajectoires mondiales en terme de biodiversité, prévue initialement en octobre, en Chine, est déplacée en 2021. Idem pour le Congrès mondial de l'Union internationale pour la conservation de la nature (IUCN) qui devait avoir lieu à Marseille, en juin, et qui aura finalement lieu du 7 au 15 janvier 2021. Quant au sommet de l'ONU sur l'Océan, prévu au Portugal et coorganisé avec le Kenya en juin, la décision n'est pas encore officiellement prise, mais il est très probable qu'il soit aussi reporté. Enfin, les Nations unies ont confirmé, le 3 avril, le report à l'année prochaine des négociations internationales sur le climat, ou COP26, initialement prévues en novembre à Glasgow. Espérons que ces reports ne serviront pas de prétexte à l'immobilisme français autour de ces sujets.

■ Mais aussi des consultations sur l'après-Coronavirus

Pendant que le gouvernement suspend les consultations trop « difficiles » à mettre en œuvre, des associations, par-

lementaires et même des entreprises font des appels aux citoyens pour réfléchir et construire ensemble le monde après la crise sanitaire. La Croix-Rouge et le WWF veulent « Inventer le monde d'après » avec les citoyens, associations, universitaires ou entrepreneurs. L'objectif de cette consultation est de donner son avis sur les priorités après la crise. Les meilleures propositions deviendront les priorités de la société civile pour inventer et construire ensemble le monde d'après (<https://www.inventonslemondedapres.org/>). Du côté des entreprises, les sociétés Mirova et Fabernovel lancent « reCO-Very », une démarche de réflexion et de partage à destination de toutes les entreprises et acteurs financiers. Ils proposent 31 jours d'échanges et de débats pour soutenir un redémarrage juste et durable (<https://recovery.wiki/>). Une soixantaine de parlementaires proposent, quant à eux, de préparer « Le Jour d'Après » et de remettre en question nos fondamentaux sociaux, nos échelles de valeurs et notre mode de production. Cette consultation pour tous propose 11 sujets de discussion. Les mesures les plus populaires seront portées par les parlementaires dans un plan d'action post-crise (<https://lejour-dapres.parlement-ouvert.fr/>). Du côté de l'Europe, une consultation citoyenne, prévue avant la pandémie, est actuellement en cours autour du Pacte vert et du climat. Son but est de recueillir les avis des Européens sur le niveau d'ambition des politiques énergétiques et sur les actions proposées comme l'objectif « zéro émission nette de carbone » en 2050 (<https://bit.ly/2ymjA4g>).

■ En pleine crise sanitaire, la protection des riverains diminue... une aberration

Le 1^{er} janvier 2020, le gouvernement imposait une distance minimale de 5 à 20 mètres, suivant la culture et la toxicité des pesticides, entre les habitations et les zones d'épandage. Des arrêtés préfectoraux pris dans 25 départements vont permettre de réduire ces distances déjà plus qu'insuffisantes pour protéger les riverains. Jusqu'au 30 juin 2020, il sera donc possible d'épandre des produits phytosanitaires jusqu'à trois mètres des habitations pour les cultures basses et cinq mètres pour les cultures hautes. Normalement, ces décisions doivent être approuvées par le préfet après une consultation



du public et l'agriculteur doit signer une « charte d'engagement des utilisateurs » pour garantir ses bonnes pratiques.

En cette période de crise sanitaire où la santé des riverains devrait être la priorité des autorités publiques, que nenni, les préfets prennent la décision de raccourcir de moitié ces distances, sans l'approbation d'une charte et sans la consultation du public. Pour le gouvernement, les processus de consultation et de concertation sont difficiles à mettre en place... La démocratie en prend un coup ! Rappelons que plusieurs études montrent pourtant que la pollution de l'air pourrait favoriser le Covid-19. Avec le confinement, la pollution atmosphérique issue des transports a certes diminué, mais ce n'est pas le cas des émissions de particules fines dues aux épandages agricoles. Des épisodes de pollution se sont même enchaînés ces dernières semaines !

■ Qu'en est-il des résidus de pesticides dans nos aliments ?

L'autorité européenne de sécurité sanitaire (EFSA) a publié, le 2 avril, son rapport sur les résidus de pesticides dans les aliments. Un peu plus de 90 000 échantillons ont été testés. Environ 4,5 % des aliments dépassaient la limite maximale de résidus (LMR), ce qui marque une légère augmentation par rapport à 2017. Pour environ la moitié des aliments, soit 52,2 %, aucun résidu de pesticide n'a été détecté. Par ailleurs, le nombre et la quantité de résidus dépendent des variétés de fruits et légumes. En général, le raisin de Corinthe, la mûre, la fraise, la cerise ou encore la poire contiennent au moins deux résidus différents, tandis que les baies de goji de Chine en contiennent 29 ! La proportion d'échantillons qui dépasse la LMR augmente entre 2015-2018 pour la banane, le poivron, l'aubergine, le raisin de table, etc., et diminue pour le brocoli ou l'huile d'olive par exemple. Ce rapport fait, certes, un état des lieux des





© Pixabay

pesticides présents dans notre alimentation, mais il ne prend pas en compte les effets des mélanges de pesticides sur la santé. Avec plus d'un tiers des aliments testés pour lesquels au moins deux pesticides ont été retrouvés, il semble plus que primordial de prendre en compte les effets cumulatifs et synergiques de ces produits dans l'évaluation de l'EFSA. Enfin, notons que plusieurs pesticides non approuvés au sein de l'Union européenne ont été détectés à des niveaux dépassant les limites légales. Les Etats membres doivent donc prendre des mesures adéquates pour que les produits interdits ne soient pas utilisés et/ou retrouvés dans les aliments que nous consommons.

Pour en savoir plus :
<https://bit.ly/2KnuCZK>

■ Malgré leur indispensable présence, les pollinisateurs disparaissent de France

En 2017, une étude publiée dans *Plos One* montrait que plus de 75 % de la biomasse des insectes allemands avait disparu en moins de 30 ans. Côté français, les résultats viennent de tomber et ils ne sont pas plus optimistes. Publiée le 19 mars par le service des statistiques du ministère de la Transition écologique

© Pienis



et l'unité mixte PatriNat, l'évaluation de l'état de conservation des insectes entre 2013 et 2018 (<https://bit.ly/2Kii8Tn>) ne montre « quasiment aucune tendance positive ». Seulement 35 % des 44 espèces évaluées sont à un état de conservation favorable avec de fortes disparités observées suivant les zones biogéographiques. Et sans surprise, les principales causes du déclin sont la destruction et la perturbation des habitats et l'intensification des pratiques agricoles et sylvicoles. Pourtant, les insectes sont des êtres vivants essentiels à l'homme, même la première institution financière du monde le confirme. En effet, le Fonds monétaire international (FMI) a évalué les services économiques rendus par les animaux sauvages. En ce qui concerne l'abeille, il rappelle que 70 % de l'agriculture mondiale est dépendante de ces insectes. Ne serait-ce qu'en France, d'après le rapport de l'EFESA, entre 2,3 et 5,3 milliards d'euros issus de la production végétale sont attribuables aux abeilles.

■ Du côté de la science : le travail des croque-morts et la découverte de la première chimère vivante d'abeille

La cohorte des abeilles croque-morts est peu connue. Elle a pourtant un rôle sanitaire fondamental. En effet, elle assure l'évacuation rapide des individus décédés et limite ainsi au maximum les risques de transmission d'agents pathogènes. Une étude publiée dans la revue *bioRxiv* montre que les abeilles mortes sont identifiées par les croque-morts grâce à leur absence d'odeur. Les morts ne libéreraient plus d'hydrocarbures cuticulaires (CHC), molécules qui limitent le dessèchement des abeilles et permettent aux membres d'une colonie de se reconnaître. Ces résultats restent à prendre avec des pincettes car ils ont été publiés dans une revue sans comité de relecture (<https://bit.ly/2RPwoXQ>).

Des scientifiques ont découvert une abeille gynandromorphe encore vivante. Parfois, un animal aborde simultanément les caractéristiques mâles et femelles. Ce phénomène rare et encore mal compris est appelé gynandromorphisme. Il a déjà été identifié chez au moins 140 espèces

Depuis le début du confinement, l'UNAF reste à vos côtés pour vous soutenir

Tout d'abord, en ces temps difficiles de crise sanitaire, l'UNAF vous informe au plus tôt sur la situation et les contraintes pour les activités apicoles. Nous rappelons que les activités apicoles non collectives restent autorisées pour TOUS les apiculteurs. Vous pouvez notamment vous rendre sur vos ruchers pour les activités prioritaires et transhumer à partir du moment que vous avez tous les documents en règle (<https://bit.ly/2zjm4Bf>). Par ailleurs, les fournisseurs apicoles se sont adaptés aux nouvelles conditions liées à la crise. Ils restent donc ouverts mais pensez à les contacter en amont pour vous assurer de la disponibilité de votre commande. Pour vous permettre de continuer à vendre au mieux vos produits, nous avons interpellé le ministère en charge de l'Agriculture et l'Association des Maires de France afin de permettre la réouverture des marchés, sous condition d'application de règles sanitaires strictes. Pour ceux dont les marchés restent fermés, nous vous proposons quelques conseils pour maintenir la commercialisation de vos produits (<https://bit.ly/34NRp1r>). Nous ne cessons depuis le début la crise de communiquer sur la situation actuelle des apiculteurs, que ce soit auprès de la presse, des politiques ou des citoyens. Nous avons donc rédigé plusieurs communiqués de presse pour les informer de votre quotidien et des problèmes que vous rencontrez, mais aussi pour sensibiliser les consommateurs sur l'origine du miel consommé en France ou comment bien choisir son miel. Enfin, pour que tout le monde puisse aussi s'occuper, l'UNAF a offert la lecture en ligne du numéro de notre revue *Abeilles et Fleurs* d'avril.

Pour suivre toutes les informations autour de la crise sanitaire, n'hésitez pas à consulter régulièrement notre site internet :

<https://www.unaf-apiculture.info/>

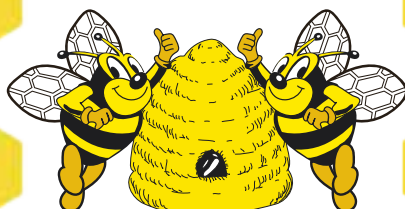
d'abeilles mais aussi des papillons, des oiseaux ou des crustacés. Le premier individu de ce type vient d'être trouvé chez une abeille nocturne d'Amérique Centrale et du Sud, *Megalopta amoenae*. Les scientifiques ont décrit ses propriétés physiques et son comportement dans le *Journal of Hymenoptera Research*. C'est la première fois qu'une abeille gynandromorphe est observée vivante (<https://bit.ly/3cvEehi>).

L'UNAF y était !

29 AVRIL

- Conseil d'administration téléphonique d'InterApi.

Chaque mois, les représentants de l'UNAF participent à des réunions, des colloques ou des manifestations diverses. Voici certains des événements auxquels l'UNAF a participé au mois d'avril dernier.



BIJENHOF

IMKERBEDRIJF • ENTREPRISE APICULTEUR



Ouvert du lundi
au vendredi de
8h30-12h - 13h30-18h
Samedi: 9-12h.
Fermé le dimanche
et jours fériés

Portes ouvertes annuelles le 21 juillet !

• Fabrication de ruches dans notre propre atelier

- en sapin rouge à tenons
- disponible en toutes les dimensions standards.

• Fabrication Matériel en acier dans notre propre atelier

- extracteurs tangentiels, radiateurs, réversibles...
- maturateurs, machines à désoperculer, mélangeurs.
- fondeuses à cire, chevalets, enfumoirs, ...

• Fabrication cire d'abeille dans notre propre atelier

- cire coulée et laminée
- gaufrée et en bloque
- comme le loi Européen

• Nourissement:

- sucre cristallisé, trim-o-bee, apisuc, sirop saint-ambroise, apifonda.

• Spécialisé dans tout le matériel apicole.

- vêtements d'apiculteur
- accessoires de miellerie
- lèves-cadres, enfumoirs, pinces, brosses, ...
- matériel pour récolter le miel
- ...

• Essaims d'abeilles

- uniquement sur commande
- uniquement enlèvement, pas livraison

• Tout pour fabriquer vos bougies en cire:

- tout le matériel est disponible dans notre magasin.
- demandez notre catalogue de bougies.

• Achat et vente de miel Européen

- Le miel est à la fois disponible en petit et en grand format (seaux de 20 kg).
- avec étiquettes Bijenhof ou propre marque.

• Produits cosmétiques

- Notre gamme de produits cosmétiques à base de propolis peut être trouvée dans notre boutique en ligne.

**Vos achats en ligne.
Tout aussi facile!**

**Visitez notre boutique en ligne:
www.Bijenhof.be**



Cette société d'apiculture, reconnue au niveau international, offre des produits de qualité supérieure, aux prix les plus avantageux !

Congés annuels: Du samedi 25 juillet au samedi 15 août 2020. Du samedi 19 décembre au samedi 2 janvier 2021. **Jours de fermeture exceptionnelle:** Samedi 11 avril, samedi 2 mai, vendredi 22 & samedi 23 mai 2020.

FRANCE (Pour autre revendeurs voir sur notre site www.bijenhof.be : onglet "Distributeurs")

LAPI

Rue de cassel 93
59940 Neuf Berquin
Tel: 0033328428308
Email: contact@lapi.fr
www.lapi.fr

APILORRAINE

1 Rue du 19 mars 1962
F-57490 L'Hôpital
Tel: 0355153000
Port: 0644771974
Email: infos@apilorraine.fr

EIRL BERTRAND Nature

Rue de l'épervier 3
67590 Ohlungen
Tel: 0033388726589
Tel: 0033650567211
Email: bertrandnature@orange.fr

LUXEMBOURG

AU RUCHER DU MOULIN JOLY

Rue des chasseurs 20, 6838 Corbion
Tel: 061/466454
Fax: 0477/833225
Email: capdevielle.gg@gmail.com
www.rucher-moulin-joly.eu

± 20km de Lille; suivre E17 direction "Gand" (Gent), après la frontière, deuxième sortie E403 direction "Bruges" (Brugge), première sortie "Wevelgem", alors à droite et après le "Metro", première rue à droite.

Courrier des lecteurs

Vous avez des questions ? Ecrivez-nous !

Gilles Broyer répondra aux questions qui présentent un intérêt général.

Adressez votre courrier à : UNAF - Courrier des lecteurs - 5 bis, rue Faÿs - 94160 Saint-Mandé
ou envoyez un mail à abeilles-et-fleurs@unaf-apiculture.info



Le mois de mai étant traditionnellement le mois de l'essaimage, comment combattre cette situation ?

Pierre-Marie (49)



L'essaimage est le processus naturel de reproduction de notre abeille depuis soixante millions d'années. Certaines sous-espèces ou lignées sont plus favorables à l'essaimage que d'autres. Certaines miellées ou pollens sont plus favorables à l'essaimage, comme le colza, le romarin ou le pissenlit. L'essaimage peut être accentué par de mauvaises conditions météo, à ce moment-là toutes les butineuses sont confinées à l'intérieur de la ruche et échauffent l'atmosphère. Si le signal est donné, 19 jours plus tard la vieille reine partira avec la moitié de la colonie. Ce phénomène est exacerbé par l'âge de la reine : une reine de 2019 aura 15 % de chance d'essaimer en 2020, une reine de 2018 aura 85 % de chance d'essaimer en 2020. En résumé, pour combattre cette situation, il faut :

- Être attentif lors des visites, surtout sur des miellées favorisant l'essaimage, et repérer les éventuelles cellules royales.
- Avoir de jeunes reines.
- Pratiquer l'essaimage artificiel des colonies (en introduisant une génétique moins « essaimeuse » dans les essaims).
- Si la fièvre d'essaimage perdure malgré la destruction des cellules, il faut diviser la colonie en plusieurs essaims afin de casser définitive-

ment cette problématique. La colonie étant perdue pour la production de miel, autant assurer la reproduction et le développement de cheptel pour l'année à venir.

J'ai effectué mes premières visites de printemps, les conditions météorologiques du moment m'inquiètent. Je ne sais pas si je dois continuer à nourrir ? Et, si oui, avec du sirop ou du candi ?

Jeanne (94)

C'est un bon début que d'avoir effectué vos visites de printemps. A ce moment-là, avez-vous compté les cadres de couvain et de réserves ? Les conditions du moment sont-elles favorables à l'activité des abeilles, la colonie est-elle dégrappée ?

Globalement, si les conditions météo vous semblent défavorables et que les ruches vous semblent légères, je vous suggère de compléter les réserves avec un demi-pain de candi, éventuellement protéiné. Si la saison a bien démarré, vous pouvez commencer à nourrir avec du sirop. Le sirop commercial sera vendu aux environs de 75 % de MS (matière sèche). Vous pourrez donc trouver l'équilibre de nourrissage de la colonie en diminuant le taux de MS. Plus vous irez vers un sirop léger (50 % de MS) et plus il agira en stimulation, plus il sera épais (75 % de MS) et plus il sera stocké comme des provisions.



Lors de mes visites de printemps, je n'arrive que très rarement à trouver mes reines. Auriez-vous une méthode ? Comment élaborer un diagnostic de présence de la reine ?

Jean-Guillaume (22)

Il m'arrive également de ne pas trouver les reines de mes colonies. En fait, il faut différencier les objectifs : soit je visite ma ruche et, si les conditions sont requises, je peux trouver la reine (d'autant plus si elle est marquée) ; soit votre objectif est de trouver la reine : vous enfumez la colonie en envoyant la fumée de l'extérieur vers l'intérieur (vers vous), et vous effectuez le contrôle des cadres de couvain centraux, particulièrement sur la partie ouverte du couvain.



Les signes d'absence de la reine sont les suivants :

- La colonie bourdonne, elle fait un bruit désordonné proche de l'agressivité.
- Il peut y avoir de la ponte hétérogène du couvain produite par les ouvrières.
- Il peut y avoir un grand nombre de mâles dans la colonie.

Les signes de présence de la reine sont les suivants :

- La colonie est calme.
- Il y a du couvain compact et sain, représentant tout le cycle de reproduction de l'abeille, de la ponte à l'émergence.

*Distributeur et
fabricant de
matériel apicole*



- Une fabrication de ruche artisanale
- Une maîtrise TOTALE du processus de transformation du bois
avec du bois exclusivement régional
- Une transformation du bois par des acteurs locaux

Nous réduisons au maximum nos émissions de carbone !
Préserveons notre environnement et nos abeilles.

Rendez-vous sur internet et
dans nos magasins
www.mat-apiculture.fr

MERVENT



Route du pont du Nay
Le Nay 85200 MERVENT
02 51 51 81 04
mat-api85@orange.fr

ORVAULT



2 BIS rue de Neuilly
44700 ORVAULT
02 51 78 07 46
mat-api-miel@orange.fr

ISOLATION / HYGIÈNE depuis 25 ANS

NOS SOLUTIONS pour aménager vous-même votre miellerie

Murs...
Plafonds...
Parois...
Chambres
chaudes

- Portes
frigorifiques
- Portes de
service

KIT

■ Panneaux sandwich

- 30 à 100 mm
- Plaques de PVC
- Accessoires de pose
- Lanières
souples



MAINE AGROTEC
www.maine-agrotec.fr

Tél. 02 43 03 18 03 / Fax 02 43 03 69 36

Le dessin du mois

Covid-19



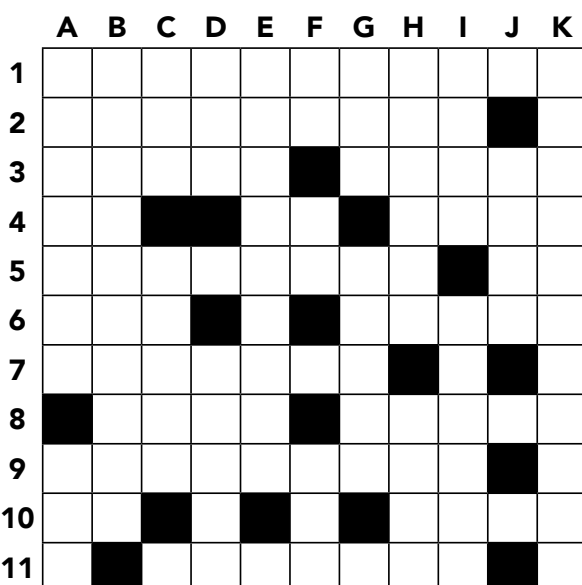
Les mots croisés de la reine

Par Stéphane Ducuing

Grille apicole n° 5



Solutions dans le prochain numéro.



Horizontal : 1 - Belle miellée estivale. 2 - Bien piquantes, mais sources de miel suave et fruité ! 3 - Tendu pour parler. S'il est de verdure, vos abeilles vont s'y plaire ! 4 - Article... du souk ! Méorisé. Aller aux abeilles avec est quelque peu...imprudent ! 5 - Sera sur... son petit nuage ? Direction. 6 - Poisson. Equiper d'un dard ? 7 - Elimina... n'importe comment ! 8 - Jolie fleur parfumée du printemps. L'ouvrière a fini par trouver la sortie... mais à l'envers ! 9 - Elle est au four... peut-être, mais au moulin sûrement ! 10 - C'est la rumeur ! L'abeille dispose d'une planche pour le prendre ! 11 - A la ruche, un seul être nous manque... on s'en est occupé !

Vertical : A - En fleur, excellent pour piéger *Vespa velutina*. Plus ou moins selon les miels. B - En couches sur la ruche ? (en trois mots). C - Le b.a.-ba ! Heureusement pour nous, il est thermolabile ! D - Transport. Esclave. E - Pratiquer l'apiculture en est véritablement un ! F - Romains. On l'aimerait plus à notre écoute ! Bugle. G - Un bout de châtaigne ! Touffe d'arbre. H - Obsession chez

l'abeille ! On la cherche dans les analyses. I - Un soir... mais après un sacré apéro ! Protège la ruche du frelon. J - C'est dans leurs gènes. K - Mettraient de l'ordre, après la récolte ?

Solutions de la grille apicole n° 4

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K
1	D	E	S	O	P	E	R	C	U	L	E
2	I	N	S	P	E	C	T	E	R	A	I
3	V	E	R	I	T	A	B	L	E	A	
4	I	E	U	N	S	R		L	E	S	T
5	S			E		T	R	U	S	T	
6	I		A	L	O	E	I	L		R	C
7	O	I	E		E	M	M	E	N	E	R
8	N	I	D		N	E	E	S		S	I
9	S	I	E	N		N	R		O	S	S
10	I	S	E	U	T		O	R	E	E	
11	P	I		E	N	S	A	B	L	E	S



Pratiquer l'apiculture en temps de confinement

Le confinement dû à la pandémie de Covid-19 bouleverse profondément nos habitudes au quotidien mais modifie aussi le fonctionnement et la gestion de nos exploitations. Les membres du conseil d'administration de l'UNAF témoignent de leurs expériences.

■ Philippe Gaulard (Dijon)

« Lorsque le confinement a été déclaré, sur le coup, je me suis inquiété de savoir comment on allait faire pour la gestion de l'exploitation et des ruchers. En fait, je me rends compte qu'avec les autorisations et déclarations de ruchers, DGAL, je n'ai pas été impacté dans ma libre circulation. Je peux livrer mes clients et visiter mes ruchers comme si de rien n'était. Même chose en ce qui concerne mon fournisseur de matériel apicole local, en l'occurrence Api-Bourgogne, qui, dès le départ, a mis en place une organisation pour continuer à pouvoir nous servir. Les choses sont plus compliquées avec les colis de petits matériels expédiés par La Poste et les transporteurs. Aller chercher à La Poste un colis avec du toner pour l'imprimante est tout de suite énergivore en temps perdu à faire la queue, etc. Je ne parle même pas de certains transporteurs où là c'est franchement galère pour récupérer sa marchandise. Le plus dur est que, cette année, je n'ai pas de stagiaire, il faut donc s'organiser différemment pour certaines tâches. Côté vente, si à ce jour je ne m'en sors pas trop mal, car je vends en direct et par des réseaux du style locavore, "La Ruche qui dit oui", magasin de producteurs à

la ferme, etc., je suis plus inquiet quant à l'avenir. Tous mes marchés gourmands et nocturnes se sont annulés les uns derrière les autres. L'augmentation des ventes sur certains réseaux ne compensera pas la perte de CA des marchés perdus. Mes craintes concernent davantage les quelques mois et années à venir. L'avance de trésorerie que j'ai suffira-t-elle à passer ce cap difficile ? Avec la perte du pouvoir d'achat qui me paraît inévitable, la consommation de miel sera-t-elle toujours là ? A part cela, je me considère comme un privilégié à pouvoir circuler et voir mes abeilles au grand air, plutôt que de rester confiné dans ma maison ! »

■ Johann Pavia (Pyrénées-Atlantiques)

« Le confinement n'a pas eu d'impact considérable sur l'organisation et la gestion du travail sur l'exploitation et sur les ruchers. Pour les transhumances, néanmoins, il est plus difficile de trouver des volontaires pour des TESA (titre emploi simplifié agricole) de quelques heures, et l'aide des amis est considérée comme travail au noir. Côté approvisionnement, c'est un peu plus compliqué également, mais largement gérable. Les fournisseurs ont mis en place des systèmes de *drive-in*, il faut juste anticiper les commandes pour ne pas être pris de court. En revanche, étant donné que je vends essentiellement en direct (à la ferme, marché hebdomadaire, dépôts chez des amis agriculteurs et seulement quelques boutiques), mon chiffre d'affaires a fortement diminué, je n'ai presque plus de revenu et vais manquer de trésorerie rapidement. Pourtant, j'ai du miel...

Je me suis inscrit sur plusieurs plates-formes en ligne solidaires et locales, mais il n'y a aucun retour de ce côté-là (les gens préfèrent acheter au supermarché). Je viens d'avoir des échanges un peu tendus avec la MSA, en réponse à leurs messages pathétiques concernant les mesures mises en place pour soutenir les agriculteurs (simple report des échéances de cotisations, avec la petite phrase qui va bien : simple report, faudra les payer de toute façon). Leur réponse finale : "Nous ne pouvons donner suite à votre demande, nous n'avons aucune autre directive de l'État". Sinon, je vais très bien, mes abeilles aussi et je suis heureux de faire ce métier avec ou sans confinement ! »



© Fotolia



© Fotolia

■ Yves Delaunay (Corrèze)

« Le confinement ne change rien à mon travail, je fais et vais et viens comme d'habitude, nuit et jour, avec quelques contrôles de gendarmes qui m'encouragent car les abeilles, pour eux, c'est très important. Pour la sortie d'hivernage, les colonies étaient très populeuses et bien garnies en miel et pollen, et nous nous préparons à une récolte de miel qui devrait être bonne. Enfin, pour les besoins en matériel et autres consommables, le confinement ne pose pas de problème car, comme chaque année, nous avons anticipé nos besoins avant la fin de l'hiver. »

■ Jean Lacube et Marlyse Boucour (Seine-et-Marne)

« Malgré le confinement, nous avons pu nous rendre sur nos ruchers avec les documents demandés (attestation de déplacement dérogatoire et déclaration d'emplacement de ruchers) dans un rayon de 20 km de notre domicile et n'avons pas été contrôlés. La visite des ruches a permis de les préparer pour la saison, les hausses sont posées. Les pertes hivernales sont estimées à 10 %. Les colonies ont globalement bien démarré sur une moyenne de 4 cadres de couvain. Le colza est en fleurs depuis la mi-mars, en avance cette année. Un bémol : les floraisons sont fortement décalées d'une parcelle à l'autre. La récolte risque d'être difficile, surtout si l'acacia est également en avance.

Face au Covid-19, en solidarité avec les personnes qui travaillent dans des conditions difficiles pendant la période de confinement, le GABI, syndicat UNAF de Seine-et-Marne, a proposé d'offrir des pots de miel. Plusieurs initiatives individuelles ont été prises pour des dons de miel à tous ces travailleurs, tous méritants. Une action collective a permis une collecte de pots de miel à l'attention des urgences Covid de l'hôpital de Melun-Sénart, tout en respectant bien sûr les mesures de sécurité sanitaire. Une autre action collective est envisagée après les premières récoltes. Pour le déplacement des adhérents, le GABI a édité une lettre expliquant la démarche d'intérêt général en parallèle de la dérogation (case à cocher : mission d'intérêt général). »

■ Alain Roby (Limousin)

« Pendant ce confinement, l'activité apicole a pu continuer pour moi, mais le manque d'aide ne m'a pas permis de faire la visite de printemps complète. Les conditions météo étaient délicates pour permettre l'ouverture des ruches. Question température, le créneau horaire était pour moi de deux heures les après-midis en commençant vers 13 heures. Par contre, mes colonies de "noires" sont magnifiques, j'ai dû décongestionner les corps (deux cadres de miel parfois enlevés dans certaines ruches), pour attendre le moment de faire des essaims et de "poser" les hausses. J'ai la chance de ne pas avoir de colza dans le secteur, même si je redoute son arrivée dans les années à venir. Par contre, j'ai malheureusement quelques ruches hybridées par des Buck ou battards Buck, avec des cadres de couvain au "carré", j'adore ! Celles-ci seront "traitées" et remplacées par mes noires. Très peu de mortalité constatée, surtout des bourdonneuses parfois par accident (ruches renversées par un cerf...).

En ce qui concerne les contrôles de déplacement, je n'ai pas eu de problème avec les autorités, contrôlé une fois au début, les gendarmes m'ont toujours laissé passer car ils reconnaissent mon véhicule et l'individu qui était au volant. En revanche, certains "amis !" agriculteurs n'ont pas confiné les pulvérisateurs pour arroser les repousses de céréales avec du Roundup® et, cerise sur le gâteau, déversé des boues en provenance d'une station d'épuration. Cela doit donner du goût au maïs ensilage et à l'entrecôte. »

■ Gilbert Morizur (Finistère)

« Le confinement a coïncidé avec les premiers jours de beau temps sur le Finistère et, comme de très nombreux apiculteurs, je m'inquiétais des possibilités qui seraient accordées quant aux déplacements pour les visites des ruches. Le travail de l'UNAF et les autorisations qui nous ont été données ont rassuré tout le monde et m'a même permis de répondre au service de renseignement du Groupement de gendarmerie départemental du Finistère sur le droit de déplacement des apiculteurs "amateurs". Pour ma part, j'ai effectué l'ensemble de mes déplacements



© Pixhere



sans le moindre contrôle. Côté "rucher" : les journées de chaleur de cette mi-mars ont fait que les colonies ont très vite évolué en ce début de saison, le constat est même que parfois les corps sont trop chargés en miel. Côté "vente" : effectuant ma vente uniquement en GMS, j'observe une légère baisse mais rien d'alarmant. Une saison qui s'annonce sous de bons augures... croisons les doigts ! »

■ Jacques Kemp (Île-de-France)

« Cette année, étonnamment, les colonies sortent en parfaite santé de l'hivernage. La plupart des ruches sont trop fortes pour ce début d'avril. Elles trouvent de quoi butiner malgré le temps trop froid avec des gelées le matin et une température un peu juste l'après-midi, dans la région Ouest de l'Île-de-France. J'ai fait des essaims artificiels en introduisant mon surplus de reines qui avaient passé en bonne forme le cap de l'hiver. Les ruches trop fortes ont été "cas-sées" pour renforcer celles qui avaient un peu de retard. Bien que ce soit trop tôt pour la pose des hausses, j'ai commencé à en mettre en indirect, c'est-à-dire par dessus le nourrisseur-cadre et avec grille à reine, car il m'est déjà arrivé certaines années que les reines montent pondre dans les hausses malgré la présence du nourrisseur. Il y a du travail pour l'entretien des ruchers, tant que le temps est sec il faut le faire. En ce qui concerne le contexte du Covid-19, je vais au rucher avec mon dossier contenant les feuilles bien remplies, j'ai croisé plusieurs fois la police ou la gendarmerie, mais n'ai jamais été contrôlé, je pense que quand ils voient une camionnette ils se doutent que c'est pour travailler et ne contrôlent pas, du moins par ici. »

■ Dominique Cena (Île-de-France)

« Aucun souci de déplacement, sans abus toutefois, tant sur les ruchers ASE que personnels, aucun contrôle pour le moment. Les fournisseurs continuent à nous servir, Lerouge pour ma part. Avec, paradoxe, une circulation automobile de rêve, entre 15 à 20 mn pour se rendre au cœur de la capitale (20 km), dès lors qu'en temps "normal" il faut une heure au bas mot. »

■ Jean-Marie Sirvins (Puy-de-Dôme)

« Après un automne difficile, dû à un traitement anti-varroa pas suffisamment efficace (Apivar) qui a entraîné la perte de quelques colonies, les autres colonies sont sorties de l'hivernage en bonne forme. La récolte de printemps pourrait être correcte. Pour la période de confinement, aucun problème pour travailler dans les ruchers : merci au président de l'UNAF d'être intervenu très tôt auprès du ministère de l'Agriculture. Quant à la vente de miel, tout se déroule normalement (il faut dire que tous les magasins que nous livrons sont restés ouverts pendant le confinement. »

■ Charles Huck (Alsace, Moselle, Vosges)

« Pour les régions du Nord-Est, l'hiver aura été d'une grande douceur. Dans la majorité des cas, les ruches ont bien hiverné et, pour une fois, les pertes n'étaient pas trop sévères. Néanmoins, certains ruchers ont connu des mortalités parfois importantes pour des raisons connues ou inconnues. Il n'y a pratiquement pas eu d'interruption de ponte. Un grand nombre de ruches étaient fortes à la sortie de l'hiver et au début du printemps. Fin mars-début avril, les températures étaient plutôt celles de fin mai-début de juin. Les floraisons étaient écourtées mais avec de belles miellées de printemps dans certains secteurs. Les premiers essaimages ont eu lieu dès la mi-avril, ce qui est extrêmement précoce pour notre région. Les élevages de reines ont pu débuter dès la mi-avril, la formation de nucléis était possible car les ruches étaient très populeuses. Un bon début de printemps.

Notre région a été l'une des plus touchées par le Covid-19. Une pensée pour certains collègues apiculteurs ou des membres de leurs familles qui ont succombé des suites de cette maladie. Dans l'ensemble, les mesures de confinement ont été bien respectées. Les déplacements des apiculteurs pour se rendre à leurs ruchers ainsi qu'aux magasins d'approvisionnements en matériel apicole ne posaient pas de problème, suite à la dérogation accordée à la profession qui a été portée par l'UNAF. Plus problématique est la forte baisse du chiffre d'affaires. Car s'il y a eu de très fortes ventes dans les supermarchés au départ, la fermeture des marchés et des points de vente a fortement fait chuter les ventes.



Seules les ventes par "drive" e-commerce ont progressé. Du moins dans un premier temps.

Fin avril, les stocks de matériel apicole ont commencé à faire défaut dans divers points de vente, suscitant de l'inquiétude chez tous les apiculteurs. En cause : la pénurie de matières premières, le manque de personnel et les approvisionnements aléatoires en provenance de l'étranger.

Enfin, le confinement en Allemagne étant moins long, moins contraignant et moins handicapant pour l'économie globale de ce pays qu'en France, l'économie française est beaucoup plus impactée que celle de nos voisins d'outre-Rhin. Nos collègues allemands entrevoient une meilleure réactivité post-confinement. Espérons que cela se passe pour le mieux ! »

■ Christian Pons (Hérault)

« En temps qu'apiculteur, le confinement m'a conforté à plusieurs niveaux.

En particulier que nous sommes des acteurs à part entière de l'agriculture, et à ce titre nous avons aussi contribué à la bonne alimentation des Français (notre Président a parlé de deuxième ligne de front).

Ensuite, le confinement m'a rappelé une certaine époque quand le bruit du silence, le chant des différents oiseaux, les fleurs partout – bord des routes, prés, bordure d'autoroute, chemin, jachère, jardin public, espace naturel, etc. – sans compter les nombreux animaux très calmes (chevreuils, canards sauvages, oiseaux, lapins, perdreaux, pigeons ramiers et tous les insectes) faisaient partie de notre environnement.

Le dernier point, celui du syndicaliste : j'ai compris une chose essentielle, c'est que si nos dirigeants le veulent, ils peuvent prendre des décisions qui, hier encore, étaient impensables, même si cela coûte très, très cher, tant au niveau national qu'au niveau européen.

Tout ceci pour vous dire que, si les pesticides et autres produits phytosanitaires (grosses saloperies) existent encore, c'est qu'il y a une volonté de laisser faire, voire de non-faire.

On ne peut plus nous faire croire que c'est économiquement impossible.

■ Gilles Lanio (Morbihan)

« L'annonce attendue d'un confinement possible a suscité d'abord une inquiétude pesante. Un ennemi invisible rodait, avançait. Pour lui échapper, nous allions devoir nous calfeutrer. Cette crise de doute une fois passée, il a fallu se rendre à l'évidence que,

pour continuer à vivre, il fallait tout simplement tout faire pour éviter de croiser sa route. La visite de printemps s'est faite en mode accéléré, même si heureusement les apiculteurs étaient autorisés à poursuivre leur activité. Le doute, l'inquiétude venaient aussi de nos décideurs qui, du jour au lendemain, sont capables de dire l'inverse de ce qu'ils ont dit la veille. Le train-train a vite repris le dessus et, en tant qu'apiculteur, au printemps il ne faut pas compter ses heures. Globalement, les colonies étaient en bonne santé et, une fois de plus, largement en avance sur le calendrier de dame nature. La société en mode confinement contrôlé est pesante. Il faut se déplacer avec l'autorisation qui va bien. Cela crée un climat malsain, suspicieux, engendre la peur de

l'autre... Les abeilles ne connaissent pas le confinement. La miellée de printemps est correcte, mais attention à l'essaimage car de nombreuses colonies sont très populeuses. L'autre problème en cette période de confinement concerne la vente des produits de la ruche pour les apiculteurs vendant sur les marchés, car certains se sont trouvés pénalisés et il a fallu s'adapter tant bien que mal... »



■ Loïc Leray (Loire-Atlantique)

« Les abeilles vont bien. Les ruches sont magnifiques, c'est d'abord ce que je retiens dans cette période de confinement. Nous avons été obligés de modifier notre quotidien, mais pour autant la vie au rucher continue... Nous sommes en pleine récolte de colza qui s'annonce très bonne. Le confinement nous apporte paradoxalement plus de temps à passer sur l'exploitation, puisque les cours des ruchers-écoles sont suspendus, comme nos travaux au lycée agricole. Les essais effectués en ce début de printemps sont prometteurs. La fécondation marche à merveille. C'est encore du positif. Du côté des ventes, nous avons juste un marché tous les 15 jours, car tous les autres sont suspendus. C'est déjà mieux que rien. Certains clients viennent sur l'exploitation, mais ce n'est pas facile à gérer. Du côté de nos voisins agriculteurs, je constate une nouvelle fois que les pulvérisateurs ne sont pas confinés... Nous pouvons déjà, hélas, observer les dégâts dans certains ruchers. Je voulais saluer également le travail de nos salariés et des administrateurs de l'UNAF qui, malgré le confinement, restent mobilisés dans l'intérêt de l'ensemble de notre filière. Bon courage à tous et à bientôt. Espérons que nos dirigeants en tirent les leçons ! »



■ Henri Clément (Lozère)

« Pas de souci de circulation. Les quelques contrôles se passent bien dans la mesure où nous possédons le document pour pouvoir sortir dûment rempli et placé sur le tableau de bord avec une copie de la déclaration de ruches. Pour l'approvisionnement, pas de véritable souci. Juste penser à prendre ses précautions en appelant les fournisseurs pour passer la commande, la réceptionner à l'extérieur et ne pas traîner à discuter avec les autres apiculteurs s'ils sont là. Pas de souci à ma connaissance de rupture de stock. En ce qui concerne la commercialisation, certains points de vente ont fermé. Ceux restés ouverts ont vendu plus de miel, mais en chiffre d'affaires ces derniers ne compensent pas les pertes des premiers. Beaucoup d'inquiétude sur les ventes d'été dans les magasins de produits locaux. Car malgré la beauté de nos paysages, comme les gorges du Tarn, l'Aubrac, les Causses ou les Cévennes, y aura-t-il des visiteurs en juillet-août ? On peut en douter... Hormis dans quelques secteurs où il y a eu de fortes pertes, la sortie d'hiver, plus que doux il est vrai, s'est plutôt très bien passée. Les colonies sont belles, très en avance, mais la sécheresse de surface commence déjà à nous inquiéter... Et nous ne sommes qu'à la mi-avril. Il est temps qu'il pleuve ! Et que l'on sorte de cette fichue crise ! »

■ Thierry Cocandeau (Mayenne)

« Sur mon département de la Mayenne, la sortie d'hivernage de nos avettes a été très différente d'une zone à l'autre, les pertes se situent malgré tout entre 15 à 30 %, c'est important ! Dans mon cas, j'observe 25 % de mortalité en moyenne, heureusement je le compense par mon élevage de 2019. La miellée de printemps semble bien s'annoncer, affaire à suivre... Le confinement ne me pose aucun souci de déplacement sur les ruchers ni pour les livraisons et distribution de produits fermiers. Tous mes besoins en matériel ont été anticipés en début d'année, donc pas de problème de ce côté-là. En revanche, il me prive de l'aide précieuse d'un stagiaire du CFPPA de Laval que je sollicite chaque année, l'aide familiale prend le relais. Je vais essayer de lui proposer un TESA pour compenser sa période de stage perdue. Pour le moment, mes ventes de miel ne ralentissent pas en supermarché, et elles progressent via le drive Fermier 53 qui a vu ses commandes se multiplier par 4. J'espère que la fatigue due au surcroît de travail seul et cette ambiance parfois lourde liée à notre relationnel à distance aux autres ne dureront pas trop longtemps, ce privilège du contact qu'offre notre métier risque fort de me manquer très vite. »

© Pxhere



■ Joël Mercier (Cotes-d'Armor)

« Après un hiver très pluvieux et doux, nous retrouvons un cheptel en bonne santé avec une perte hivernale d'environ 10 %. Avec un printemps clément, nos colonies se sont vite développées avec les premières floraisons et l'arrivée du colza. La récolte de printemps devrait être correcte. Nous avons la chance de vivre cette période de confinement en travaillant. Après un arrêt de cinq semaines, nous retrouvons le chemin de cer-

tains marchés. Il a fallu convaincre les mairies pour organiser le bon déroulement de ceux-ci en conformité avec les nouvelles normes sanitaires mises en place pour lutter contre la pandémie du Covid-19. En espérant qu'après toutes ces mesures gouvernementales, nous retrouverons une vie d'apiculteur à peu près normale auprès de nos familles et de nos amis ! »

■ Félix Gil (Provence)

« Sortie de l'hiver : état des colonies (environ une centaine) composées de :

- 40 colonies Dadant et Langstroth : aucune mortalité, mais 6 se développent difficilement, car reines de non-valeur ou trop âgées.
 - Le reste est composé d'essaims sur ruchettes Dadant ou Warré 1 ou 2 éléments et ruchettes de fécondation sur 2 éléments : 3 bourdonneuses, 2 mortalités (plus d'abeilles), 8 non-valeurs (reines 2019).
- Miel de début de saison et développement des essaims en raison du manque d'eau (pluie) depuis le début de l'année et du froid (surtout la nuit), il y a eu très peu de nectar et de pollen. J'ai été obligé de nourrir au sirop pour développer les colonies de production et développer quelques essaims que j'ai vendus courant mars. Depuis début mars, 3 ruchers sont mis en place : 2 pour la bruyère (Sainte-Maxime dans les Maures), à ce jour pas de miel mais bonne récolte de pollen de ciste, et un au romarin (Villecroze) où la récolte est annoncée autour de 4 kg en moyenne par ruche.

Confinement : respect des consignes données par le gouvernement. Je sors pratiquement tous les jours, habillé en apiculteur, le panneau "Attention abeilles" sur le pare-brise, et mes documents mis à jour à chaque sortie. J'ai été contrôlé une fois par les gendarmes, et j'ai à peine eu besoin de montrer mes papiers quand ils m'ont vu avec la combinaison. Pour circuler, c'est un régal, pas grand monde sur la route, en dehors des petits artisans qui travaillent toujours. Nous vendons un peu de miel aux voisins et aux gens qui passent dans notre coin. »



Pendant le confinement, la filière apicole continue son activité

Compte tenu de la crise que nous traversons, nous devons, plus que jamais, faire preuve de solidarité entre nous au sein de la filière apicole, afin de traverser au mieux cette période si compliquée pour tous. Apiculteurs, marchands de matériel apicole, conditionneurs, nous avons tous besoin les uns des autres ! En cette période trouble, l'UNAF est heureuse de relayer toutes les informations pratiques de nos fournisseurs, bien utiles aux apiculteurs. Retrouvez toutes ces informations sur le site www.unaf-apiculture.info



■ Apiculture.net

- Magasin de Cavaillon : Luberon Apiculture, ouvert de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h, du mardi au samedi midi. Fermeture le samedi après-midi, dimanche, lundi et jours fériés.
- Magasin du Gers : Gascogne Apiculture, ouvert de 9 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h, du mardi au samedi midi. Fermeture le samedi après-midi, dimanche, lundi et jours fériés.

Le respect des gestes barrière est demandé pour protéger l'ensemble de nos clients et salariés. Nous disposons de l'essentiel des produits en stock. Vous pourrez bénéficier de conseils personnalisés grâce à nos experts passionnés d'apiculture. En plus de nos 2 magasins, nous proposons de vous expédier vos commandes grâce à notre site Internet :

www.apiculture.net

■ Api Distribution

Depuis le 17 mars, toutes nos équipes sont mobilisées pour répondre à vos besoins dans les meilleurs délais, tout en respectant les gestes barrières et les procédures mises en place en interne et par nos transporteurs.

Notre site Internet fonctionne :

- En mode retrait magasin « drive » uniquement pour le magasin de Bordeaux (33), vous passez votre commande et nous vous téléphonons pour convenir de la date et l'heure du retrait.
- En mode livraison à domicile : expéditions tous les jours sur toute la France (livraison à domicile uniquement, pas de points relais).

Nos 3 magasins fonctionnent uniquement en mode

retrait magasin « drive » : vous devez les appeler au préalable pour passer votre commande, payer par téléphone et convenir d'une date et heure de retrait.

- Bordeaux (33) : tél. 05 56 39 75 14 et aussi sur notre site www.apidistribution.fr, option retrait magasin.
- Lescar (64) : tél. 09 83 47 47 71.
- Portet-sur-Garonne (31) : tél. 05 61 72 85 95.

Précisions pour les retraits en « drive » : merci de respecter l'heure de rendez-vous et de rester dans votre voiture pendant que nos équipes chargent votre coffre, afin de limiter les contacts.

www.apidistribution.fr

■ Apimab Laboratoires

La vente en ligne pour les particuliers continue via le site propolia.com. Pour les professionnels, les informations importantes à mentionner sont :

- Bien que notre effectif soit actuellement réduit, nous tenions à vous informer que les services production, conditionnement et logistique continuent de fonctionner pour assurer vos commandes.
- L'ensemble de nos conseillers commerciales restent mobilisées et continuent de vous accompagner au mieux. En télétravail, elles restent joignables par e-mail ou via leur téléphone portable.

Vous pouvez également contacter notre service commercial au siège par téléphone au 04 67 96 38 14 ou par e-mail à l'adresse contact@apimab.com. Le laboratoire est ouvert de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

Si vous êtes situé à proximité du laboratoire, il est également possible de venir retirer votre commande sur place en ayant contacté votre commerciale au





préalable qui vous informera des modalités pour récupérer votre commande. Dans cette période exceptionnelle, les délais de préparation des commandes ainsi que les délais de livraison des transporteurs et de La Poste sont allongés. Pensez donc à passer vos commandes à l'avance !

<https://propolia.com/>

■ Apiprotection

Les harpes électriques sont toujours disponibles. Le site apiprotection.fr est toujours en ligne avec les prix 2019. Contact : sur site et par téléphone au 06 78 60 94 66. Les stocks sont prêts pour la saison 2020.

<http://apiprotection.fr/>

■ BeeGuard

Fabricant d'antivol GPS, balance de ruches et logiciel de registre d'élevage apicole numérique, durant la crise Covid-19, nous restons actifs. Les équipes commerciales, support et R&D ont été réorganisées en télétravail. Vous pouvez nous joindre par le site Internet <https://www.beeguard.fr/contact> ou par téléphone au 05 62 88 39 55 de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h, il faut laisser sonner un peu plus longtemps du fait du dispatch de l'appel et ne pas hésiter à laisser un message. Notre atelier continue à fonctionner pour finaliser les fabrications en continu et livrer au plus tôt les commandes. Nous recevons bien le courrier et les livraisons, par contre nos bureaux ne reçoivent plus de public. Nous avons actuellement suffisamment de stock pour expédier des appareils neufs sous 2 semaines de délai. Le SAV et la fourniture des packs de piles sont également toujours assurés. Il est important de nous signaler si votre facteur passe toujours, car habituellement nous expédions par Colissimo. Attention, les délais ne sont plus garantis par les transporteurs, donc cela peut parfois prendre une semaine au lieu des 48 heures habituelles. Un conseil à nos clients en ce début de saison : créez vos emplacements depuis le menu « Carte » simplement en cliquant sur le lieu, affectez vos ruchers aux bons emplacements et, par la suite, il suffira juste d'appuyer sur le bouton transhumance et choisir le nouvel emplacement pour à la fois enregistrer la transhumance et déplacer automatiquement dans l'application le rucher et les capteurs au bon endroit. Vous pouvez gérer avec l'application tous vos ruchers, même ceux qui ne sont pas équipés de capteurs.

www.beeguard.fr/contact



■ Besacier Apiculture

Nos horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 7 h 30 à 12 h et de 13 h à 17 h. Notre magasin reste ouvert sous conditions : toutes les commandes doivent être passées par mail (contact@besacierapiculture.com) ou téléphone (04 77 71 30 70). La récupération des commandes se fait sous forme de « drive ». Nous avons actuellement du stock mais n'hésitez pas à anticiper vos achats.

www.besacierapiculture.com/

■ Happyflor Général Ingrédients

A situation exceptionnelle, service de livraison exceptionnel ! Nous avons créé un sirop de nourrissage sur mesure, proche du miel de nectar : Happyflor (fruit d'une collaboration approfondie avec Florent Leg, José Artus, Jos Guth, Raymond, Zimmer et autres amoureux de l'abeille). Nous sommes producteurs et nous proposons de travailler en direct avec les apiculteurs suivant les quantités : citerne vrac de 6 à 28 tonnes. Nous sommes en mesure de livrer des apiculteurs en vrac directement chez eux si leurs colonies sont en situation de disette. Ne pas hésiter à nous joindre (06 77 73 47 53), nous trouverons ensemble la meilleure solution pour répondre à chaque besoin rapidement. Généralement, les citernes de 28 tonnes ne livrent pas à moins de 10 tonnes. Pouvoir livrer 6 tonnes est une mesure exceptionnelle liée uniquement à la crise du Covid-19.

<https://happyflor.wordpress.com/>

■ Icko Apiculture

En raison de la situation exceptionnelle que nous vivons actuellement et compte tenu de la nécessité que vous avez de maintenir en bonne santé vos colonies, nos 11 magasins restent ouverts et adaptent leur fonctionnement. Pour limiter la propagation du virus et respecter les règles sanitaires, nos salles d'exposition et libre-service sont fermées. Seules nos cours restent ouvertes pour vous accueillir en extérieur et vous permettre de récupérer l'ensemble des commandes et marchandises dont vous avez besoin. Toute commande doit être **anticipée au préalable** par téléphone avant la venue au en magasin afin de réduire le temps de passage. La récupération se fait en mode « drive ». L'expédition de marchandises reste maintenue (seule la livraison en point relais est supprimée). Les délais risquent toutefois d'être plus longs. Nous disposons d'importants stocks pour le matériel courant, mais pour les commandes spécifiques nous ne garantissons par contre pas la disponibilité suite aux restrictions. Pour gérer au mieux vos demandes, les horaires du standard téléphonique de Bollène ont été adaptés : du lundi au vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h. Sachez que nous mettons tout en œuvre pour maintenir notre activité et être réactifs face à vos besoins.

www.icko-apiculture.com





© Fotolia



■ Laboratoire Destaing

Nous sommes ouverts du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Nos produits ApilifeVar et Apibioxal sont disponibles auprès des GDSA, des vétérinaires et des pharmacies. Nous n'avons à ce jour aucune rupture de stock. Pensez à consulter notre site dédié au varroa : www.varroa.fr réalisé par 4 vétérinaires spécialisés en apiculture.

www.destaing.com/

■ Lerouge Apiculture

Magasin de Cravans (17)

Le magasin est fermé au public. Les apiculteurs peuvent nous passer commande du mardi au vendredi (de 9 h à 12 h) par téléphone, ou du mardi au vendredi toute la journée par courriel contact@apiculture-lerouge.com. Les commandes sont expédiées ou enlevées en mode « drive » (sur RDV, du mardi au vendredi de 8 h 30 à 12 h). Toute commande doit être exhaustive et les heures de RDV respectées afin de ne pas bouleverser le planning des enlèvements. Il est possible que certains articles ne soient plus en stock, en attente de réassort. Les clients concernés seront avertis de leur disponibilité. Ces mesures sont soumises à modification suivant l'évolution de la situation. Le respect de la distanciation est demandé, le port du masque fortement recommandé.

Magasin de Maignelay-Montigny (60)

Nos horaires d'ouverture : du mardi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h et le samedi de 8 h 30 à 12 h. Le magasin reste fermé au public. Pour passer commande : par téléphone au 03 44 78 54 88 ou par mail à lerougeapi60@orange.fr. Pour le retrait de vos commandes, nos collaborateurs vous contacteront pour convenir d'un rendez-vous.

www.apiculture-lerouge.com/

■ Ruches Rigault

Nous sommes bien ouverts du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Nous acceptons uniquement les règlements par CB. Il est préférable de nous appeler avant votre passage afin de voir si nous avons en stock ce que vous souhaitez. N'hésitez pas à laisser un message sur notre répondeur ou par mail : nous vous répondrons.

www.les-ruches-rigault.fr/

■ Les Semences du Puy

Notre site Internet marchand fonctionne. Nous continuons la vente de mélanges et graines mellifères. Nous continuons les expéditions tant que La Poste continue ses ramassages-livraisons. Jusqu'à maintenant, ils avaient réduit aux mercredis, jeudis, vendredis, mais

la semaine prochaine ils passeront aussi le mardi. Des retards sont à déplorer, mais les colis finissent par arriver. Nous arrivons à nous réapprovisionner pour la plupart de nos variétés. En revanche, nous ne sommes pas ouverts au public.

www.semencesdupuy.com

■ Mat-Api

Nous sommes ouverts du mardi au vendredi de 9 h à 12 h en mode « drive ». Les commandes se font soit par mail mat-api85@orange.fr soit via notre site Internet. Nous n'avons pas de rupture de stock permanente, nous sommes régulièrement réapprovisionnés.

www.mat-apiculture.fr/

■ Musée de l'Abeille vivante au Faouët

La boutique de matériel apicole et de produits de la ruche du Musée de l'Abeille vivante au Faouët (56) est ouverte du lundi au vendredi de 14 h à 17 h. Merci de nous contacter par téléphone avant de vous déplacer au 02 97 23 08 05. Vous pouvez passer commande sur notre boutique en ligne et demander l'enlèvement à la boutique.

www.abeilles-et-fourmis.com

■ Naturapi

Nos magasins Naturapi ont tous réouvert avec leurs horaires habituels depuis le 21 avril 2020 : www.naturapi.com/nos-magasins. Vous pouvez vous présenter en magasin avec les certificats de circulation nécessaires jusqu'à la fin du confinement. Si vous le pouvez, venez équipé d'un masque de protection pour le bien-être de tous. Chaque magasin met en œuvre des mesures de sécurité spécifiques selon l'affluence du magasin : mise à disposition de gel hydroalcoolique à l'entrée des magasins, nombre limité de personnes pouvant entrer en même temps dans les magasins selon la surface du magasin, port du masque par nos vendeurs, nettoyage et désinfection des chariots et autres accessoires comme les TPE, comptoirs... régulièrement dans la journée. Nos stocks sont à jour, après quelques petits ralentissements, les approvisionnements ont repris leur cours normal et nous avons rattrapé les quelques petits retards. Vous êtes bienvenu dans tous nos magasins, et malgré le contexte et le surcroît de travail pour les expéditions, nous vous accueillons avec notre sourire habituel.

www.naturapi.com/



© www.abeilles-et-fourmis.com





Simple comme un clic !

Vous voulez connaître les dernières actualités de l'UNAF ?

Rejoignez-nous sur nos réseaux sociaux !

Que vous soyez apiculteur professionnel, pluriactif ou producteur familial, ou simple amoureux des abeilles et de leur sauvegarde, retrouvez sur la page Facebook et le compte Twitter de l'UNAF les dernières informations sur nos combats contre les pesticides, OGM, frelon asiatique... les actualités en temps réel de notre filière, les partages d'informations des différents syndicats adhérents de l'UNAF, les grands rendez-vous apicoles... Bref, devenez membre de notre communauté numérique !

Rejoindre la page Facebook et le compte Twitter de l'UNAF, c'est aussi la possibilité pour vous d'être en contact permanent avec nous, d'échanger sur vos problématiques, vos idées, suggestions, découvertes, partager vos expériences et ce, en temps réel. Vous pourrez ainsi découvrir toutes nos publications, les « liker » et les partager à votre entourage, et agrandir ainsi notre communauté.

Aidez-nous à atteindre, même à dépasser les 3 000 abonnés ! Actuellement, 2 538 personnes nous suivent sur Facebook, il suffit que chaque lecteur suive ces liens et s'abonne. Faites tourner, en plus c'est gratuit !



<https://twitter.com/UNAFapiculture>



<https://www.facebook.com/UNAFapiculture>



■ Nevière apiculture

Heures d'ouverture : du mardi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30, le samedi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h. Le magasin n'est plus ouvert aux apiculteurs, un « drive » est mis en place. Pour le moment il n'y a pas de souci avec les stocks. Merci de prendre votre temps, de vous tenir à distance de sécurité, car les temps de préparation sont plus longs, il ne faut pas que les apiculteurs se rassemblent entre eux pour discuter, dès qu'ils sont servis ils doivent repartir.

www.neviere.fr/

■ Route d'Or Apiculture

Notre magasin est fermé pour une durée indéterminée. Vous pouvez encore passer commande, merci de privilégier notre site Internet lorsque cela est possible. Vous avez le choix entre l'expédition ou le retrait sur place avec règlement. En cas de retrait, votre commande pourra être disponible le lendemain entre 9 h et 12 h et 14 h et 16 h du lundi au vendredi. Votre commande sera placée sous notre préau avec votre nom et votre facture dessus. Vous pouvez également commander par téléphone entre 9 h et 12 h. Cette mesure s'applique jusqu'à d'éventuelles nouvelles consignes du gouvernement.

www.routedor.fr/

■ Thomas Apiculture

Que vous soyez apiculteur amateur ou professionnel, durant le confinement nos équipes restent mobilisées pour vous servir au mieux et dans les plus brefs délais.

Nos 3 magasins sont ouverts en mode « drive ».

Conformément aux directives mises en place par le Gouvernement dans le but de limiter la propagation du virus, nos magasins de Fay-aux-Loges (45), La Bernerie-en-Retz (44) et Gigean (34) sont ouverts à tous en mode « drive », aux horaires habituels. Uniquement sur rendez-vous. En amont de la récupération de votre commande dans la cour intérieure de nos magasins :

- Votre commande doit être passée de préférence sur notre site Internet www.thomas-apiculture.com, ou par téléphone.
- Lorsque vous passez commande sur le site, au moment de valider votre panier, choisissez l'option « Retrait au magasin d'Orléans, de Nantes ou de Montpellier », au choix.
- Si vous ne souhaitez pas régler en ligne, choisissez l'option « Paiement par chèque » et payez votre commande sur place en carte bancaire.

• Pour toute commande sur Internet ou par téléphone, vous devez nous indiquer le jour et l'heure précis de votre venue afin que notre équipe logistique puisse préparer votre commande.

Attention : les délais de préparation de votre commande sont de 48 heures minimum. Compte tenu des circonstances, les délais de livraison actuels sont de l'ordre d'une à deux semaines à réception de votre commande.

www.thomas-apiculture.com





Sirop de nourrissage pour abeilles **BUTIFORCE®**

Bien plus qu'un simple mélange de sucres

Sûr et fiable pour les abeilles

Utilisé depuis plus de 40 ans par de nombreux éleveurs, apiculteurs professionnels et amateurs, leur fidélité démontre la qualité et la fiabilité du Butiforce. Il est garanti sans OGM et sans pesticides. Butiforce est issu de la recherche, en collaboration avec L'INRA.

Parfaitement assimilable

La formulation du Butiforce a été spécialement étudiée pour répondre aux besoins nutritionnels complexes des abeilles. Pour une parfaite digestion, le Butiforce contient exclusivement des sucres purifiés (fructose, glucose, maltose) présents naturellement dans le miel. Les dernières études confirment que le maltose est parfaitement assimilé par l'organisme de l'abeille.

Évite le pillage

Garanti sans saccharose, il reste appétant sans inciter au pillage. Sa forte teneur en matière sèche (77.4-78.4%) le rend très économique.

Renforce la colonie

Son utilisation en tant que stimulant de printemps ou provision automnale en fait un produit universel qui vous garantira un apport nutritif de qualité et parfaitement adapté à vos abeilles.

Composition du BUTIFORCE® : l'origine des sucres provient des céréales (blé ou maïs) garanties non OGM et sans pesticides (inférieur à la limite de détection 0.001mg/kg).

Composition en matière sèche :

Fructose 9% Glucose 35% Matière sèche 77.4-78.4% PH 3.5 à 5

Maltose 35% Sucres supérieurs 21% Eau 21.6-22.6%

Avantages : Il ne cristallise pas et le faible taux de fructose limite la présence de HMF

Sirop disponible par camion citerne (5-10-15-20-25 tonnes), en conteneur de 1000 kg, en fût de 300 kg, en vrac dans vos contenants, en bidon de 15 et 25 kg et en mono-dose de 2,5 kg.

Créé, fabriqué et distribué par Api Distribution

Retrouvez le Butiforce dans nos magasins et chez nos revendeurs agréés

Api Distribution
33300 Bordeaux
Tel 05.56.39.75.14

Api Distribution
64230 Lescar
Tel 09.83.47.47.71

Api Distribution
31120 Portet s/ Garonne
Tel 05.61.72.06.08

Alp Abeille
74200 Thonon les Bains
Tel 04.50.26.66.20

Apiculture Route d'Or
49150 Cléfs
Tel 02.41.82.84.70

Apimiel
68127 Ste Croix en Plaine
Tel 03.89.80.52.83

Apiways
34660 Cournonsec
Tel 04.67.65.78.22

Atlantique Apiculture
44640 Cheix-en-Retz
Tel 09.52.37.03.98

Bretagne Apiculture
29460 Daoulas
Tel 02.98.25.98.06

Coopérative du Jura
39000 Lons le Saunier
Tel 03.84.43.20.74

Ets Neviere
04210 Valensole
Tel 04.92.74.85.28



API DISTRIBUTION : 3 magasins et un réseau de revendeurs pour vous servir

Nouvelle adresse :
4 av. du Dr Schinazi
33300 Bordeaux
Tel. 05 56 39 75 14

contact@apidistribution.fr

148, boulevard de l'Europe
(Route de Bayonne)
64230 Lescar
Tel. 09 83 47 47 71

www.apidistribution.fr

3, avenue de la Saudrune
Z.A. bois vert
31120 Portet-sur-Garonne
Tel. 05 61 72 85 95

[facebook/apidistribution](https://facebook.com/apidistribution)



Moustique tigre et apiculture

Stratégie de lutte contre le moustique tigre : quels dangers pour les abeilles ?

Originaire d'Asie et apparu en France en 2004, le moustique tigre *Aedes albopictus* s'est rapidement étendu sur le territoire métropolitain, notamment dans le Sud de la France. Afin de limiter au maximum les problèmes sanitaires potentiellement engendrés par une piqûre, une stratégie de lutte, dite anti-vectorielle, a été mise en place. En effet, le moustique tigre est vecteur de maladies tropicales comme la dengue et le chikungunya. Essentiellement urbain, une fois installé en ville, il est quasi impossible de l'éradiquer complètement. Les risques d'épidémie deviennent alors pérennes dans ces zones.



© Wikimedia Commons

La période d'activité du moustique tigre s'étend, en principe, de début mai à fin novembre¹. Son cycle de vie est proche de celui des autres moustiques. Une femelle vit en moyenne de deux semaines à un mois et demi suivant les conditions environnementales. Elle peut pondre jusqu'à 150 œufs tous les 12 jours. Le moustique tigre a la particularité de pondre, non pas au bord de l'eau, mais proche d'une étendue d'eau. Les œufs ne se développeront que s'ils sont complètement sous l'eau. Cette technique permet à *A. albopictus* d'accomplir l'ensemble de son cycle larvaire, de 12 à 20 jours, avant l'assèchement de l'étendue d'eau. Autre avantage, les œufs sont très résistants et peuvent survivre en état de latence jusqu'à neuf mois ! Ces caractéristiques rendent la lutte contre le moustique tigre encore plus difficile. Elles expliquent en partie pourquoi aucune éradication ne semble possible une fois l'espèce active et installée dans une zone géographique. De plus, ces particularités améliorent la capacité d'*A. albopictus* à coloniser de nouveaux environnements.

Comment se passe la lutte contre le moustique tigre en France ?

■ RÉGLEMENTATION

Une réforme réglementaire de la lutte anti-vectorielle (LAV), notifiée par la publication du décret

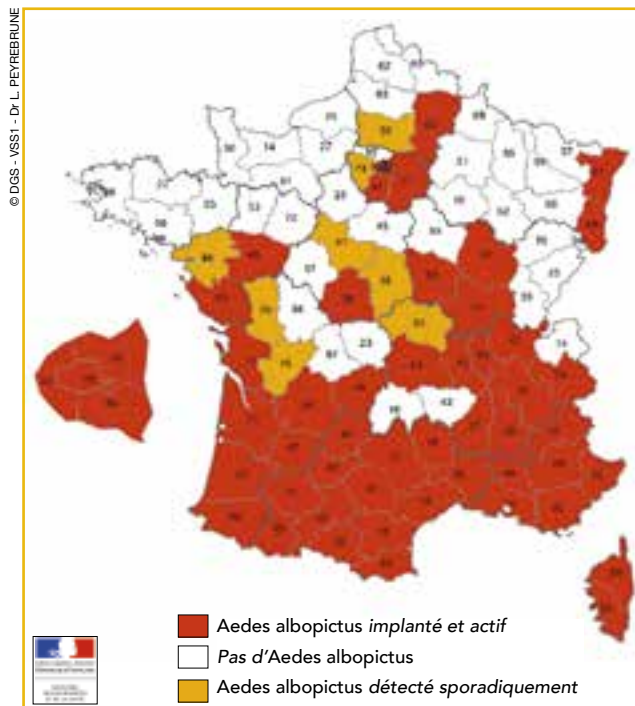
n° 2019-258 du 29 mars 2019 relatif à la prévention des maladies vectorielles², modifie la répartition des rôles entre l'Etat et les collectivités. Jusqu'à présent, dans les Outre-mer, la LAV était mise en œuvre par l'Etat, tandis qu'en métropole c'était les conseils départementaux et leurs opérateurs (OPD) qui s'en chargeaient. Maintenant, soit « à compter du 1^{er} janvier 2020, la surveillance d'*Aedes albopictus*, l'intervention autour des nouvelles implantations ainsi que les mesures de prospection, de traitements et de travaux autour des cas humains signalés seront exercées dans tous les territoires par les agences régionales de santé (ARS)³ ». Les départements, quant à eux, doivent se recentrer sur la lutte contre les nuisances liées aux proliférations de moustiques, conformément à la loi du 16 décembre 1964. Ces modifications réglementaires remettent en cause, au niveau des départements, la présence de la compétence et de l'exécution de la lutte anti-vectorielle. En effet, l'ARS en est maintenant responsable même si elle peut encore *in fine* la confier à un « organisme de droit public ou de droit privé habilité par le directeur général de l'Agence régionale de santé et placé sous son contrôle ». Conséquence directe de cette redistribution des rôles, l'Etablissement interdépartemental pour la démoustication (EID) du Littoral atlantique a annoncé sa fermeture et d'autres OPD pourraient suivre.



■ UNE STRATÉGIE QUI DÉPEND DU NIVEAU DE RISQUE

Une instruction n° DGS/RI1/2015/125 du 16 avril 2015, dont l'objectif est de guider et de préciser les modalités de mise en œuvre du plan anti-dissémination du chikungunya et de la dengue en métropole⁴, a été rédigée par le ministère en charge de la Santé.

Etat des lieux en France



Niveau de classement « albopictus » des départements de France métropolitaine, en 2018.

Risque	Conditions
Niveau albopictus 0	0a. Absence d' <i>Aedes albopictus</i> . 0b. Présence contrôlée d' <i>A. albopictus</i> .
Niveau albopictus 1	<i>A. albopictus</i> implanté et actif.
Niveau albopictus 2	<i>A. albopictus</i> implanté et actif et présence d'un cas humain autochtone confirmé de transmission vectorielle de chikungunya ou dengue.
Niveau albopictus 3	<i>A. albopictus</i> implanté et actif et présence d'un foyer de cas humains autochtones (foyer = au moins 2 cas groupés dans le temps et l'espace).
Niveau albopictus 4	<i>A. albopictus</i> implanté et actif et présence de plusieurs foyers de cas humains autochtones (foyers distincts sans lien épidémiologique ni géographique).
Niveau albopictus 5	<i>A. albopictus</i> implanté et actif et épidémie. 5a. Répartition diffuse de cas autochtones au-delà des foyers déjà individualisés. 5b. Epidémie sur une zone élargie avec un taux d'attaque élevé supérieur aux capacités de surveillance épidémiologique et entomologique des niveaux antérieurs et nécessite une adaptation des modalités de surveillance et d'action.



© Wikimedia Commons

Il décrit la stratégie de lutte à mettre en œuvre, c'est-à-dire les mesures de prévention, de surveillance et de gestion applicables en France métropolitaine suivant un niveau de risque défini dans le tableau ci-contre.

Les ARS décident du niveau de risque en fonction des informations citées dans le tableau ci-contre. Lorsque le moustique tigre est présent dans un département, soit à partir du niveau 0b, une stratégie de lutte anti-vectorielle est établie et peut impliquer l'utilisation de traitements phytosanitaires.

La principale voie de contrôle des populations de moustique tigre est l'utilisation d'insecticides de type larvicide et/ou adulticide⁵. D'après l'ANSES, les programmes de LAV s'organisent aujourd'hui essentiellement autour de deux substances actives : le Bti contre les larves et la deltaméthrine contre les moustiques adultes. Cet usage sans alternance de ces deux substances actives est dû au fait que le marché des produits insecticides utilisables dans le cadre de la LAV est très limité en Europe. En effet, l'encadrement réglementaire et les coûts de développement de nouveaux produits biocides n'incitent pas les industriels à déposer des dossiers pour des nouvelles demandes de mise sur le marché. L'accessibilité à si peu de molécules a d'ailleurs déjà entraîné l'apparition de résistances avérées dans les Outre-mer. Afin d'éviter le même problème en métropole, l'ANSES travaille sur la recherche d'alternatives⁶.

Et les abeilles dans tout ça ?

L'adulticide utilisé est la deltaméthrine qui est un composé chimique de la famille des pyréthrianoïdes. Cet insecticide est toxique, notamment pour les abeilles. Des problèmes de mortalités massives des



Du côté de l'UNAF

L'UNAF demande à l'ensemble des agences régionales de santé d'informer suffisamment en avance les syndicats d'apiculteurs locaux de la mise en place d'un traitement de lutte anti-vectorielle contre le moustique tigre.

L'UNAF demande à l'Etat la mise en place d'un système d'indemnisation pour les apiculteurs qui font face à des intoxications de leur colonie suite à un traitement de lutte anti-vectorielle.

L'UNAF recommande aux syndicats d'apiculteurs de s'identifier dès maintenant auprès de leur ARS et/ou de l'organisme habilité pour la démoustication. En se présentant, le syndicat peut s'assurer que ses coordonnées sont bien enregistrées, rappeler la réglementation, les sensibiliser sur les conséquences des traitements de lutte anti-vectorielle sur les colonies d'abeilles et donc de la nécessité de prévenir les apiculteurs suffisamment tôt pour qu'ils puissent déplacer leurs ruches.

L'UNAF recommande aux apiculteurs de s'informer sur le niveau de risque *albopictus* défini pour leur département :

- Si le risque est de niveau 0a (absence du moustique tigre) : aucun traitement LAV ne devrait être mis en place dans leur département. Par contre, étant donné la capacité de colonisation de cette espèce, il est important de suivre sa dispersion au moins une fois par an. Des sites Internet d'informations et de vigilance avec des cartes de présence sur le moustique tigre existent. Le ministère de la Santé⁸ propose des informations autour de la LAV. Cependant, celles-ci ne sont pour l'instant pas à jour. Un site de déclaration citoyenne de présence du moustique tigre propose des cartes plus récentes⁹. Attention néanmoins à la qualité de ces données qui ne sont pas forcément avérées.

- Si le risque est de niveau 0b ou supérieur (présence du moustique tigre) : des traitements phytosanitaires peuvent être mis en place dans votre département. Il est important que les apiculteurs s'identifient auprès de leur syndicat local afin d'être informés des traitements possibles autour de leur rucher.

- Pour les apiculteurs qui pratiquent la transhumance, l'UNAF leur conseille de s'identifier auprès du syndicat affilié et de préciser la localisation et la période de présence des ruches dans le département afin d'être informés en cas de traitement phytosanitaire.

- Dans les cas où des mortalités massives aiguës d'abeilles sont observées, l'UNAF conseille aux apiculteurs de se référer à la page Internet de son site « Que faire en cas de mortalités de colonies ? »¹⁰. Les démarches à mettre en œuvre y sont expliquées. Pour rappel, l'Etat ne mènera une enquête officielle que si ces démarches sont faites correctement. Une preuve officielle d'intoxication suite à un traitement de lutte anti-vectorielle contre le moustique tigre est importante et permettrait à l'UNAF de mieux faire entendre votre voix auprès de l'Etat et des agences régionales de santé.

© Pixabay



colonies sont d'ailleurs régulièrement signalés après des interventions contre le moustique tigre.

Pourtant, quel que soit le niveau de risque observé pour *Aedes albopictus*, lorsqu'une intervention de LAV est mise en place, l'Agence régionale de santé ou l'organisation habilitée par celle-ci pour opérer la démoustication « doit informer avant le traitement les partenaires locaux, notamment les communes et les syndicats d'apiculteurs⁷ », de la zone géographique concernée. Le problème de cette réglementation est qu'elle ne précise pas de délai minimum entre le moment où les syndicats d'apiculteurs doivent être avertis et la mise en place du traitement phytosanitaire.

En conséquence, les syndicats sont généralement prévenus 24 à 48 heures avant le passage de l'insecticide. Et encore, lorsqu'ils sont alertés... Ce délai est totalement insuffisant ! Il ne suffit pas de prévenir les syndicats locaux pour éviter la catastrophe. Les intoxications massives des colonies ne pourront être évitées que si les apiculteurs sont informés suffisamment en avance pour avoir le temps de déplacer leurs ruches. Et encore, c'est sans parler des apiculteurs qui pratiquent l'apiculture de transhumance ou bien ceux qui ne sont pas adhérents à un syndicat... la réglementation actuelle ne permet tout simplement pas de les informer.

Privilégier la santé humaine est primordiale, et il est normal que l'Etat s'arme pour lutter contre le moustique tigre afin d'éviter la propagation de maladies comme le chikungunya ou la dengue. Nous l'observons actuellement : lorsque l'Etat est mal préparé à la pandémie, les conséquences pour la santé humaine peuvent être catastrophiques. Pour autant, il ne faut pas en oublier l'environnement et la biodiversité.



Témoignage d'un apiculteur



Nous le savons, un environnement sain – non pollué et avec des écosystèmes fonctionnels et diversifiés – et une alimentation de bonne qualité sont le gage d'une bonne santé pour l'homme. Epandre des produits phytosanitaires « en veux-tu en voilà » n'est pas la bonne solution et les conséquences pour la santé humaine pourraient être pires sur le long terme. Par ailleurs, les insectes pollinisateurs, dont les abeilles domestiques, sont les premiers touchés par ces traitements anti-vectoriels lorsqu'ils sont faits sans les précautions adéquates. Et sans pollinisateurs, pas de service de pollinisation. En Europe, 80 % des plantes à fleurs sont pollinisées par des animaux, principalement des insectes. De plus, 84 % des espèces cultivées dépendent des insectes pollinisateurs¹¹. Ces chiffres parlent d'eux-mêmes, il est important que ces traitements soient faits en limitant au maximum les impacts sur l'environnement et la biodiversité.

Solène Bellanger

- (1) https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/instruction_et_guide_chik_dengue_16_avril_2015.pdf
- (2) <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000038318199&categorieLien=id>
- (3) <https://www.anses.fr/fr/system/files/VECTEURS2019SA0098.pdf>
- (4) https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/instruction_et_guide_chik_dengue_16_avril_2015.pdf
- (5) <https://www.anses.fr/fr/content/la-lutte-anti-vectorielle>
- (6) <https://www.anses.fr/fr/system/files/BIOC2015SA0169.pdf>
- (7) https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/instruction_et_guide_chik_dengue_16_avril_2015.pdf
- (8) <https://solidarites-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/risques-microbiologiques-physiques-et-chimiques/especes-nuisibles-et-parasites/article/cartes-de-presence-du-moustique-tigre-aedes-albopictus-en-france-metropolitaine>
- (9) <https://vigilance-moustiques.com/>
- (10) <https://www.unaf-apiculture.info/la-pratique-de-l-apiculture/que-faire-en-cas-de-mortalites-de-colonies.html>
- (11) <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/sites/default/files/Th%C3%A9matique%20-%20Efecte%20-%20Le%20service%20de%20pollinisation%20-%20Essentiel.pdf>

Président de l'Abeille arlésienne, j'ai reçu, l'an dernier, plusieurs appels de nos adhérents qui s'alarmaient d'un taux de mortalité important dans des ruchers implantés en ville ou en proche périphérie. Le GDSA 13 nous a alerté des traitements contre le moustique tigre. Nous avons reçu cette information au maximum 24 heures avant l'opération de démoustication. Rapidement, nous avons mis en relation les mortalités et le traitement.

J'ai un rucher en centre-ville d'Arles, et un traitement s'est fait à 800 mètres de l'emplacement de ces ruches.

N'étant pas sur place et pas dans la zone concernée, je n'ai pris aucune précaution. Trois jours après le traitement, je suis allé visiter mes ruches. À mon arrivée, première constatation : des tapis d'abeilles mortes devant



© Jean-Claude COT

les ruches et presque plus d'activité. Après visite, une des trois n'avait plus de reine alors que du couvain ouvert était présent, et pour les deux autres on pouvait presque compter les abeilles.

Je savais qu'un de nos adhérents avait son rucher dans la zone traitée. J'ai pris contact avec lui. Il n'avait pas encore visité ses dix ruches. Deux heures après, il me rappelle et me dit que c'est la catastrophe, il avait perdu ses dix ruches. J'ai immédiatement informé l'UNAF des risques importants que ces traitements faisaient subir à nos abeilles, et j'ai reçu en retour que nous n'étions pas les seuls à faire la relation traitement-mortalités.

Quelque chose me choque profondément : épandre des pesticides en pleine ville, aux abords des écoles, des hôpitaux pour éradiquer un moustique empoisonne non seulement nos abeilles mais aussi les citoyens.

Le remède n'est-il pas pire que le mal ?

Jean-Claude Cot



Chikungunya

Historique de la lutte anti-vectorielle contre le chikungunya à La Réunion

A La Réunion, cette maladie émergente a été à l'origine d'une véritable épidémie, touchant plus du tiers de la population réunionnaise avec 255 000 cas confirmés. Il y a eu 254 certificats de décès mentionnant le chikungunya durant l'année 2006. Face à une épidémie d'une telle ampleur, une lutte massive contre le vecteur est entreprise. C'est une lutte qui associe une lutte mécanique d'élimination des gîtes larvaires, à une lutte chimique de pulvérisation d'un adulticide et d'un larvicide ainsi que des protections individuelles (moustiquaires, vêtements longs...).



Les abeilles ont payé le prix fort dans la lutte contre le chikungunya !

L'onde de choc du « chik » en 2005 et 2006 : l'utilisation à grande échelle et sans les précautions nécessaires d'insecticides chimiques a causé des dégâts sur la flore et la faune de l'île. Les conséquences de ces traitements sur les abeilles, et plus largement sur la faune pollinisatrice, ont été catastrophiques ! Des oiseaux, des caméléons et autres insectivores ont été décimés par le flux de produits toxiques déversé sur l'île... Cette utilisation massive d'insecticides chimiques comme « arme » de destruction de l'*Aedes albopictus*, la stratégie « de guerre » déployée a soulevé le tollé des apiculteurs, de la chambre d'agriculture, des syndicats d'agriculteurs et autres organismes soucieux de notre environnement.

Les premiers traitements mis en œuvre l'ont été dans la précipitation et les produits utilisés – produits à très large spectre et avec des rémanences longues – ont eu des effets immédiats sur la faune pollinisatrice

en général, sur la biodiversité très fragile et unique de l'île et sur toute la chaîne alimentaire plus particulièrement : les organophosphorés se stockant dans les graisses. Dans l'urgence, l'épandage d'insecticides a été réalisé par des personnes non formées (dont des militaires). Ces dernières ont commis des erreurs dans les traitements : des fleurs directement aspergées, des surdosages ou encore des zones traitées qui ne devaient pas l'être. L'île est petite et le milieu urbain et péri-urbain, qui aurait dû être le seul à être traité contre les moustiques, est intimement mélangé au milieu rural. De plus, l'aérodologie diffuse très largement les produits dans les moindres recoins de l'île.

Nous avons bien évidemment affaire à un problème de santé publique majeur. Mais ces traitements chimiques à grande échelle ne provoquent-ils pas deux autres problèmes de santé publique majeurs ? Notre alimentation est notre premier « médicament »... Et l'abeille est l'insecte pollinisateur par excellence, il ne faut pas l'oublier. La production agricole dépend de la pollinisation naturelle exercée par les abeilles et toute la faune pollinisatrice. S'il n'y a plus d'abeilles, il n'y a plus de pollinisation. Par ailleurs, toutes ces substances chimiques ne sont pas sans effets directs sur la santé de l'homme !

Il y a eu 2 protocoles :

- Le premier a consisté à pulvériser deux organophosphorés : l'Abat 500 E (molécule témephos) pour la lutte larvicide et le Palluthion (molécule fénitrothion) pour la lutte adulticide.
- Le deuxième protocole, mis en place en février 2006 (toujours en vigueur dans la lutte contre la dengue), sous la pression de l'opinion et des forces vives, consiste à utiliser un bacille, le Bti, pour la lutte larvicide (lutte biologique), la lutte mécanique par



© Patrice HUET

Les poissons n'ont pas résisté aux traitements, une aubaine pour les moustiques. Pour éliminer le gîte larvaire, il a fallu combler le bassin qui, du coup, a retrouvé sa fonction première... Soyons vigilants et éliminons les gîtes larvaires, c'est un moyen efficace pour lutter contre la prolifération des moustiques.

élimination des gîtes larvaires et un pyréthriné de synthèse, la deltaméthrine dans la lutte adulticide (lutte de dernier recours pour l'OMS).

Une toxicité aiguë a concerné les abeilles pendant le premier protocole, même lorsque les ruches étaient éloignées des zones de traitement. Actuellement, les conséquences sont plus pernicieuses car la deltaméthrine, comme de nombreuses études l'ont démontré, est responsable de phénomènes sublétaux. Pour limiter l'action toxique des insecticides sur les abeilles, un protocole de protection des ruchers a été élaboré, en février 2006 :

- Interdiction de pulvériser lorsque le vent est supérieur à 20 km/h.
- Interdiction de pulvériser en cas de pluie.
- Obligation de traiter la nuit sur véhicule, ce qui est d'autant plus intéressant que la rémanence de la deltaméthrine est courte.
- Géoréférencement des ruchers pour permettre la non-pulvérisation dans un diamètre de 125 mètres autour d'un rucher.
- Système d'alerte des apiculteurs pour qu'ils puissent protéger leurs ruches pendant les périodes de traitement (fermer temporairement le trou de vol ou déplacer les ruches).

La stratégie de LAV actuelle est plus axée sur la prévention de la population et l'élimination des gîtes larvaires, la lutte insecticide étant utilisée sur les foyers de dengue. Ce qui n'exclut malheureusement



© Patrice HUET

pas que des ruchers puissent être impactés. Cela nous amène à nous poser deux questions :

- Quels seront les impacts sur les colonies si des foyers de dengue nécessitent des passages répétés (l'impact risque d'être catastrophique pour les colonies) ?
- Pourquoi l'ARS ne fait aucune étude d'impacts de ses méthodes de démoustication sur la faune non-cible et aussi sur les humains ?

Enfin, une alternative à l'emploi d'insecticides est en cours d'expérimentation : la technique de l'insecte stérile, appelée TIS. Cette méthode consiste à lâcher un grand nombre de mâles rendus au préalable stériles, afin qu'ils fécondent les femelles qui pondront alors des œufs non viables. Cette lutte biologique est sans danger pour les abeilles puisque seule l'espèce de moustique cible est concernée.

François Payet

Président du Syndicat apicole de La Réunion

VENTE de miels en vrac et produits au miel

Pains d'épices, Nonnettes, Confiseries, Boissons, Savons...

Service Achats: Maddy GOURRIER

culture Miel
81 Rue de la Baraudière
45700 VILLEMANDEUR
Tél: 02.38.85.31.52
Fax: 02.38.85.37.88
Mail: contact@culturemiel.com

Service Clients Apiculteurs: Julie DIAS

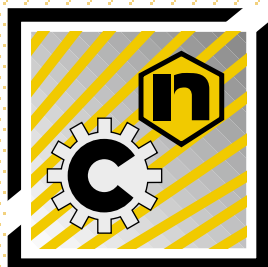
culture Miel
81 Rue de la Baraudière
45700 VILLEMANDEUR
Tél: 02.38.85.97.76/ Fax: 02.38.85.37.88
Mail: julie.dias@culturemiel.com

ACHAT de miels de France BIO

LABORATOIRE d'analyses pour vos miels

Service Laboratoire: Isabelle WADOUX

culture Miel
81 Rue de la Baraudière
45700 VILLEMANDEUR
Tél: 02.18.12.00.56
Fax: 02.38.85.37.88
Mail: isabelle.wadoux@culturemiel.com



nicot

NICOTPLAST

ZA - 75, rue des Cyclamens
39260 MAISOD - France
Tél. 03 84 42 02 49
Fax 03 84 42 34 43
E-mail nicotplast@nicotplast.fr
Site Web www.nicotplast.fr

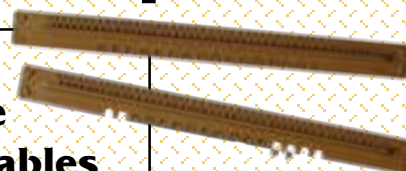
Catalogue sur demande

Visitez notre site web
www.nicot.fr

Nos Fabrications pour l'Apiculture



**La PORTE pour Fond
D10 EVOLUTIVE Beige
avec 16 Passages 8.5 ouvrables**



ÉLÉMENTS DE RUCHE

Palette, Semelles, Fond de Ruche, Plaque d'Hivernage, Tiroir de Fond, Porte, Corps, Hausse, Bâti-cadre, Nourrisseur Couvre-Cadres, Clip, Centreur, Toit.



ACCESSOIRES

Grille à Reine, Grille de Réunion, Chasse-Abeilles, Nourrisseur Rond, Nourrisseur d'Entrée, Fixe-Éléments, Chiffres, Côté de Fond de Ruche, Tiroir et Peigne à Pollen, Plateau de Récolte de Hausses.



ÉLEVAGE DE REINES

Support, Bloc, Cupule, Tube Protecteur, Cage d'Écllosion, Cage d'Expédition, Cupularve, Barrettes de Cupules, Barrettes de Cellules, Cage d'Introduction sur Couvain, Cadron.

CONDITIONNEMENT

Coupelle, Cuillère à Miel et Gelée, Section, Boîte à section, **Pots kg, 500 g et 250 g, en Transparent ou Opaque :** Pot PEP à épaulement - Pot PAL à languette inviolable Impression SÉRIGRAPHIE (Délai 15 jours).



Tous nos articles plastiques sont fabriqués en matière alimentaire et recyclable. Certificat sur demande.

La ruche divisible

La plupart des pays les plus gros producteurs de miel travaillent en ruches divisibles, un modèle de ruche dont tous les éléments ont la même dimension. Mais ces grosses exploitations sont toujours mécanisées et utilisent de la main-d'œuvre souvent étrangère. Donc, le problème du poids n'est pas leur principale préoccupation. Ce modèle rencontré à travers le monde est le plus souvent de type corps Langstroth superposés. Un élément rempli de miel pouvant peser 35 kg ! Mais afin d'éviter ce problème de poids, pour la conduite d'un cheptel plus ou moins grand, le choix des ruches de type hausses divisibles offre plusieurs avantages. Finis les grands cadres et les éléments de ruche qui pèsent trop lourds si vous adoptez une apiculture en hausses divisibles. Avoir seulement un modèle de cadre dans le rucher permet également pleins de manipulations différentes.

Gilles Fert, auteur de *L'élevage des reines* aux Editions Rustica, gilles.fert@wanadoo.fr, www.apicultureaquitaine.fr



1 Le plus souvent, les hausses que l'on superpose sur le corps de la ruche (Dadant comme Langstroth) ont une dimension de 17 cm. Ce qui fait que deux hausses correspondent à la hauteur d'un corps de ruche. Vous pouvez donc, si vous le souhaitez, introduire dans le volume de deux hausses des cadres de corps. Mais l'intérêt de la divisible n'est pas là. L'avantage est la standardisation du matériel et de faciliter les manipulations.

Le saviez-vous ?

L'épaisseur étroite des montants des cadres en plastique fait que la surface disponible augmentée pour les abeilles correspond presque à la surface d'un cadre supplémentaire, donc plus de couvain, plus de miel !



2 Un des rares inconvénients de la ruche divisible est certainement tous ces intervalles entre chaque élément. Les abeilles ont des difficultés en début de saison ou en période froide pour passer d'un élément à l'autre. Bien que le plastique soit de moins en moins apprécié, les cadres qui ont un montant trois fois moins épais diminuent cet espace entre les éléments.



Pas-à-pas

La ruche divisible

© Gilles FERT



3 La société Nicotplast® produit un cadre de hausse astucieux et bien adapté à la conduite des divisibles. De la dimension d'un cadre de hausse Dadant, ce cadre en plastique possède des amorces d'alvéole, ce qui facilite l'acceptation ainsi que la construction des cellules, sans imprégner au préalable le plastique. Ce matériel est de plus adopté en conduite de ruches divisibles par les apiculteurs professionnels comme amateurs voulant limiter le poids au cours des manipulations.

© Gilles FERT



4 Le modèle de ruche que l'on doit au précurseur abbé Warré est une ruche divisible. De dimensions plus petites que le modèle Dadant (30 x 30), il est conseillé d'utiliser la Warré avec des cadres, ce qui permet de respecter les abeilles et le couvain lorsque l'on sépare les éléments. La conduite de ces divisibles se fait plus ou moins comme tout autre type de ruche. Mais les éléments standards font que l'on peut intercaler une boîte du haut par dessous en vue de développer le nid à couvain au printemps.

© Gilles FERT



5 Les éleveurs de reines tout comme les producteurs de gelée royale adoptent souvent la divisible. Que ce soit en dimensions hausse comme corps de ruche, elle permet de faciliter les remontées de couvain dans la partie orpheline avec un unique modèle de cadre.

© Gilles FERT



6 Pour un apiculteur professionnel mécanisé, le problème du poids se pose beaucoup moins. Dans le but de standardiser le modèle de cadre sur l'exploitation, le choix du modèle corps Langstroth est le plus souvent adopté, surtout dans la moitié Sud de la France. Un unique type de cadre à la dimension du corps de ruche rend plus rapide et facilite l'extraction du miel avec les machines à désoperculer.

Pour en savoir plus :

- * Guide des bonnes pratiques apicoles, publication ITSAP, 2017.
- * Petit traité Rustica de l'Apiculteur débutant, G. et P. Fert, Editions Rustica, 2017.



La grande consoude

Robuste plante affectionnant les lieux humides, la grande consoude offre tout au long de sa floraison estivale une abondance de nectar aux insectes qui visitent ses fleurs... quoique le verbe « offrir » soit sans doute assez mal choisi !

FICHE IDENTITÉ

La grande consoude

Nom scientifique :
Symphytum officinale L.

Famille : Boraginaceae

Floraison : mai-septembre

Nectar : 2

Pollen : 1



Figure 1 : vue de la partie sommitale d'une tige florifère de grande consoude.

Étymologie, place dans la classification

La grande consoude appartient à la famille des Boraginacées, qui compte dans ses rangs de nombreuses espèces mellifères de tout premier ordre, pour certaines déjà traitées dans cette rubrique, comme la bourrache *Borago officinalis* (Abeilles et Fleurs n° 751), les vipérines *Echium* spp. (n° 775), ou encore la phacélie *Phacelia tanacetifolia* (n° 763). Le nom scientifique de la grande consoude, *Symphytum officinale*, souligne son usage traditionnel ancien comme plante médicinale pour ses importantes propriétés vulnérinaires et cicatrisantes : des cataplasmes de feuilles de consoude étaient souvent utilisés pour réduire les fractures osseuses. Les différentes appellations de la consoude sont en totale cohérence avec ces propriétés. Ainsi, le nom de genre *Symphytum* dérive-

rait du grec *symphyo*, « unir en un tout », et *phyton*, « plante ». Quant au nom vernaculaire « consoude », il proviendrait d'une déformation du latin *consolidare*, « souder ensemble, consolider ».

Appareil végétatif et cycle de vie

La grande consoude est une vigoureuse plante herbacée vivace. D'une robuste souche rhizomateuse partent chaque année de nombreuses pousses feuillées et florifères, d'une hauteur généralement comprise entre 50 cm et 120 cm, et qui confèrent à la plante un port en touffe haute et dense. La plante est couverte dans toutes ses parties aériennes d'un revêtement de poils calcifiés épars mais raides et un peu crochus, qui lui confèrent un toucher rude, presque piquant. Une telle pilosité est très caractéristique de la famille des Boraginacées.

Les tiges aériennes, dressées, un peu charnues et creuses à la base, apparaissent ailées (fig. 1). Les feuilles ovales-lancéolées sont grandes, pouvant atteindre 40 cm de long pour 10 à 15 cm de large. Les feuilles basales, qui partent de la souche, sont longuement pétioolées. Les feuilles supérieures, portées de façon alternée sur les tiges aériennes, sont, elles, dépourvues de pétiole, mais leur limbe se prolonge en deux ailes longitudinales le long de l'entre-nœud sous-jacent : on parle d'un limbe décurrent.

Fleurs

Les fleurs sont rassemblées en inflorescences denses portées latéralement sur les tiges. Les inflorescences sont des cymes scorpioïdes, reconnaissables à leur aspect enroulé unilatéralement, qui évoque – non sans quelque imagination ! – une queue de scorpion (fig. 2). Ce type d'inflorescence, particulièrement reconnaissable chez la grande consoude, est tout à fait typique de la famille des Boraginacées.



Figure 2 : détail d'une cyme scorpioïde de grande consoude.

Plantes mellifères

La grande consoude

La couleur des fleurs est variable selon les individus et les populations : il existe des plantes à fleurs violettes, roses ou encore blanches. Le calice est formé de 5 sépales longuement lancéolés, velus et d'un vert plus ou moins teinté de pourpre. La corolle comporte 5 pétales soudés sur presque toute leur longueur en une cloche tubulaire : seule leur extrémité est libre, formant 5 courtes dents obtuses et un peu réfléchies.

Les 5 étamines sont soudées à la corolle sur la plus grande partie de leurs filets ; les anthères allongées font saillie intérieurement à la gorge de la corolle (fig. 3). Les étamines ne sont pas visibles extérieurement lorsqu'on examine une fleur par son ouverture : elles sont effet dissimulées derrière une sorte de diaphragme ogival, formé par la juxtaposition de 5 languettes lancéolées, alternes par rapport aux étamines et parfois appelées *fornix*

– un mot latin signifiant « voûte ». L'ovaire, bien visible au fond du calice de fleurs ayant perdu leur calice peu après la pollinisation (fig. 1), est formé de 4 loges ovariennes bien distinctes les unes des autres, et renfermant chacune un ovule unique. Le style allongé et filiforme s'insère à la base de l'ovaire, au centre de la croix formée par les 4 loges ovariennes.

Fruits

Après la fécondation, chacune des 4 loges ovariennes évolue en un petit akène ovoïde brun, surmonté d'une expansion jaune riche en huile, appelé élaïosome. A maturité, les akènes tombent au pied de la plante, et sont disséminés par les fourmis, qui les emportent au

© Matt LANVIN (www.flickr.fr)



Figure 3 : vue en gros plan d'une corolle disséquée et ouverte, montrant les 5 étamines soudées aux pétales, alternant avec les fornix.

La pollinisation chez la consoude : un contrat pas toujours honnête !

Les fleurs de la consoude sécrètent un abondant nectar au niveau d'un disque nectarifère qui entoure l'ovaire. Cette « récompense » alimentaire, produite à l'attention des insectes pollinisateurs, est loin d'être gratuite : tout visiteur en quête de nectar doit en effet entrer en contact avec les étamines, et ainsi se transformer à son insu en véhicule à pollen, contribuant ainsi au succès reproducteur de la plante !

L'organisation des fleurs de consoude traduit cette contrainte : avant d'accéder au nectar, sécrété tout au fond du tube de la corolle, l'insecte en visite doit « forcer » le barrage formé par la juxtaposition des fornix, ce qui oblige le contact avec les étamines, situées juste derrière. Dans les faits, peu de pollinisateurs en sont capables : il semblerait que ce soit principalement l'apanage des abeilles solitaires du genre *Anthophora*, qui possèdent à la fois la force physique suffisante et une langue assez longue pour pouvoir prélever le nectar de façon « légitime », c'est-à-dire avec prise en charge de pollen et/ou dépôt de ce dernier sur le stigmate de la fleur visitée.

Face à ces contraintes, certains visiteurs sont passés maîtres dans l'art... du



Figure 4 : un bourdon pris en flagrant délit de vol de nectar au travers d'un trou qu'il a pratiqué à la base de la corolle. Remarquez la corolle déjà percée de la fleur de droite.

cambrilage ! À l'aide de leurs robustes mandibules, les bourdons sont en effet capables de percer latéralement la base des corolles de consoude afin d'y prélever le nectar (fig. 4). Les abeilles domestiques, quant à elles, en seraient bien incapables, mais sont par contre très souvent vues en train de lécher le nectar par les trous réalisés lors d'une précédente visite par un bourdon. Bien entendu, de telles visites sont parfaitement illégitimes, puisqu'en passant par le côté, bourdons et abeilles n'entrent en contact ni avec les étamines, ni avec le stigmate de la fleur !

nid afin de consommer l'élaïosome dont elles sont friandes. Après quoi, l'akène non comestible est rejeté à l'extérieur du nid, où il germera en profitant d'un substrat considérablement enrichi par l'accumulation des déchets de la colonie, qui constituent un véritable compost !

Milieux et répartition

La grande consoude est présente sur presque tout le territoire métropolitain, bien que moins commune sur le pourtour méditerranéen et en Corse. L'espèce affectionne les lieux humides : on la rencontre surtout dans les prairies alluviales, les fossés et les berges des cours et plans d'eau. Elle est souvent entretenue voire plantée à proximité des jardins et des potagers, en vue de la confection du « purin de consoude », qui constitue un excellent engrais naturel.

Intérêt apicole

La grande consoude représente une source de nectar potentiellement intéressante pour la colonie, du fait de sa floraison prolongée dans le temps. Toutefois, cet intérêt apicole reste limité par le fait que l'accès à ce nectar par les abeilles reste conditionné au percement de la corolle lors d'une préalable visite par un bourdon cambricoleur...

Thomas Silberfeld

Enseignant en biologie végétale et écologie à l'université de Montpellier



Pastilla de canard au miel et groseilles

Préparation : 25 minutes

Cuisson : 10 minutes

Ingédients (pour 4 personnes) :

- 1 beau magret de canard
- 4 feuilles de brick
- 1 belle poire Conférence
- 4 grappes de groseilles
- 20 g de raisins secs
- 1 c. à café de cannelle
- 1 c. à soupe de miel de fleur d'oranger
- 1 c. à soupe de vinaigre balsamique
- 2 c. à soupe d'huile d'olive
- 20 g de beurre
- Sel, poivre du moulin



© Laurence LE BOUQUIN

1. Incisez la peau du magret de canard. Dorez-le dans une poêle, côté peau, sans matière grasse, pendant 5 minutes.
2. Jetez la graisse fondue, retournez le magret et laissez cuire à feu doux pendant 5 minutes.
3. Salez, poivrez et réservez à température ambiante.
4. Epluchez et coupez la poire en lamelles. Faites-les dorer dans une poêle avec 10 g de beurre et la moitié de la cannelle.
5. Préchauffez le four à 180 °C (th. 6).
6. Superposez les feuilles de brick en les badigeonnant d'huile d'olive, au pinceau.
7. Déposez la moitié des lamelles de poire au centre.
8. Déposez le magret de canard dessus, puis le reste des poires.
9. Roulez les feuilles de brick pour former un rouleau, en repliant les extrémités vers l'intérieur.
10. Ficelez la pastilla comme un rôti et faites-la cuire au four pendant 10 minutes environ. Elle doit être bien dorée.
11. Pendant ce temps, faites revenir les grappes de groseilles dans une poêle avec le reste de beurre, le miel, le reste de cannelle et les raisins secs, pendant 3 minutes.
12. Déglacez la poêle avec le vinaigre balsamique et 6 c. à soupe d'eau. Laissez réduire à feu doux.
13. Otez les ficelles de la pastilla, coupez-la en tranches régulières et servez bien chaud, nappée de sauce et accompagnée de petits légumes ou de salade.



Un mariage très harmonieux entre le magret de canard et les fruits. En été, vous pouvez remplacer la poire par des pêches et en automne par des coings, pour un plat original.

Laurence Le Bouquin



Sabayon aux fraises et au miel

Préparation : 10 minutes

Cuisson : 10 minutes



Ingrédients (pour 4 personnes) :

- 400 g de fraises
- 70 ml de vin blanc moelleux
- 40 g de sucre
- 10 g de sucre roux ou cassonade
- 1 c. à soupe de miel polyfloral
- 4 jaunes d'œufs



© Laurence LE BOUQUIN

1. Dans un saladier, mélangez les jaunes d'œufs, le sucre blanc et le miel à l'aide d'un fouet.
2. Posez ce saladier sur une casserole d'eau frémissante, puis battez au fouet électrique pendant 5 minutes, jusqu'à ce que le mélange devienne mousseux.
3. Ajoutez progressivement le vin blanc, tout en continuant à fouetter, pendant au moins 5 minutes supplémentaires. Le mélange doit doubler de volume et les traces du fouet doivent être bien visibles.
4. Réservez au frais.
5. Pendant ce temps, lavez rapidement les fraises sous l'eau courante, équeutez-les puis séchez-les sur un papier absorbant.
6. Coupez-les en deux, dans le sens de la longueur.
7. Disposez-les en rosace dans des moules à crème brûlée ou des ramequins.
8. Au moment de servir, versez le sabayon sur les fraises. Saupoudrez de sucre roux et caramélisez légèrement la surface au chalumeau.
9. Servez rapidement.



Un dessert simple et délicat, qui met en valeur les fraises de saison. Optez pour des Gariguettes ou des fraises de Plougastel, douces et parfumées.

Laurence Le Bouquin



Maison LEROUGE APICULTURE

Spécialité de cire gaufrée:
gaufage à façon de votre lot de cire, vente de cire gaufrée,
achat de cire d'abeille brute Française toute quantité.

Tout pour l'apiculteur:
ruches, matériel amateur et professionnel, vêtements de protection,
conditionnements, nourrissage, produits de la ruche

MAISON LEROUGE APICULTURE - 25 rue du Moulin Neuf - 57200 CRAVAIRY - Tél: 03 44 90 08 81 - Fax: 03 44 90 07 80 - contact@apiculture-lerouge.com - www.apiculture-lerouge.com

REINES DANOISES FÉCONDÉES SUR ÎLES

*Simplement les
meilleures reines*



Achetez les reines du frère Adam en ligne :
www.frere-adam.dk
et retrouvez les informations pour votre choix

ET VOTRE GARANTIE POUR UNE BONNE SAISON !
Notre élevage de reines haut de gamme
se base sur 30 années d'expérience.

KELD BRANDSTRUP
MANAGER DE LA SOCIÉTÉ « REINES DU FRÈRE ADAM - DANEMARK »


ALIMENT
COMPLÉT POUR
ABEILLES


CONTIENT DU
POLLEN MULTIFLEUR
STÉRILISÉ


RENFORCE
LES COLONIES
D'ABEILLES


STIMULE LE
DÉVELOPPEMENT
DE LA COUVÉE


RECOMMANDÉ
EN AUTOMNE ET
AU PRINTEMPS





CANDIPOLLINE® GOLD

LE NOUVEAU NOURISSEMENT DES ABEILLES À BASE DE POLLEN STÉRILISÉ

OÙ TROUVER CANDIPOLLINE® GOLD

Api Ways sas, 10 rue Mascon - 34660 Cournonsec - Tél: 04 67 65 78 22 - 06 69 00 55 07 - www.apiways.com
Api-Bourgogne, 22 rue de la Petite Fin, 21121 Fontaine les Dijon - Tél: 03 80 31 25 27 - www.api-bourgogne.fr
Api Distribution, 501 boulevard Alfred Daney, 33300 Bordeaux - Tél: 05 56 39 75 14 - www.apidistribution.fr
Beeopic Géant Apiculture, 516 rue Hélène Boucher, 78530 Buc - www.beeopic.com
Coopérative Apicole du Jura / API Jura, 363 rue Victor Puisieux, Zone industrielle, 39000 Lons-le-Saunier - Tél: 03 84 43 20 74 - www.cooperative-apicole.fr
Luberon Apiculture, 430 route de Cavaillon, ZA des 4 Boules, 84460 Cheval-Blanc - Tél: 04 90 06 16 91 - www.apiculture.net
Naturapi, Aubière (63170), St-Priest (69800), Portet-sur-Garonne (31120), Libourne (33500) - www.naturapi.com
Gabriel Berger des abeilles Sarl, 227 rue d'Arbère, 01220 Divonne-les-Bains (France) - 22B Chemin d'Eysins, 1260 Nyon, (Suisse)
Gabriel der Imker, 113C Hauptseestrasse, 6315 Morgarten, (Schweiz) - Tél: 00 41 79 937 23 39 - www.gabrielbergerdesabeilles.com
Bijenhof BVBA, 30 Moravie, 8501 Bissegem (Belgium) - Tél: 00 32 56 35 33 67 - desk@bijenhof.be - www.bijenhof.be
Apiculture REMUAUX, 3 Avenue AJ Boussac, 81160 ST Juery - Tél: 05 63 45 01 29 - contact@apiculture-remuau.fr
Apiculture REMUAUX, CD 35 - Route d'Avignon, 13570 Barbentane - Tél: 04 90 95 29 11 - contact13@apiculture-remuau.fr
THOMAS Apiculture Orléans - 321, rue B. de la Rochefoucauld - 45450 Fay aux Loges - Tél 02.38.46.88.00 - www.thomas-apiculture.com
THOMAS Apiculture Montpellier - 6, bis rue Gustave Eiffel - 34770 Gignan - Tél 04.99.04.03.40 - www.thomas-apiculture.com
THOMAS Apiculture Nantes - ZAC du Pré-Boismain - 44760 La Bernerie-en-Retz - Tél 02.51.18.59.77 - www.thomas-apiculture.com

L'apiculture de loisir

En mai, un seul credo : on retrousse ses manches et au travail !



Mai est le mois de l'acacia, espérons que cette année la récolte sera au rendez-vous !

C'est vraiment le mois de l'opulence, avec une satisfaction affichée pour les avettes comme pour l'apiculteur. Ainsi, nos butineuses trouveront un tapis de fleurs comme aucun autre mois ne peut en fournir. C'est la profusion, il suffit de sortir de la ruche pour profiter d'une flore d'une grande diversité qui offre aux abeilles du nectar à foison, un précieux pollen à vous faire gonfler les corbeilles, et à l'apiculteur le plaisir de voir ses butineuses rentrer lourdement chargées à la ruche.

Mai et son cortège de satisfactions

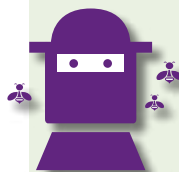
L'apiculteur aura les yeux rivés sur la balance pour voir si le poids de ses ruches augmente. Ceux qui n'en sont pas équipés pourront cependant, par un contrôle régulier, constater que les hausses se remplissent. Cet intervalle de mai jusqu'à la mi-juin peut s'avérer être, si la météo est de la partie, une période où il y a pléthore de fleurs à récolter qui rempliront hausses et maturateurs. Mais, car il y a un mais, tout dépend des conditions climatiques et météorolo-

giques. Le mois de mai peut être capricieux. Ainsi, au Nord de la Loire, les gelées sont encore possibles jusqu'à la mi-mai (peut-être qu'avec le changement climatique celles-ci deviendront plus rares). Pour ne rien arranger, ce mois peut être pluvieux selon les années. Il sait être généreux si la météo et la flore s'y mettent, mais il peut tout autant se faire avare si le mauvais temps, le froid et la pluie sont de la partie. Mais rassurons-nous, en général le mois de mai est (avec début juin) celui de l'excellence pour nos abeilles. Que l'on soit au Nord ou au Sud de la



Mai

Que faire au rucher ?



- Profiter des miellées pour faire bâtir et remplacer les cires dans le ou les corps de ruche.
- Faire construire des cires dans les hausses qui donneront des cellules d'ouvrières.

- Mettre des cadres sans cire gaufrée dans le corps de ruche pour la construction de cellules de mâles qui serviront au printemps suivant pour développer le couvain de faux bourdons dans les ruches sélectionnées.
- Organiser les transhumances.
- Pratiquer l'élevage de reines.
- Constituer des nucléis et contrôler la ponte de la reine.
- Faire les extractions de cadres au fur et à mesure que les récoltes sont mûres, bien séparer les différentes miellées.
- Bien laisser décanter le miel dans les maturateurs, une dizaine de jours au minimum.
- Traiter les nucléis contre la varroase avec des produits par évaporation si la température le permet.
- Continuer la découpe de couvain mâle et contrôler le degré d'infestation pour s'enquérir de la situation.
- Contrôler toujours les éventuels essaimages, pratiquer s'il y a lieu la division de ruche ou l'essaimage artificiel pour détenir des reines jeunes.
- Effectuer des nourrissements de stimulation de ponte sur les nucléis pour obtenir des colonies les plus fortes possible qui serviront éventuellement aux dernières récoltes estivales et pour l'entrée en automne.
- Effectuer les derniers piégeages de reines de frelon asiatique. Fin mai-début juin sera la fin de cette première forme de piégeage de l'année.

Loire, c'est une période des plus fastes. Ainsi, dans nos ruches c'est l'effervescence débordante dans tous les sens du terme. Grande ambiance de travail : ça récolte nectar et pollen, ça stocke, ça ventile, ça nourrit, ça élève et... ça essaime !

L'apiculteur de son côté ne sera pas moins à la peine, c'est le moment pour lui de retrousser ses manches, le repos n'est plus permis. Il y a de quoi faire : élever des reines, diviser des colonies, former des nucléis, faire bâtir des cadres, effectuer les récoltes au fur et à mesure que les hausses se remplissent et, s'il y a lieu, courir derrière les essaims !

Avec des décalages parfois de plus de 14 jours entre le Nord et le Sud, les floraisons se suivent, parfois de manière accélérée. Parmi les plus communes, ce seront celles des arbres fruitiers, puis les floraisons des prés qui donneront les miels de printemps. Ils sont d'une grande diversité, avec des flores différentes d'une région à l'autre. Suivront ensuite les miellées d'acacias, de châtaigniers (si ces derniers ne sont pas atteints par le cynips). Puis viendra le tour des miels spécifiques, tels que ceux de lavande, de sapin, de garrigue, et bien d'autres en perspective. Il va donc falloir préparer les ruches et les emplacements pour ceux qui procèdent aux transhumances. Tout un programme en cette importante saison dans la biologie de notre abeille.

En mai, fais ce qu'il te plaît, à condition de garder raison !

C'est au maître des abeilles de battre la cadence, et il y a de quoi faire ! On continuera la construction des cadres et le renouvellement des cires. Trois facteurs s'unissent pour la réussite de cette opération :

1. Les miellées qui sont la plupart du temps abondantes.
2. La présence de plus en plus nombreuse de cirières.
3. La préparation à l'essaimage qui est synonyme de construction d'un nouvel habitat.

Si les miellées sont conséquentes, mettez le plus possible de cadres à bâtir, quitte à mettre des cadres juste munis de fils. A compter de début mai dans les régions au climat chaud et de début juin dans les autres régions, si les températures le permettent, vous pouvez mettre des cadres de cire gaufrée au milieu du nid à couvain. Il appartient à l'apiculteur de profiter de ces moments en mai-juin, où les floraisons sont pléthoriques et où nos avettes n'ont que l'embarras du choix, pour faire bâtir et remplir les hausses. Vérifiez que ces dernières sont suffisantes pour recevoir la manne providentielle. N'hésitez pas à placer une nouvelle hausse si la première est sur le point de se remplir et que les miellées persistent. C'est l'avantage des demi-hausses, celles des ruches Dadant bien sûr, mais qu'il est également bon d'adapter sur des ruches Langstroth. Pour la ruche Voirnot, la demi-hausse est également de rigueur. Quant à la Warré, on placera une autre hausse sans problème, mais attention aux constructions gratte-ciel



© Jean-Claude BOLDINOT

Mai-juin : période faste en récolte, c'est le moment de récolter du pollen. Ne placez les trappes à pollen que deux ou trois jours, puis retirez-les durant quelques jours avant de les remettre.



© Charles HUCK

Une solution pour une introduction de reine plus facile : la cage d'introduction. Placez-la sur du couvain naissant en introduisant la reine au fur et à mesure que le couvain éclot, les jeunes abeilles prendront la reine en charge. Après 5 ou 6 jours, vous pouvez enlever la cage et libérer les abeilles et la reine.

qui peuvent basculer ! Les ruches régionales telles les alsaciennes sont quant à elles suffisantes : s'il y a lieu, on retire les cadres operculés pour les remplacer par des cadres bâtis ou des cadres de cire gaufrée. Ces ruches peuvent éventuellement recevoir une deuxième hausse à condition qu'elles soient fortes. Faites en sorte qu'il y ait toujours de l'espace de stockage pour le nectar : lorsque les cadres sont vides ou partiellement vides, ils vibrent plus fortement que lorsqu'ils sont remplis. Ceci indique aux abeilles qu'elles disposent encore d'espace de stockage et, de ce fait, les incite à avoir plus d'entrain à récolter. Autre inconvénient : la reine risque de bloquer la ponte pour procurer aux ouvrières de nouveaux emplacements pour stocker le miel. Ce qui est un problème pour la ruche qui manquera de butineuses les mois suivants pour assurer d'autres récoltes.

Interruption de ponte par confection de nucléis et réduction de la pression de Varroa

C'est encore la période choisie pour former des nucléis qui donneront les ruches de production de l'année suivante. Elles peuvent déjà contribuer, selon leur force, à la récolte des miellées qui ont cours pendant la saison estivale. C'est un avantage qui permet de

**GRANDE AMBIANCE DE TRAVAIL :
ÇA RÉCOLTE NECTAR ET POLLEN,
ÇA STOCKE, ÇA VENTILE, ÇA NOURRIT,
ÇA ÉLÈVE ET... ÇA ESSAIME !**

juger les reines et d'éliminer celles qui peinent à développer leur colonie. Plusieurs méthodes s'offrent à nous : la division de la ruche où la partie orpheline élèvera une reine de sauveté. Cette forme n'est pas très recommandée car on ne sait pas de quel âge seront les œufs et les larves, et on ne connaîtra pas avec précision la date de naissance des reines ; c'est un handicap, surtout si l'on envisage de constituer des nucléis. Pour avoir le plus de chances d'obtenir des reines de qualité, l'âge des larves destinées à l'élevage de reines doit être inférieur à 24 heures. C'est ce que cette méthode ne garantit pas, car les abeilles peuvent élever des larves qui peuvent être âgées de 48 heures, voire plus.

Néanmoins, il existe une autre façon de procéder à l'élevage de reines de sauveté. On choisira un cadre bâti autant que possible construit en hausse et utilisé pour la première fois. On le placera ensuite entre le dernier et l'avant-dernier cadre du nid à couvain. La reine pondra entièrement et très rapidement dans ce cadre. En principe, en l'espace de 24 heures, vous obtiendrez ainsi des œufs pondus le même jour. Cette méthode nous donne l'avantage de connaître avec précision la date de naissance des futures reines, et cela répond également au critère de l'élevage de reines sur des larves de moins de 24 heures. En partant de là, vous avez deux solutions pour consti-



tuer vos nucléis : introduire une reine ou mettre une cellule prête à éclore. Dans le premier cas, il faudra constituer le nucléi soit avec des abeilles sans couvain, soit avec du couvain operculé. Avantage et inconvénient de ces deux formes : si vous constituez avec du couvain operculé, vous renforcez rapidement votre nucléi, c'est un avantage. Inconvénient : vous allez « importer » les varroas prisonniers dans le couvain. Pour la forme de nucléi sans couvain, il faudra mettre une plus grande quantité d'abeilles si vous voulez avoir un nucléi conséquent. Par contre, seuls les varroas phoriques seront introduits dans la nouvelle colonie. Cela vous permet d'effectuer un traitement anti-varroa hors couvain autant que possible avec des produits tels que Thymovar, Apiguard, Apilife Var, VarroMed, MAQS. Ainsi, vous réalisez deux opérations à la fois : d'une part la constitution d'une jeune colonie ; d'autre part, elle sera débarrassée d'un maximum, pour ne pas dire de tous les parasites. L'introduction d'une reine est la méthode la plus délicate et non sans risque de voir la reine mise à mort par les abeilles. Pour s'assurer un succès maximal pour l'acceptation de la nouvelle reine, laissez votre nucléi orphelin pendant 5 à 7 jours.

Plus délicate est l'introduction d'une reine de race différente de celle de la colonie, les plus intolérantes étant celles de race noire.

Plus difficile encore, l'introduction d'une reine vierge qui, de surcroît, devra être fécondée et effectuer les vols de fécondation avec les dangers qu'ils

supposent. Autre possibilité qui pose moins de problèmes : introduire une cellule royale sur le point d'éclore minimum au 14^e jour ou, mieux, au 15^e jour. L'avantage de cette solution écartera en principe le problème de l'acceptation qui sera plus facile. La reine nouvellement née sera également prise en charge par les ouvrières (alimentation, nettoyage, protection contre diverses agressions, etc.). C'est la méthode à recommander, elle est un gage de qualité. Cependant, même si la reine une fois née devra effectuer les vols de fécondation, cette solution reste la meilleure. La nouvelle reine, introduite ou née au sein de la colonie et fécondée, attendra en principe que tout le couvain encore présent soit éclos pour débiter sa ponte. Ainsi, la nouvelle colonie connaîtra la situation avec une absence de couvain operculé de quelques jours, le cycle de ponte des parasites

sera interrompu, nombre d'entre eux seront même décimés avec comme conséquence une chute notable de ces hôtes indésirables. Vous pouvez également mettre à profit cette période pour traiter les nucléis contre les varroas comme indiqué plus haut, mais attention au dosage des produits qui doivent être en proportion de la force de la population.

Profiter des miellées pour faire bâtir et pour que la colonie soit sur des cires nouvelles

Avril, mai et juin sont des mois aux nombreuses et parfois abondantes miellées, c'est le moment de mettre à profit ces rentrées de nectar pour faire bâtir. C'est également la période de l'année où les colonies se trouvent dans leur phase ascendante et où l'instinct de bâtir est au plus fort. Faites bâtir des cadres nouveaux dans vos corps de ruche et éliminez les vieux cadres. C'est une opération qui répond à des mesures prophylactiques qui aident à éliminer

les germes pathologiques de nombreuses maladies (les loques en particulier) qui sont contenus dans les cires anciennes.

Faites tout autant bâtir des cadres dans les hausses, ils sont l'assurance d'extraire des miels propres de ces cadres.

Ils pourront également servir à d'autres miellées, pour remplacer les cadres des corps de ruches, à condition qu'elles soient divisibles. Au cours de ces mois, faites construire à vos nucléis leurs propres cires, d'où l'intérêt de les former le

plus tôt en saison. Une évidence au départ : la jeune colonie ne dispose pas encore suffisamment de butineuses. Il faudra de ce fait procéder à des nourrissements complémentaires pour stimuler à la fois la ponte de la reine et les cirières à édifier des cellules. C'est une période de l'année où il ne faut pas s'affoler d'un manque de cire gaufrée. Une fois encore, il existe deux solutions :

- La première consiste à mettre une amorce en cire gaufrée sur le haut du cadre qui occupera un espace entre un tiers et la moitié du cadre.
- La deuxième solution consiste à mettre juste un cadre avec les fils, nourrissez s'il y a lieu et vos avettes vous rempliront l'espace par de belles constructions. Lorsque vous introduisez des cadres sans cire gaufrée, veillez à ce que l'espacement Hoffmann soit



Les varroas se sont sans doute bien développés au cours de cet hiver et du début du printemps. Réduisez la pression par élimination de couvain mâle et utilisation de moyens de lutte avec des produits non issus de molécules chimiques.

© Jean-Claude BODINOT

strictement respecté, c'est-à-dire 35 mm maximum et rien de plus, sinon vos cirières vous gratifieront d'une construction intermédiaire. Effectuez la même opération dans vos ruches de production en y introduisant un cadre non bâti : vous obtiendrez de beaux cadres à mâles pour les constructions dans le corps de ruche, des cadres à alvéoles d'ouvrières pour les bâtisses confectionnées dans la hausse. Les cadres à mâles dans le corps de ruche seront rapidement pondus. Ils pourront au choix être retirés une fois le couvain operculé puis fondus au cérificateur pour éliminer les varroas prisonniers, ou bien ils serviront l'année suivante pour faire pondre des ovules aux reines de vos meilleures ruches sélectionnées afin d'assurer



la présence de mâles pour la fécondation de vos jeunes reines. Reste que mai et juin sont des mois de récolte à condition que les paramètres météorologiques et dame nature soient de la partie. Je vous souhaite d'être comblé et de pouvoir remplir seaux et fûts, plus que jamais nous en aurons besoin. En ces moments d'incertitude suite à la pandémie du coronavirus, je vous souhaite de rester en bonne santé. Je souhaite également à ceux qui vivent exclusivement de l'apiculture que leurs exploitations arrivent à juguler au mieux cette crise économique qui nous frappe actuellement. De tout cœur à toutes et à tous, gardez courage et force pour surmonter ces épreuves !

Charles Huck

La situation du moment

En ce mois d'**avril**, nous vivons au rythme du confinement, à cause d'un petit virus non perceptible par notre vue et qui menace nos existences, attaque notre économie et met à mal les tissus sociaux. Vengeance ou non de la nature, de bon matin ce ne sont que le chant des oiseaux et le bourdonnement des insectes qui sont perçus. Seuls les animaux se promènent en toute liberté, et cela sans avoir à porter sur eux une attestation de déplacement. Est-ce une indication que notre planète Terre sait vivre sans l'homme ? Cela devrait nous inciter à réfléchir sur nos modes de vie et d'actions, car nous exposons notre bonne vieille Terre à un autre cataclysme, celui d'un réchauffement anormal qui peut être fatal à nombre d'espèces animales et végétales.

C'est un peu ce qu'il nous a été permis de vivre en cette **fin d'hiver et début de printemps** où dame nature a complètement perdu la boussole. Un **hiver** peu rigoureux, une végétation en avance de plusieurs semaines en début de **printemps** qui donnait certains soucis aux apiculteurs que nous sommes. Ainsi, l'apiculteur et ses avettes devaient presser le pas pour ne pas être pris de court et profiter de la manne providentielle que nous accorde la végétation tous azimuts. Heureusement, quelques rafraîchissements à la fin **mars** ont retenu l'avancée de la végétation, permettant à nos

abeilles de se renforcer pour être mieux à même d'assurer les récoltes de pollen et de nectar. Les pertes hivernales dans leur ensemble semblent moins sévères, avec néanmoins de-ci de-là des pertes assez conséquentes dans certains ruchers. La pluviosité hivernale a permis de bien imbiber en eau les couches profondes du sol, de ce fait la flore a un bon rendu de nectar. C'est ainsi que, dès la **fin février-début mars** pour la partie Sud, **début avril** pour celle du Nord, les premières récoltes ont été enregistrées, remplissant les hausses. Tout autant nos bâtisseuses pouvaient s'adonner à la construction de cadres de cire. C'est en quelque sorte du pain béni pour nombre d'apiculteurs qui étaient à court de miel suite aux récoltes catastrophiques de l'année dernière. L'avancée de la nature en général aura eu pour conséquence des essaimages nombreux et précoces pour ceux qui avaient négligé de prendre des dispositions pour contrer ce besoin physiologique de nos abeilles. Autre attention, celle de la présence des varroas qui ont eu tout le loisir de se développer au cours de l'**hiver**. Les débuts précipités de la mise en production de printemps n'ont pas toujours permis d'effectuer correctement les traitements de **printemps**. Ainsi, les varroas peuvent être en nombre important dans nos ruches, il faudra autant que possible effectuer des interruptions de ponte ou retirer du couvain mâle pour diminuer la pression des para-

sites. Au cours du mois de **mai** et jusque début **juin**, il faudra continuer à effectuer le piégeage des reines de frelons asiatiques. Ces dernières ont eu une belle et précoce saison pour commencer à fonder leur nid. Il est à craindre que cette année ces prédateurs de ruches seront en force. Il faudra donc garder toute son attention afin de pouvoir réagir au moment opportun. Les températures relativement élevées du mois d'**avril** ont une nouvelle fois fait prendre de l'avance à la végétation. Elles ont également précipité les diverses flores, avec pour conséquence des miellées assez courtes d'une floraison à une autre. Pour les prévisions météorologiques à long terme, le mois de **mai** devrait rester sec avec des températures relativement élevées sur l'ensemble de la France. Le mois de **juin** apparaît plus contrasté : sec et chaud au Sud, alternance de périodes plus fraîches au Nord, enfin des épisodes davantage pluvieux dans les parties Nord-Ouest. Si ces prévisions se confirment, les chances de miellées sont réelles. Alors autant s'y prendre à temps et préparer les lieux de transhumance pour ne pas être pris de court. Il n'y aura sans doute pas de grands moments de repos, ainsi la vieille règle paysanne prend tout son sens : « Qui dort de mars à octobre perd sa vie ». Encore une leçon de sagesse qui nous vient du fond des âges.



Le Meilleur des Produits de la Ruche pour des soins naturellement ACTIFS !

Apiculteur de génération en génération, nous travaillons chaque jour depuis 40 ans à la **valorisation du travail de l'abeille**, associant sans cesse les **vertus des produits végétaux et des produits de la ruche** pour mettre en avant leur potentiel exceptionnel dans des formules uniques ! Nous **créons et fabriquons en France** des produits hautement dosés pour une **efficacité approuvée par nos clients** !



- PURS PRODUITS DE LA RUCHE • COMPLÉMENTS ALIMENTAIRES •
- SPHÈRE BUCCALE • HYGIÈNE • COSMÉTIQUES • SOINS ANIMAUX •

- TARIFS PRÉFÉRENTIELS -

Confrères apiculteurs, bénéficiez d'avantages personnalisés et exclusifs grâce à notre équipe dédiée à votre accompagnement.

Une marque créée par



SOUTIEN À L'UNAF
Donateur bronze

contact@propolia.com
+33 (0)4 67 96 38 14
www.propolia.com



Les produits de la ruche en soutien de notre immunité

Dans cette période trouble où nous réalisons à quel point nos systèmes de défense (matériel et personnel) peuvent être mis à mal par une petite particule de quelques centaines de nanomètres de diamètre, quels sont les réflexes que nous pouvons mettre en place au quotidien pour soutenir notre immunité ?

La meilleure manière d'aider notre système immunitaire est encore de faire en sorte qu'il soit le moins agressé possible. Et donc l'adoption de gestes d'hygiène élémentaire quotidiens, voire plusieurs fois par jour si cela est nécessaire, comme se laver les mains avec du savon, est primordiale. Mais attention à ne pas fragiliser notre peau, nos voies respiratoires, digestives et urogénitales qui sont les portes d'entrée potentielles des pathogènes avec des traitements agressifs (éléments détergents, boire trop chaud, etc.) ! Ces épithéliums sont le plus souvent associés à d'autres éléments tels que la salive, le suc gastrique, les larmes, les poils, des mucus, l'urine ou encore les sécrétions acides du vagin, pour constituer une véritable barrière physique comme première ligne de défense de notre système immunitaire. Mais si un pathogène perce cette ligne de défense, notre système immunitaire mobilisera ses agents de l'immunité non spécifiques (naturels ou innés), les macrophages, les *natural killers* et les protéines du complément, capables de réagir en quelques minutes. Ces trois éléments vont être capables de

© Virginie HATEAU (UNAF)



Abeille sur fleur de ciste.

s'attaquer directement à l'agent pathogène pour essayer de le détruire.

Si cette ligne de défense est dépassée, et que le pathogène infecte la voie sanguine et des cellules, alors notre immunité adaptative (ou spécifique) va entrer en action.

Au niveau sanguin, ce sont les lymphocytes B qui vont produire de grandes quantités d'anticorps capables de reconnaître spécifiquement une zone

très précise et unique du pathogène (antigène) pour pouvoir se fixer à lui et seulement à lui, on parle d'immunité humorale. Si nos cellules sont infectées, les lymphocytes T auxiliaires (*helper*), sur présentation de l'antigène par les macrophages, vont produire des molécules chimiques : des cytokines qui induiront une stimulation des macrophages, une prolifération des lymphocytes B et T cytotoxiques capables de détruire les cellules infectées et des réactions inflammatoires. On parle d'immunité à médiation cellulaire. Le système immunitaire est donc composé d'un ensemble de tissus et cellules repartis dans l'ensemble de notre corps (rate, thymus, moelle osseuse, ganglions lymphatiques) et molécules circulant dans tous les fluides de l'organisme qui agissent de manière coordonnée afin de prévenir ou éradiquer toutes infections.

Quels produits peuvent être utilisés et comment soutiennent-ils notre immunité ?

Comme 70 % de notre immunité est localisée autour de nos intestins et fonctionne en étroite collaboration avec nos bactéries intestinales, plusieurs études ont démontré qu'une amélioration de la flore intestinale exerçait un effet immuno-modulateur.

De par sa teneur en ferments lactiques spécifiques de l'abeille, mais appartenant à la famille des lactobacillus (effet probiotique), en composés anti-inflammatoires comme la vitamine E et les caroténoïdes, le pollen frais de ciste contribue à l'efficacité fonctionnelle



Pollen frais de fleur de ciste dans la trappe d'une ruche.



de la muqueuse intestinale et du système immunitaire sous-jacent.

Le miel, avec ses propriétés antibactériennes localement au niveau de la sphère buccale, ses teneurs en prébiotiques et sa richesse en minéraux, est un aliment intéressant au quotidien.

La consommation de gelée royale, s'il n'y a pas de contre-indication, peut également être un moyen simple de stimuler son système immunitaire, surtout dans des périodes de grosses fatigues et/ou de stress.

Si notre première ligne de défense cutanée est agressée, nous pouvons utiliser des produits cosmétiques contenant des produits de la ruche aux propriétés antibactériennes, tels que le miel, la gelée royale ou la propolis, à condition :

1. Qu'ils soient de bonne qualité.

2. En quantité suffisante et non juste écrit en gros dans le titre et en dernière position dans la formule pour faire joli et vendeur.

La propolis possède une activité antibactérienne, antivirale, antifongique au sens large, abondamment documentée, mais la dose efficace de chacun des types de propolis n'est pas encore déterminée. Il semble que la propolis exerce son potentiel antimicrobien directement sur les pathogènes en fragilisant leur membrane, leur capacité de multiplication, leur mobilité, la formation de leur biofilm ou en limitant leur capacité d'adhésion aux muqueuses (comme c'est le cas d'*E. coli* dans les infections urinaires). Une fois assimilée, plusieurs études *in vivo* ont montré que la propolis, ou ses constituants phénoliques, possédait une activité immuno-modulatrice sur l'ensemble des cellules immunitaires. La propolis a la capacité de stimuler l'action de destruction des macrophages contre différents pathogènes (bactéries, virus, champignons, parasites) et les *natural killers* contre les cellules infectées en augmentant



la production de peroxyde d'hydrogène (immunité non spécifique).

La propolis agit également sur l'immunité adaptative humorale et à médiation cellulaire en renforçant la coopération entre les lymphocytes T et B et en stimulant la production d'anticorps.

Cependant, dans certains cas d'infection, il est possible que le système immunitaire s'emballe, entraînant une libération excessive et non contrôlée de molécules inflammatoires qui peuvent être à l'origine de graves complications respiratoires si l'agent pathogène a envahi les poumons par exemple.

Il a été démontré dans d'autres modèles que la prise de propolis était capable de rééquilibrer la balance entre molécules pro-inflammatoires et anti-inflammatoires aboutissant à une amélioration des fonctions ventilatoires des patients.



Enfin, terminons en signalant en ces temps critiques que le miel est à l'honneur. Une équipe égyptienne a engagé un essai clinique de grande ampleur (1 000 patients Covid-19) pour savoir si la consommation de miel associée à une thérapie médicamenteuse peut raccourcir le nombre de jours entre l'état positif et négatif du Covid-19, le nombre de jours de fièvre et la réduction de l'inflammation pulmonaire. Les résultats de cette étude seront à suivre.

Nicolas Cardinault

Responsable nutri-sciences OFA, PhD en nutrition humaine

Au vu de la fermeture de la quasi-totalité des marchés alimentaires, bon nombre d'apiculteurs qui en dépendaient pour vendre leur miel ont dû trouver d'autres façons de le commercialiser, alors n'hésitez pas à contacter votre apiculteur habituel.



Les belles histoires de l'oncle Simonpierre

Une étude dont on n'avait peut-être pas vu l'importance

Une étude est toujours faite et interprétée selon les outils de l'époque, les connaissances de l'époque et même les préjugés de l'époque. Si on trouve des résultats en décalage avec ce qu'il fallait démontrer, on aura parfois tendance à ne pas aller tout à fait au-delà de ce qu'on sait. Mais c'est un pas tout de même. D'autres études, peut-être induites par cette première, feront le pas suivant.

Une étude de 1997

Ça s'appelle *Unequal sub-family proportions among honey bee queen and worker brood*. En français, « Proportions inégales des sous-familles dans les couvains de reines et d'ouvrières ». C'est une étude publiée (il y a 23 ans maintenant !) dans *Animal Behaviour* (volume 54, numéro 6, de décembre 1997, p. 1483-1490) et qui, comme d'autres, a été négligée après coup. Nous la ressortons après la « Belle histoire de l'oncle Simonpierre » d'avril 2020 qui parlait des sous-familles « royales » et « cryptiques », sous-familles ainsi surnommées parce qu'on les retrouve fréquemment parmi les reines alors qu'elles sont beaucoup moins représentées au sein du couvain d'ouvrières. Quelque chose qui explique qu'il n'y a peut-être pas vraiment de hasard ni d'égalité réelle dans le choix des reines. Que les critères de choix des reines nous échappent encore à bien des égards et que nos petites simplifications hâtives ne tiennent plus la route.

Déroulement de l'étude

Comment s'était déroulée cette étude ? Elle fut l'œuvre de deux Australiens, Benjamin P. Oldroyd assisté de Charles A. Tilley, tous deux de l'Ecole des sciences biologiques de l'université de Sydney. Ils ont récupéré 3 colonies « férales ». Nos chercheurs ont donc orpheliné ces trois colonies et les reines en ont été placées dans trois colonies de nucléus. Dans chacun des trois nucléi, on a pris chaque semaine,



durant les 3 ou 4 semaines qui ont suivi, des œufs et des larves qu'on a placés dans la ruche principale. Dans les zones orphelines, les ouvrières sélectionnaient des jeunes larves pour en faire des reines de sauveté. On retirait les pupes (les nymphes) de reines de chaque colonie, mais aussi les pupes d'ouvrières voisines. On analysait les unes et les autres à deux ou trois loci microsatellites pour en déterminer la paternité [pour en savoir plus sur la technique, allez lire « Microsatellite markers: what they mean and why they are so useful » dans la revue *Genetics and molecular biology* (cahier 39[3] de jul-sep 2016 p. 312-328), <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC5004837/>].

Résultats de l'étude

Dans les trois colonies, on s'attendait à ce que la paternité des larves choisies par les abeilles pour être élevées en tant que reines correspondît à un échantillon au hasard des mêmes lignées paternelles déjà présentes dans le couvain d'ouvrières. Or, ce ne fut pas le cas. Les résultats montraient que certaines sous-familles étaient sur-représentées dans la population des reines. Selon les chercheurs, ces résultats étaient en faveur de la théorie de la sélection de parentèle (*kin selection theory*) qui prédit que dans une colonie orpheline, une inégalité d'apparement à l'intérieur de la colonie pourrait amener une évolution de la concurrence entre les reproducteurs, c'est-à-dire à des sous-familles qui auraient plus de capacité de reproduction que les autres. On pen-



Qu'est-ce

qu'une colonie férale ?



sait à l'époque que ce succès – cette domination de fait dans la reproduction – pouvait être la combinaison d'une reconnaissance de parentèle et d'un simple népotisme. Nous en avons largement parlé dans les deux articles précédents sur le choix des reines. Pourtant, les auteurs de l'étude avaient été bien conscients de l'incohérence entre ces sous-familles qu'on trouvait beaucoup chez les reines et peu chez les ouvrières, et ils disaient simplement : « Nous concluons qu'il existe plus probablement (que cette reconnaissance de parentèle) une attractivité différentielle génétiquement fondée pour les larves qui seront élevées comme reines ». Bref, en schématisant beaucoup, en caricaturant un peu, il y a des larves dont on sent bien qu'elles feront de plus belles princesses ? Ben oui, c'est bien ça, et on ne sait toujours pas pourquoi, même aujourd'hui. Mais on en est nettement plus certain. C'est déjà beaucoup puisqu'on sait maintenant où chercher.

Un vrai déséquilibre

Cette étude n'était pas la seule qui pointait le bout de l'oreille, tout comme les études de plus en plus nombreuses qui insinuaient, en annexe d'autres choses, que le nombre de faux bourdons participant à la fécondation de la reine était probablement plus élevé qu'on ne le pensait habituellement. Nous avions fait de discrètes allusions il y a quelque temps mais sans oser bien sûr nous lancer dans ce qui aurait été à l'époque de la pure spéculation. De même, l'étude publiée dans *Naturwissenschaften* en 2005 (il y a 15 ans déjà) intitulée « Des familles royales rares chez les abeilles *A. mellifera* », de F.-A. Moritz et al., n'avait pas beaucoup remué le milieu des chercheurs et entomologistes. Les apiculteurs sont comme les autres milieux, il ne faut pas brutaliser leurs certitudes.

Faiblesse génétique des reines inséminées par fécondation artificielle

Avec l'arrivée de l'étude de James M. Withrow et David R. Tarpy, présentée par James C. Nieh en 2018, nous avons une idée plus claire du nombre de faux bourdons utilisés pour féconder une reine dans la nature. Dans les 6 colonies utilisées pour

Un animal « feral » est un animal « domestique » qui est retourné à l'état sauvage, comme un chat haret par exemple. Dans les pays neufs comme les Etats-Unis ou l'Australie, les colonies sauvages d'abeilles mellifères européennes sont forcément issues de colonies conduites à l'origine. Pour les Indiens, la « mouche des hommes blancs » arrivant dans les forêts de leurs territoires indiquait l'approche des Européens remontant les fleuves. De la même manière, les chevaux sauvages de la prairie sont issus d'ancêtres domestiqués amenés par les premiers colonisateurs – aux Etats-Unis, ce furent les Espagnols – rappelez-vous le film « Danse avec les loups ». D'ailleurs, *mustang* viendrait de l'espagnol *mustengo* et/ou *mestrenco*.

l'étude, on a identifié un total de 327 sous-familles. Dont des sous-familles qu'on ne détecte que chez les ouvrières (entre 4 et 40 selon les colonies) et d'autres que chez les reines (entre 5 et 55 selon les colonies). Ce qui voudrait dire – *a contrario* – que les reines fécondées par insémination artificielle n'ont probablement pas bénéficié suffisamment de diversité génétique, encore moins de cette mine de sous-familles royales cachées. Quand dans un pays, les apiculteurs se reposent un peu trop sur un trop petit nombre de producteurs de reines, n'est-on pas en droit de craindre à terme un affaiblissement de la qualité du pool génétique disponible ? Ces reines qui vivaient 5 à 7 ans il y a 30 ans et qui ne vivent plus que 2 à 3 ans seraient-elles aussi une conséquence de la sophistication de la fécondation des reines ? Il n'y a peut-être pas que les pesticides et leur action rémanente ?

Simonpierre Delorme
dsdelorme@gmx.net

Sources et compléments

- *Mustangs : facts about America's wild horses* (Live Science June 24, 2014), <https://www.livescience.com/27686-mustangs.html>
- Maria Lucia Carnero Vieira, Luciane Santini, Augusto Lima Diniz et Carla De Freitas Munhoz : *Microsatellite markers: what they mean and why they are so useful* (Generics and Molecular Biology-cahier 2016 Jul-Sep; 39(3) pp312–328. doi: 10.1590/1678-4685-GMB-2016-0027
- James M. Withrow & David R. Tarpy *Cryptic "royal" subfamilies in honey bee (Apis mellifera) colonies* – publié par James C. Nieh dans *PLoS One*. 2018; 13 (7): e0199124. Publié online 2018 Jul 11. doi: 10.1371/journal.pone.0199124 & <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC6040692/>
- Robin F.A. Moritz, H. Michael G. Lattorf, Peter Neumann, E. Bernhard Kraus, Sarah E. Radloff & H. Randall Hepburn : *Rare royal families in honeybees, Apis mellifera*. *Naturwissenschaften* volume 92, pages 488–491 (2005) <https://doi.org/10.1007/s00114-005-0025-6>.

Ces abeilles pas comme les nôtres

Les xylocopes ou abeilles charpentières

Du genre *Xylocopa* Latreille 1802, ce sont des *Apidae*, de très proches cousines de nos mellifères. Contrairement aux bombus sociaux, ce sont des abeilles solitaires. Leurs mœurs sont remarquables, ce sont des « abeilles charpentières », elles creusent leurs nids dans le bois.

LES espèces françaises se remarquent par leur grande taille, leur corps massif et leur couleur bleu sombre plus ou moins violacé. Leur abdomen est peu poilu et elles ont de fortes mandibules aiguës. Ce sont nos plus grosses abeilles. Tout le monde connaît *Xylocopa violacea* de 25 mm de long au vol bruyant (des espèces exotiques dépassent les 30 mm). Comme la plupart de nos abeilles, sauf les mélipones (article *Abeilles et Fleurs* n° 801 de février 2018), la femelle possède un dard mais n'est absolument pas agressive. Elles creusent dans le bois sec des galeries allongées au fond desquelles elles disposent leurs œufs¹.

Xylocopa violacea (Linnaeus, 1758)

C'est l'abeille charpentière la plus commune, la plus grande de nos abeilles. Les adultes, massifs, mesurent jusqu'à trois centimètres et cinq centimètres d'envergure. Le corps, entièrement noir, avec des reflets bleu métallique, est couvert de poils. Les ailes membraneuses sont translucides mais foncées, leur



« *Xylocopa violacea* » mâle sur « *Pittosporum tobira* ».

couleur allant du brun-cramoisi au violet. Le mâle se reconnaît par la présence de deux articles oranges à roses près de l'extrémité des antennes.

L'espèce se rencontre de février à octobre. L'accouplement a généralement lieu pendant que les femelles butinent. Les femelles nichent en creusant une galerie dans toutes sortes de bois mort : troncs ou grosses branches d'arbres, poteaux, palissades, poutres, éventuellement aussi dans des roseaux ou des bambous. Les galeries droites font 10 à 12 mm de diamètre. Elle adopte facilement les plus gros tubes des nichoirs à osmies.

Les xylocopes se reproduisent en mai-juin, dans les galeries, elles bâtissent successivement 10 à 15 cellules séparées par des cloisons de sciure agglutinée avec la salive, et pondent un œuf par cellule sur un amas de miel et pollen. Les larves, blanc cassé, mesurent de deux à trois centimètres. Les adultes émergent en fin d'été, et les deux sexes hivernent sous forme d'imago adulte. C'est un point commun avec les reines d'abeilles sociales.

Xylocopa violacea butine principalement sur les légumineuses et sur les labiées, avec une nette préférence pour les genres *Lavandula*, *Salvia* et surtout *Lathyrus* (gesse) et *Wisteria*. Dans les parcs urbains, elle aime bien les grandes fleurs des acanthes.

Avec ses fortes mandibules en forme de « gouge » de menuisier, elle peut creuser le bois (même dur) pour nidifier, néanmoins elle s'attaque le plus souvent à des parties plus ou moins dégradées. Elle peut s'attaquer aux charpentes, on repère les nids par la présence de petits tas de copeaux au sol à l'aplomb des nids.



« *Xylocopa violacea* » femelle sur scabieuse.



© Gilles ROUX



« *Xylocopa violacea* » femelle sur *ceratostigma*.

La canicule de l'été 2003 a étendu l'aire de répartition de cette « abeille charpentière » jusqu'au Nord de la France. L'espèce était très rare en Belgique jusqu'en 2000, elle y est devenue assez commune. Première observation au Royaume-Uni par Roberts & Peat en 2011, elle y nidifie maintenant. En Allemagne, leur nombre semble aussi augmenter².

Les autres xylocopes françaises

■ XYLOCOPA VALGA (Gerstäcker, 1872)

Beaucoup moins fréquente (2 % des observations), elle se rencontre dans toute l'Europe du Sud, remonte en Alsace. La femelle est très difficile à distinguer de *X. violacea* (aspect de la scopa sur la patte) ; il faut un examen à la loupe bino. Le mâle se reconnaît à l'absence des anneaux oranges sur les antennes.

■ XYLOCOPA IRIS (Christ, 1791)

Le xylocope irisé : sa petite taille (15 mm) permet immédiatement de le distinguer des trois autres espèces de xylocopes de France. Localisé dans le Sud, de manière parfois abondante, il niche dans les tiges de fenouil. On le rencontre sur tout le pourtour méditerranéen. Mâles et femelles apparaissent entre le mois de mars et d'avril. Les mâles sont alors souvent plus nombreux que les femelles. Après le mois de mai, la population des mâles décline alors que celle des femelles s'accroît fortement jusqu'en juillet. En septembre, mâles et femelles deviennent très rares et disparaissent avant le mois de novembre.

■ XYLOCOPA CANTABRITA (Lepeletier, 1841)

C'est une espèce rare, grande et brune, aux yeux bleus et aux ailes claires, du Nord du Portugal ; l'espèce est endémique d'Espagne (cf. Ortiz-Sanchez 1989), du Portugal et du Maroc. Elle n'est connue que de deux stations méditerranéennes pour la France, dans les Pyrénées-Orientales, et dans les Bouches-du-Rhône et le Var, dans le massif de la Sainte-Baume. Son écologie et sa distribution en France sont décrites en détails par Terzo & Rasmont (2003). L'espèce visite presque exclusivement la liliacée *Asphodelus ramosus* L., plante également visitée par les trois autres espèces de xylocopes de France.

Les xylocopes sont aussi présentes en outre-mer : 8 espèces au moins en Guyane, 3 aux Antilles, *Xylocopa fenestrata* (Fabricius, 1798), aux superbes yeux bleus à La Réunion, et *Xylocopa caffra* (Linnaeus, 1767) à Mayotte. Les *Ceratina* (*Abeilles et Fleurs* n° 812, Février 2019) sont des xylocopes en miniature (3 à 13 mm) qui nidifient dans les tiges à moelle. Le mâle *X. violacea* est un pollinisateur de la grande orchidée précoce, la barlie de Robert ou orchis à longues bractées *Himantoglossum robertianum*, abondante dans le Sud. Comme les gros bombus, il pratique le « vol de nectar » sur les sauges.

Gilles Roux

(1) Terzo M. & Rasmont P., 2014. Atlas of the European Bees: genus *Xylocopa*. STEP Project, Atlas Hymenoptera, Mons, Gembloux. <http://www.zoologie.umh.ac.be/hymenoptera/page.asp?ID=214>

(2) Selon Martine Rebetez, climatologue à l'Institut fédéral de recherches WSL, cette augmentation soudaine de leur population serait due au réchauffement climatique.

ROUTE D'OR
APICULTURE

*Tout le matériel d'apiculture,
sirop de nourrissage, matériel de miellerie, etc...*



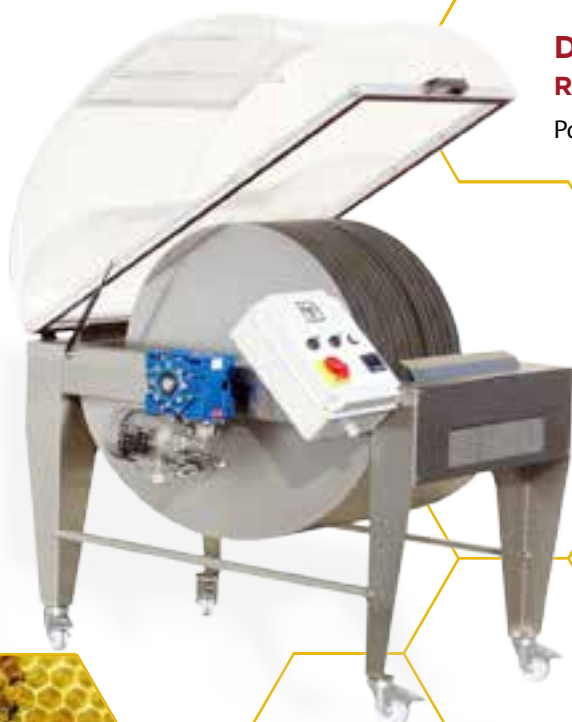
Nos ruches

Fabricants de ruches depuis trois générations, nous pouvons garantir une longue durée de vie de nos produits. Nous sommes certifiés Origine France Garantie et pouvons répondre à vos demandes particulières.

Notre cire

Pour répondre aux problématiques des cires, notre enregistrement sanitaire vous garantit une stérilisation et une traçabilité sans faille. Séparation des cires, lots personnels certification bio. Enregistrement sanitaire N°3926575600017

N'hésitez pas à nous contacter : 02 41 82 84 70 - info@routedor.fr ou sur notre page Facebook
Apiculture Route d'or - Zone artisanale - Clefs - 49150 Baugé-en-Anjou



Déshumidificateur pour 150 kg

Réf. 6793L

Possibilité de régler le cycle

OFFRE SPÉCIALE!

€ 4.795,00

€ 4.315,50
prix HT

Valable du 1^{er} jusqu'au 31 Mai 2020

FAIBLE
CONSOMMATION
D'ÉNERGIE

RAPIDITÉ
DU PROCESSUS

RÉDUCTION
DE L'HUMIDITÉ
0,5%/HEURE

FACILITÉ
D'UTILISATION



LEGA srl Costruzioni Apistiche

Via Maestri del Lavoro, 23
48018 Faenza ITALY - Tel: +39 0546 26834
info@legaitaly.com

www.legaitaly.com

Apicultures du monde

La photo du mois

Par Gilles Ratia

Lors de mon tour du monde apicole à moto, sur dix ans, j'ai aperçu dans une prairie autrichienne un rucher prêt à transhumer. Je vous laisse imaginer la suite...



Protégez vos ruches contre le varroa



Le traitement contre la varroase
disponible dans plus de 45 pays
Efficacité attendue en **6**
semaines seulement



Médicament contre la varroase
utilisable en **apiculture biologique**
Efficacité attendue en **4 semaines**
minimum



APISTAN et APIGUARD sont des médicaments vétérinaires disponibles **sans ordonnance** auprès de votre **vétérinaire ou pharmacien**, ou auprès de votre **organisation sanitaire (GOSA, OSAD, OVS)**, qui pourront vous conseiller en cas de doute.

Afin de limiter l'apparition de résistances, nous préconisons la mise en place de **programmes de lutte alternée contre le varroa**. L'alternance doit être réalisée avec des médicaments autorisés dont les ingrédients actifs sont issus de différentes classes chimiques, par exemple **Apistan** (pyréthrinoides : tau-fluvalinate) et **Apiguard** (thymol).

En cas de persistance des symptômes, consulter le vétérinaire ou le technicien du groupement apicole qui suit le rucher.

Pour toute information technique contactez : abeilles@huvepharma.com

Laboratoire titulaire de l'AMM:



Laboratoire exploitant:



HUVEPHARMA® - Tel: 02 41 92 11 11

APIGUARD® : Gel à utiliser dans la ruche. **ESPECES CIBLES et INDICATIONS D'UTILISATION** : Chez les abeilles (*Apis mellifera*) : traitement de la varroase due à *Varroa destructor*. **CONTRE-INDICATIONS** : Non connues. **TEMPS D'ATTENTE** : Miel: zéro jour. Ne pas utiliser le médicament pendant la miellée pour éviter une possible altération du goût du miel. **PRECAUTIONS PARTICULIERES A PRENDRE PAR LA PERSONNE QUI ADMINISTRE LE MEDICAMENT VETERINAIRE AUX ANIMAUX** : Eviter tout contact direct avec la peau et les yeux car celui-ci peut causer une dermatite et une irritation de la peau et des yeux. Lors de l'utilisation du médicament, porter des gants imperméables ainsi que l'équipement de protection habituel. Après application, se laver les mains ainsi que le matériel ayant été en contact avec le gel, avec de l'eau et du savon. En cas de contact cutané, laver soigneusement la partie affectée avec de l'eau et du savon. En cas de contact oculaire, laver abondamment les yeux avec de l'eau courante et consulter un médecin. Ne pas inhaler.

NUMERO D'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHE : FR/V/8103006 4/2001

Lire attentivement les instructions d'utilisation figurant sur le conditionnement du produit.

APISTAN® : Lanière antiparasitaire. **ESPECES CIBLES et INDICATIONS D'UTILISATION** : Chez les abeilles : Traitement de la varroase due à *Varroa destructor*.

CONTRE-INDICATIONS : Ne pas utiliser dans le cas où l'on suspecte une résistance au fluvalinate. **TEMPS D'ATTENTE** : Miel: zéro jour. **PRECAUTIONS PARTICULIERES A PRENDRE PAR LA PERSONNE NE QUI ADMINISTRE LE MEDICAMENT VETERINAIRE AUX ANIMAUX** : Porter des gants et éviter de boire, manger ou fumer lors de la manipulation des lanières. Se laver les mains avec du savon après utilisation. En cas d'exposition accidentelle avec les yeux, rincer à l'eau avec soin.

NUMERO D'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHE : FR/V/226994 9/1989

Lire attentivement les instructions d'utilisation figurant sur le conditionnement du produit.

Sur la toile...

Quelques sites susceptibles d'intéresser les apiculteurs.

Des forêts qui brûlent

<https://www.franceculture.fr/emissions/series/des-forets-qui-brulent>



Ce qui intéresse cette série d'émissions de « Matière à penser », ce sont les feux de forêt dont nous a beaucoup parlé l'actualité. L'alerte incendie a empli nos radios lorsque le feu asphyxiait les grandes villes comme São Paulo, Singapour ou Sydney. Comment considérer cet embrasement général à l'aune des siècles passés ? Sous le titre « Des forêts qui brûlent », il y a eu cinq épisodes, ré-écoutables et podcastables, qui valent tous la peine et durent chacun trois quarts d'heure. Nous recommandons particulièrement le second épisode dans lequel Nastassja Martin nous parle des Gwich'in du Nord de l'Alaska et des Evenes de Sibérie. Le début de l'émission est un peu étonnant, parce que les élans savent parfaitement nager, et que la glace sur le Yukon fond à chaque débâcle annuelle. Devrait-on croire que notre ethnologue fait comme si elle n'avait pas lu Jack London, ni James-Oliver Curwood, ni Louis-Frédéric Rouquette, ce Catalan du Roussillon qui a, lui aussi, vécu et raconté sa ruée vers l'or ? Hélas, il faut bien apporter sa pierre aux idées à la mode si on veut être publié. Cependant, la suite vaut la peine et la bonne dame se révèle bien intéressante. Elle n'hésite pas parfois à mettre gentiment les pieds dans le plat et c'est bien sympathique.

Intelligence et biologie du comportement

■ DÉCOUVREZ LE BLOB ET LANCEZ-VOUS DANS SON ÉLEVAGE

Le blob n'est ni un animal, ni un végétal, ni un champignon. C'est un être unicellulaire mais de grande taille, et aussi un « génie sans cerveau », selon le titre du documentaire d'Arte. Le blob est jaune (ou rose, ou blanc ou bleu...). Vous pouvez en élever un chez vous, le voir se développer et passer avec succès tous les tests que vous lui présentez, et même vous faire des petits. Attention, on peut le reproduire encore plus

vite que les chats, les guppys ou les abeilles en saison ! Cependant, si vous en avez soudain assez et voulez prendre quelques vacances, vous confinez la bestiole sous forme de sclérote (asséché et en dormance) et vous l'oubliez pendant quelques mois (jusqu'à deux ans, de fait). Si vous voulez « ressusciter » le sclérote du blog, un peu d'eau suffira. Allez voir les vidéos qui traînent sur le petit génie, et si vous voulez en savoir plus, achetez *Le Blob*, du docteur Audrey Dussutour, de l'université de Toulouse, publié il y a un an en livre de poche chez J'ai Lu (6,90 €).

- « *Le blob, un génie sans cerveau* » (documentaire complet), Le Vortex et Arte (51'), <https://www.youtube.com/watch?v=B1DCzWB1IM>
- « *Le blob, une intelligence sans cervelle ? Fiction ou réalité* », Audrey Dussutour at TEDxToulouse (18'), <https://www.youtube.com/watch?v=47qiwqKRef0>

Dans cette vidéo, on notera avec intérêt les spécificités des blobs australiens, américains et japonais, mais les esprits méchants se garderont d'y trouver des stéréotypes nationaux.

- « *Le Blob, intelligent sans cerveau !* », Anecdoxos 07 (9'), <https://www.youtube.com/watch?v=DVfO8vat6gg>
- Audrey Dussutour, « *Le blob* » (1h26'), https://www.youtube.com/watch?v=wjzEMl0x_a8
- « *Le blob. Le tutoriel* » (officiel, 11').

Tout savoir pour faire rire et gambader votre blob. Cependant, soyez élégant et aventureux, n'allez pas acheter un blob de labo alors que vous pouvez en rapporter un de forêt ! Audrey Dussutour utilise sclérote comme un substantif féminin, mais je crois bien qu'on doit dire « un » sclérote.



- Toujours Audrey Dussutour sur d'autres hyménoptères : « *Chez les fourmis, c'est le nombre qui compte !* », Audrey Dussutour, TEDxToulouse (16'), https://www.youtube.com/watch?v=t_d6_UpfUtM

Vous le savez, les fourmis sont aussi des hyménoptères eusociaux. L'exposé plein d'humour d'Audrey Dussutour vous rappellera plein de choses sur nos abeilles mellifères, mais il vous en apprendra aussi plein d'autres sur leurs cousines. Donnez-vous un quart d'heure, vous ne le regretterez pas.

Simonpierre Delorme
dsdelorme@gmx.net

Syndicats

77 - Seine-et-Marne

Compte rendu

Le GABI, syndicat de Seine-et-Marne, s'est réuni en assemblée générale le samedi 7 mars 2020 à Nandy, en Seine-et-Marne.

Le matin a été l'occasion de distribuer les commandes individuelles des adhérents, suivie d'un moment privilégié d'échanges autour d'un buffet. La séance a été ouverte à 14 heures.

Le rapport moral a été l'occasion de rappeler que le GABI a 14 ans d'existence et réunit 160 adhérents. Puis, ce fut la présentation du rapport des activités 2019 dont celles en vue de développer l'apiculture :

- Journées portes ouvertes avec l'accueil des familles à la miellerie collective.
- Initiation à l'apiculture avec des formations en salle et au rucher.
- Animations scolaires par l'accueil de classes à la Maison de l'Abeille.
- Diverses fêtes du miel à l'initiative du GABI ou celle de nos partenaires, comme la fête de la nature de FNE Seine-et-Marne ou de la Fédération des syndicats apicoles du département.
- Puis nos différentes participations comme celles vers les collègues du département.
- Diverses manifestations et réunions externes au GABI.
- Animation apicole lors de la journée citoyenne « Nandy ville propre ».
- Fête du printemps des jardiniers à Savigny-le-Temple.
- Animation d'un atelier « Implantation de ruche en milieu scolaire »...

Toutes les activités ne peuvent être citées, mais une toute dernière pour son originalité : la collecte des cires de récolte en l'état d'opercules séchées pour éviter les confusions. Elles sont fondues dans l'atelier interne du GABI en vue de la fabrication externe de feuilles gaufrées. Le regroupement permet d'atteindre le poids minimum de cire pour lancer un gaufrage à façon. Les résultats d'ana-

© Herman WURSTER



AG du GABI : visite de M. Réthoré, maire de Nandy.

lyse sont très satisfaisants. Sans oublier notre participation à divers concours de miels, l'ensemble des rapports a été approuvé à l'unanimité.

En complément des formations, un rucher pédagogique est créé, installé au sein du rucher collectif de Bréviande, il proposera des rencontres thématiques le samedi après-midi. Jean Lacube, président fondateur du GABI depuis 14 ans, a souhaité restreindre ses activités au GABI. Sur sa proposition, le CA a mis en place sa coprésidence avec Marcelino Cucalon en 2019 dans le principe d'une transition. Les vice-présidents étant Jean-Paul Ville et Franck Scholtes, secrétaire du conseil Marlyse Boucour, trésorier Elie Vouillon. La seconde partie de l'après-midi a été réservée à une excellente conférence de Martin Giurf, neurobiologiste, professeur à l'université Paul-Sabatier de Toulouse, dont le thème était : « Mini-cerveau et méga-performances : ce que nous apprend le cerveau d'une abeille ».

La Carniole
depuis 1986

**REINES
ESSAIMS
PAQUETS
2020**
**ABEILLES
CARNICA**
21, Zac du gros chêne
63910 Chignat

en direct de
la Carniole
avec certificats,
subventions

expéditions
expresses de
reines dans
toute la France

points de livraisons
d'essaims hivernés,
paquets d'abeilles,
en Auvergne, Alsace,
Bourgogne, Rhone, Savoie

Tél: 04 73 62 95 91
du Lundi au ven. 8h45 17h30
lacarniole@gmail.com



APIFORME®
STIMULANT NOURRISSANT
**12 PLANTES
EN 1 SEULE FORMULE**

EN VENTE SUR WWW.APIFORME.COM ET CHEZ VOTRE REVENDEUR

SAC PARATEIGNE



**STOP
FAUSSE
TEIGNE**

Notre solution pour
protéger vos cires

**METTEZ VOS
HAUSSES SOUS VIDE**

Petites annonces

RUCHES

R-40 - 1037 – VENDS 70 CAISSES
LANGSTROTH, cadres bâtis et cire
gaufree, prêtes à l'emploi.
Tél. 05 58 91 78 12, e-mail : mickael.
deramaix@wanadoo.fr

R-89 - 1041 – VENDS BÂTICADRES
Nicot construits : 1,00 € pièce. Vends
hausses Nicotplast + Bâticares
construits 15,00 € pièce. Vends
hausses bois avec Bâticares 10,00 €
pièce. Prix négociable par quantité.
Tél. 03 86 88 24 23.

PRODUITS DE LA RUCHE

P-05 - 2051 – VENDS MIEL TOUTES
FLEURS et montagne, récolte 2019
en seaux et fûts 300 kg.
Tél. 06 76 14 53 53.

P-08 - 2050 – VENDS MIEL TOUTES
FLEURS PRINTEMPS, colza, toutes
fleurs été, luzerne, tilleul de Picardie,
propolis, essais sur cadres.
Tél. 06 35 32 09 68.

P-24 - 2032 – VENDS MIEL TOUTES
FLEURS 2019 en seaux et en pots.
Tél. 06 72 96 01 67.

P-34 - 2033 – VENDS MIEL DE CHÂ-
TAIGNIER 2019 en fût ou en seau.
Qualité soignée. Tél. 06 81 27 77 88.

P-36 - 5053 – VENDS MIEL : toutes
fleurs, tournesol en fûts de 300 kg.
Nord du 36, proche A 20.
Tél. 06 65 57 45 82.

P-40 - 2036 – VENDS MIEL D'ACA-
CIA, toutes fleurs, châtaignier, tourne-
sol, bruyère érica, en fûts.
Tél. 06 23 89 31 45.

P-38 - 2000 – VENDS MIELS
DE France récolte 2019 en fût
300 kg ou en seau 40 kg. Fleurs,
tilleul, acacia, sapin, lavande,
châtaignier, montagne, tour-
nesol, colza, bruyère, garrigue.
MAISON VERGNON, 38780
Pont-Evêque. Tél. 04 74 79 73 19,
contact@maisonvergnon.fr

P-85 - 2035 – VENDS MIEL DE
TOURNESOL en fûts, récolte 2019,
Vendée. Tél. 02 51 51 43 40.

MATÉRIEL

M-01 - 3003 – MAGASIN MATÉ-
RIEL D'APICULTURE vend ruches,
cadres, cire, sirop, pots verre et plas-
tique, extracteur, maturateur, miels et
produits dérivés de la ruche. « Espace
apicole de l'Ain », 01500 Bettant.
Tél. 04 74 46 42 96,
www.espace-apicole.com

M-44 - 3000 – ATLANTIQUE API-
CULTURE, magasin matériel apicole,
vend ruches, cadres, cire, sirop, pots
verre et plastique, extracteur, matu-
rateur, miels et produits dérivés de la
ruche, 44640 CHEIX-EN-RETZ.
Tél. 09 52 37 03 98,
www.atlantique-apiculture.com

M-69 - 3006 – APISAVEURS-ON-
DRASIK APICULTURE, magasin
matériel, essais, reines carnica.
Tél. 09 80 51 88 05, contact@
apisaveurs.fr, www.apisaveurs.fr

DIVERS

D-02 - 4018 – FORMATION API-
CULTURE nature écologique débu-
tant 3 jours. Perfectionnement 3 jours.
Tél. 06 82 05 32 96,
www.happyzabeille.fr

ESSAIMS ET REINES

E-17 - 5031 – REINES FÉCON-
DÉES de notre propre élevage
sur l'île d'Oléron dans un envi-
ronnement saturé avec nos
mâles. Expédition 25 mini. Cel-
lules avec protections. Pour les
cellules, livraison possible sous
certaines conditions. Essaims
hivernés sur 3 et 5 cadres Dadant
à prendre sur place. Dispo. avril à
août. Aide « FranceAgriMer ».
Tél. 06 07 60 16 96, e-mail :
roger.morandea@orange.fr,
https://morandea-apiculture.com

E-30 - 5034 – 150 ESSAIMS 4 CA-
DRES Dadant, reines greffées sur
souches Buckfast FO. A partir du
15 mai selon météo. Tarif pro.
Tél. 06 70 81 22 23.

E-31 - 5031 – REINES VIERGES,
cellules royales et sperme. Stage
d'insémination. Aucun traite-
ment contre Varroa depuis 21 ans
(je paie 1 cent pour chaque var-
roa trouvé dans mes ruches... et
vous ?). LE RUCHER D'OC, 49 rue
Jonas, 31200 Toulouse.
Tél. 05 61 57 87 15,
e-mail : jkefussbees@wanadoo.fr

E-33 - 5037 – REINES FÉCONDÉES,
CELLULES royales, ESSAIMS hivernés
(à prendre sur place). Greffage sur
souches sélectionnées. Reines (N+1),
mâles (N+2, reines sœurs).
Tél. 06 86 98 86 76,
e-mail : eye@wanadoo.fr

E-34 - 5029 – VENDS ESSAIMS
5 cadres Dadant, reines sélectionnées
VSH 2020, travail soigné, belle qualité.
Disponibles mi-mai.
Tél. 06 81 27 77 88.

-5% avec le
code
PROMO
UNAF5



LE SPÉCIALISTE
DES MÉLANGES
MULTI-ESPÈCES

POUR LES PROFESSIONNELS...

Mettez le couvert pour vos abeilles

Mélanges mellifères biologiques et traditionnels non traités pour vos
abeilles et insectes pollinisateurs EN SACS DE 10 KG. Garantie non OGM.

- Des variétés rustiques et anciennes résistantes aux maladies pour tous types de sols.
- 15 espèces appartenant à 9 familles botaniques différentes pour bénéficier d'une floraison étalée et nourrir vos abeilles du printemps à l'automne.

COMMANDEZ EN LIGNE SUR : www.semence-renta.fr • Contactez-nous : 02 40 23 63 24 • contact@semence-renta.fr

& POUR LES PARTICULIERS

Retrouvez aussi nos
conditionnements en
SACS DE 1 KG OU SACHETS DE 15 G
sur la boutique en ligne & découvrez
d'autres espèces florales.

www.semences-de-margot.fr

E-38 - 5004 – KOCH Henri, apiculteur, vend essaims sur 5 cadres Dadant. 38150 Assieu.
Tél. 04 74 85 37 12 (le soir),
e-mail : kochhenri@aol.com

E-38 - 5041 – REINES FÉCONDÉES/ VIERGES BUCKFAST OU CARNICA SÉLECTIONNÉES, douceur, miel, hygiénique. Tél. 06 38 02 44 12,
e-mail : mat.cal38@gmail.com,
site : www.matthieu-colonne.fr

E-39 - 5028 – ESSAIMS HIVERNÉS 5 cadres. Reines 2019 disponibles avril 2020. Tél. 03 84 73 81 62, e-mail : apiculture.dorsman@wanadoo.fr

E-40 - 5024 – Jean-Pierre BOUEILH vend cellules royales, reines, essaims 2019 Buck/cauca. sur 5 cadres Dadant et Langstroth.
Tél. 06 15 33 11 27,
e-mail : jean-pierre.boueilh@touyet.fr

E-40 - 5025 – GAEC Les Ruchers de Chalosse vend essaims 2019 Buck/cauca. sur 5 cadres Dadant et Langstroth.
Tél. 06 11 88 07 82 ou 07 82 84 23 75,
contact@lesruchersdechalosse.com

E-47 - 5039 – VENDS REINES NOIRES, issues d'une sélection de parentaux respectant les critères de production, de douceur et une résistance au varroa. Prix à partir de 12,00 €. Quantité limitée, faites vos réservations dès maintenant via le site web : apismille.com. Apis Mille, L'abeille noire du Sud-Ouest, 18, avenue de Portacomaro, 47550 BOÉ.
Tél. 06 66 94 17 04,
e-mail : contact@apismille.com

E-63 - 5026 – REINES, ESSAIMS NUS OU SUR CADRES, CARNIO-
LIENNES en direct de leur réserve naturelle, très douces et prolifiques. Faible consommation hivernale, idéales climats rudes, montagnes, miellées précoces et miellats. Reines dispo. chaque semaine de mi-mai à fin août. Essaims hivernés dispo. fin avril à début mai. **Enlèvements à CLERMONT-FD, CHAMBÉRY, LYON ET MULHOUSE. LA CARNIOLE,** ZAC du Gros-Chêne, Chignat F63910 Vertaizon. Tél. 04 73 62 95 91,
fax : 04 73 62 96 55,
courriel : lacarniole@gmail.com

E-71 - 5000 – L'ABEILLE DE BOUR- GOGNE Franche-Comté. Vente d'essaims Dadant 5 cadres à partir d'avril, produits sur l'exploitation. Route du Diable-de-Saugy, 71370 Baudrières.
Tél. 06 31 56 95 92,
e-mail : labeillebfc@gmail.com

E-72 - 5039 – Sophie et Patrice Dugué, sélectionneurs éleveurs, proposent essaims, cellules, reines fécondation dirigée. Tél. 06 82 92 23 35,
e-mail : api.dugue72@outlook.fr

E-89 - 5042 – ESSAIMS HIVERNÉS OU NUS 105,00 € par quantité + 250 ruches DB neuves isolées/3 PIHPgm ou très bon état peuplées ou vides + cherche saisonnier ou stagiaire, à Auxerre. Tél. 07 80 30 59 23.

PETITES ANNONCES TARIFS ET CONDITIONS GÉNÉRALES 2020

☐ **Apiculteur n°**
25,00 € TTC pour les 15 premiers mots + 1,50 €/mot supplémentaire.

☐ **Structure commerciale :**
50,00 € TTC pour les 15 premiers mots + 1,50 €/mot supplémentaire.

Nom : **Téléphone :**
Mois de parution (merci de cocher les cases des mois choisis) :
☐ JANVIER ☐ FÉVRIER ☐ MARS ☐ AVRIL ☐ MAI ☐ JUIN
☐ JUILLET-AOÛT (numéros couplés) ☐ SEPTEMBRE ☐ OCTOBRE ☐ NOVEMBRE ☐ DÉCEMBRE

Nombre d'insertion(s) : ☐ **Tramage** (5,00 € supplémentaire par annonce)

Nombre de mots : **Tarifs :**

FORFAIT FIDÉLITÉ :
5 % de remise pour 6 insertions annuelles • 10 % de remise pour 11 insertions annuelles

GRATUIT POUR L'ANNÉE 2020 pour les apiculteurs abonnés à notre revue concernant les annonces dédiées à la vente des produits de la ruche (miel en fûts et en seaux, pollen, gelée royale et propolis). Pour faciliter vos transactions, nous vous invitons à indiquer la nature de vos miels et les tonnages disponibles. Il faut impérativement inscrire en haut du présent bulletin votre numéro d'apiculteur. **RÈGLEMENT :** par chèque bancaire ou postal à l'ordre de l'UNAF. Chaque texte doit être obligatoirement accompagné de son règlement pour être publié. Selon le libellé, la rédaction se réserve le droit de ne pas publier. Glissez vite le texte de votre petite annonce et son règlement dans la même enveloppe adressée à : **UNAF - 5 bis, rue Faÿs - 94160 SAINT-MANDÉ** - Tél. 01 41 79 74 40. Merci de l'adresser avant le 15 du mois précédant le mois de parution. Les petites annonces paraissent dans la revue « Abeilles et Fleurs » et sur le site **www.unaf-apiculture.info**

RÉDIGEZ VOTRE ANNONCE :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Informations
obligatoires





+ de 5000
références
pour l'apiculture



Retrouvez nos produits

> DANS NOS 3 MAGASINS

• Proche Orléans

321 rue Bernard de la Rochefoucauld - 45450 Fay-aux-Loges
02 38 46 88 00 - contact@thomas-apiculture.com

• Proche Nantes

ZAC du Pré Boismain - 44760 La Bernerie-en-Retz
02 51 18 59 77 - pornic@thomas-apiculture.com

• Proche Montpellier

ZAC Saint-Michel - 34770 Gigan
04 99 04 03 40 - info.gigan@thomas-apiculture.com

> SUR NOTRE SITE INTERNET

www.thomas-apiculture.com

> CHEZ NOS REVENDEURS EN FRANCE ET À L'ÉTRANGER





L'entreprise amicale depuis 1988 !



NATURALIGHT

La Ruche Cryptomeria par Naturapi

Déjà 10 ans que nos Ruches Naturalight ont été adoptées par les apiculteurs professionnels et amateurs !

10 ANS
de légèreté !



- ⇒ **Assemblage à tenons** Haute qualité. **Parois 25mm**
- ⇒ **Bois Européen durable certifié PEFC**
- ⇒ **Hausses à crémaillères 8 ou 9 cadres, ou à bandes lisses**
- ⇒ **Crémaillères recouvrantes** exclusives sur corps Dadant 10
- ⇒ **Tous les éléments de la ruche sont déclinés** : planchers, nourrisseurs...



48€^{TTC}
,00

La Ruche Dadant 10 Naturalight :

Plancher Nicot, Corps, Couver-cadres, Toit Galva 60/100ème



Tarifs et photos non contractuels

Gamme complète disponible en :

Dadant 6, Dadant 8, Dadant 10, Dadant 12, Warré, Langstroth, Ruche d'élevage et sur plans !



Toutes nos références en boutiques !

NATURAPI (Siège social) : 15 RUE DES VARENNES - 63170 AUBIERE
CLERMONT - LIBOURNE - LIMOGES - LYON - NARBONNE - TOULOUSE

04 73 27 14 84

www.naturapi.com

